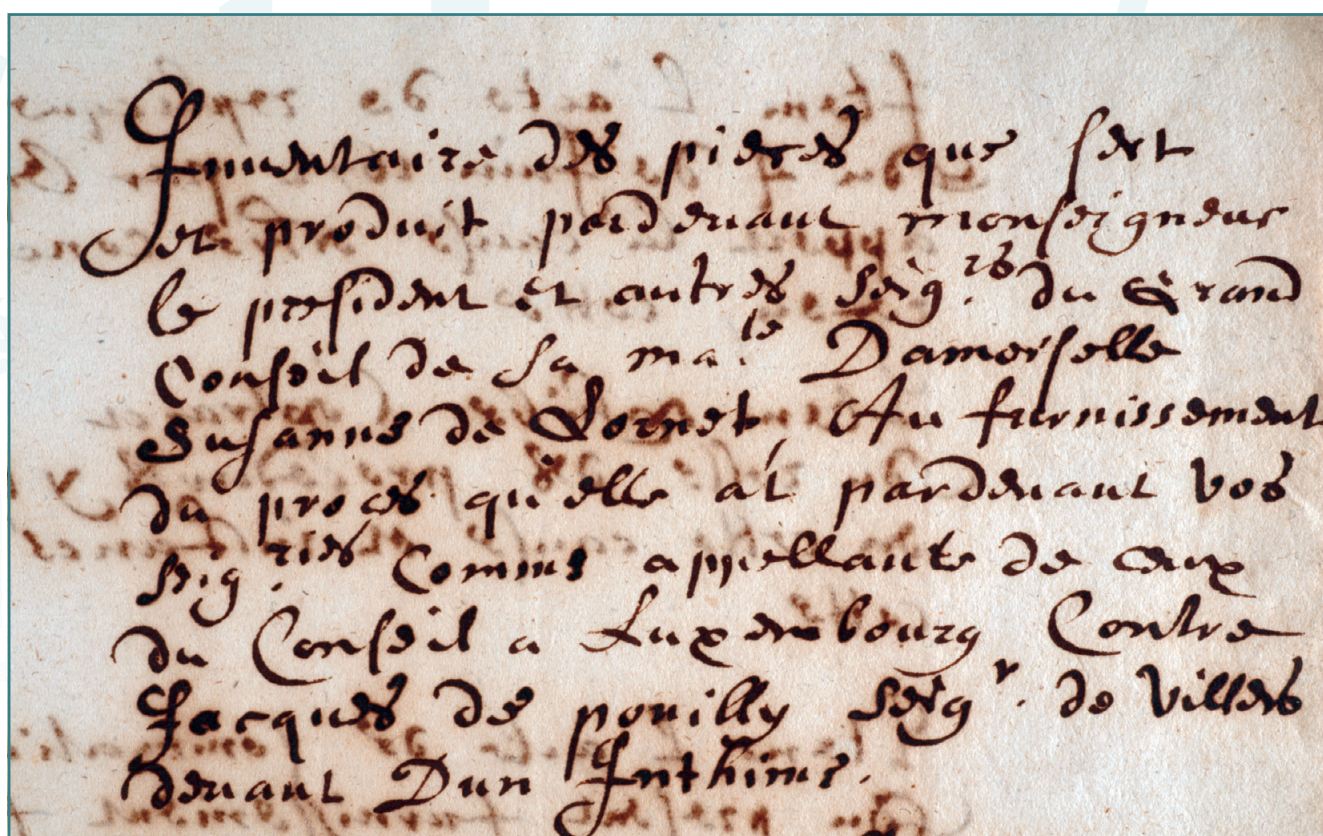


Inventaire des archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines

Dossiers de procès de Luxembourg 501-1000

1542-1792

DIRK LEYDER



INVENTAIRE DES ARCHIVES DU
GRAND CONSEIL DES PAYS-BAS À MALINES
DOSSIERS DE PROCÈS DE LUXEMBOURG
501-1000
1542-1792

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

INVENTAIRES

597



Naamsvermelding - Niet Commercieel - Geen Afgeleide Werken

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/nl/>

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

ISBN : 978 90 5746 868 1

Archives générales du Royaume

D/2016/531/019

Numéro de commande: Publ. 5579

Archives générales du Royaume

2 rue de Ruysbroeck

1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications peut être obtenue gratuitement sur simple demande (publicat@arch.be)
et est également consultable sur notre page électronique (<http://arch.arch.be>).

Numéro de l'instrument : I 597

Inventaire des archives du
Grand Conseil des Pays-Bas à Malines
Dossiers de procès de Luxembourg
501-1000

1542-1792

par

Dirk LEYDER

Bruxelles
2016

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées en communication via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro de l'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page.

I 597

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archive.

Restrictions de consultation et de reproduction

Les archives décrites dans cet inventaire sont publiques. La consultation et la reproduction sont libres.

Références aux archives

La première fois on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée.

Complet : ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME, *Archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines. Dossiers de procès de Luxembourg*, n° [cote de l'article].

Abrégé : AGR, *GCM Dossiers de procès de Luxembourg*, n° [cote de l'article].

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	7
I. IDENTIFICATION	7
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	7
A. Producteur d'archives	7
1. <i>Nom</i>	7
2. <i>Historique</i>	7
3. <i>Compétences et activités</i>	9
a. Organe administratif	9
b. Tribunal	9
c. Ressort territorial comme cour d'appel	11
4. <i>Organisation, composition et personnel</i>	12
5. <i>Procédure civile</i>	14
a. Première Instance, le rôle	14
b. Première Instance, procédures devant commissaires	15
c. Première Instance, la procédure communicatoire (« différents »).....	15
d. Procédure en appel.....	16
e. Révision	19
B. Archives	19
1. <i>Historique</i>	19
III. CONTENU ET STRUCTURE	20
A. Contenu	20
B. Sélections et éliminations.....	21
C. Mode de classement	21
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	23
A. Conditions d'accès	23
B. Conditions de reproduction	23
C. Langues et écriture des documents	23
D. Recommandations pour l'utilisation	23
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	24
A. Les archives stricto sensu du Grand Conseil	24
B. Autres séries du Grand Conseil.....	25
C. Autres dépôts d'archives	25
D. Bibliographie.....	26
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	27
INVENTAIRE	29
INDEX DES PARTIES	91

INDEX DES LIEUX.....	105
TABLE DE CONCORDANCE : NOUVELLES COTES → ANCIENNES COTES.....	111
TABLE DE CONCORDANCE : ANCIENNES COTES → NOUVELLES COTES.....	115

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

Référence: BE AGR GCM (510 – 729).
Nom: Archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines.
Dossiers de procès de Luxembourg.
Dates: 1542-1792.
Niveau de description: Archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines, Dossiers de procès de Luxembourg
Importance matérielle: 500 n^{os}.

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Grand Conseil des Pays-Bas à Malines

2. HISTORIQUE

L'histoire externe du Grand Conseil de Malines¹ prend sa source dans le conseil des Ducs de Bourgogne, composé de membres de la noblesse et de juristes. L'extension territoriale ininterrompue de l'État bourguignon sous Philippe Le Bon (1419-1467) alourdit sensiblement le poids des affaires administratives aussi bien que celui des dossiers judiciaires devant être traités. Il s'ensuivit une lente mais sûre répartition des tâches (ou spécialisation) parmi les conseillers. Peu à peu, la section composée de juristes s'organisa en cour de justice itinérante, qui prit le nom de « Grand Conseil de justice ». Vers 1445, cette nouvelle institution fut effectivement séparée du Conseil ducal originel.

Fin 1473, Charles le Téméraire (1467-1477) érigea ce Grand Conseil ambulateur en Parlement souverain, disposant de sa propre chancellerie et d'une résidence permanente à Malines (édit de Thionville, 8 décembre 1473). La fondation du Parlement de Malines s'inscrit dans le processus d'unification des complexes étatiques d'Europe de l'Ouest au cours du 15^{ème} siècle (*Rex est Lex*), et traduit encore un autre objectif politique caressé par les Ducs de Bourgogne : se rendre autonome, s'émanciper tout à la fois de la France et du Saint Empire romain de la Nation germanique. Ainsi, la Flandre et l'Artois, relevant du Parlement de Paris en tant que fiefs du roi de France, furent soustraits à cette institution.

La mort de Charles le Téméraire à Nancy (janvier 1477) sonna cependant le glas du Parlement de Malines. Sous la pression des composantes brabançonne et hennuyère des Etats Généraux, qui le dénonçaient comme émanation flagrante de la politique centralisatrice des ducs de

¹ Ce qui suit est une synthèse de LEYDER D., *Les archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines (vers 1445 – 1797)*, Bruxelles, 2010.

Bourgogne, l'institution fut purement et simplement supprimée par Marie de Bourgogne (1477-1482), fille du Téméraire (Grand Privilège, 11 février 1477). À beaucoup d'égards, on en revint à la situation qui prévalait avant 1473. Le Grand Conseil ambulatorio fut restauré et sur les instances de Louis XI, l'autorité du Parlement de Paris fut rétablie.

Par une ordonnance du 22 janvier 1504, Philippe le Beau fixa à nouveau (et cette fois définitivement) le siège du Grand Conseil à Malines. Durant près de trois siècles – soit de 1504 à 1795 – le Grand Conseil des Pays-Bas demeura à Malines de façon presque constante. Du fait de conflits militaires, les conseillers eurent par deux fois, au cours de toute cette période, à s'établir dans des lieux plus sûrs, mais chaque fois ils s'en retournèrent ensuite à Malines. Ainsi, ils déménagèrent à Namur au milieu de l'année 1580, après que les calvinistes se furent emparés de Malines. C'est au lendemain de la chute d'Anvers qu'ils regagnèrent leur résidence malinoise (septembre 1585). Pendant la guerre de Succession d'Autriche, les membres du Grand Conseil furent à nouveau contraints de trouver refuge à Namur (1746-1747), pour fuir les troupes de Louis XV qui s'approchaient dangereusement de Malines. De Namur, ils gagnèrent l'abbaye d'Echternach (Duché de Luxembourg, 1747), où ils restèrent jusqu'à la Paix d'Aix-la-Chapelle (15 février 1749).

À la fin du XVIII^{ème} siècle, l'institution entra dans une zone de fortes turbulences lors de l'accession au trône de l'empereur Joseph II. En effet, l'ambitieuse réforme judiciaire qu'avait initiée l'impatient souverain se solda par la suppression pure et simple du Grand Conseil comme de tous les tribunaux « belges »² (1er janvier 1787). En lieu et place était mise sur pied une nouvelle organisation judiciaire, composée de soixante-quatre tribunaux de première instance, de deux cours d'appel (Bruxelles et Luxembourg) et d'une cour suprême établie à Bruxelles (« Conseil Souverain de Justice »), à la fois instance de révision et organe central du pouvoir judiciaire. Face à cette réforme radicale, le Grand Conseil se soumit promptement et sans guère de protestation, peut-être dans l'espoir de pouvoir se fondre dans le nouveau Conseil Souverain de Justice. Les représentants de l'empereur (Marie-Christine et Albert Casimir de Saxe-Teschen) durent toutefois suspendre son édit dès la fin du mois de mai 1787. La vague des protestations formulées à l'encontre des réformes s'avérait – sauf au Luxembourg – trop importante.

Tous ces événements n'avaient interrompu les activités du Grand Conseil que pendant quelques mois tout au plus. Par contre, la Révolution brabançonne (décembre 1789) entraîna une suspension prolongée de ses séances. Ce n'est qu'avec le retour des Autrichiens (novembre-décembre 1790), cette fois sous la conduite de l'empereur Léopold II³, que la vieille institution put reprendre ses travaux. Le nouveau souverain annula toutes les réformes de son prédécesseur et en revint, en matière institutionnelle, à la tradition.

Après que les armées révolutionnaires françaises eurent « libéré » les Pays-Bas du despotisme (bataille de Jemappes, début novembre 1792), le Grand Conseil suivit le gouvernement dans sa retraite vers l'est. L'institution demeura à Ruremonde jusqu'à la bataille de Neerwinden (18 mars 1793), dont l'issue laissa entrevoir la perspective d'une seconde restauration autrichienne. En juillet 1793, elle reprit le chemin de Malines.

Grâce à leur victoire de Fleurus (26 juin 1794), les Français purent à nouveau se frayer un chemin vers la conquête des Pays-Bas méridionaux, tandis que les Autrichiens refluèrent une

² Exception faite des tribunaux militaires.

³ Joseph II était décédé en février 1790.

fois encore en direction de l'est. Plusieurs membres du Grand Conseil (parmi lesquels le président, le procureur-général et son substitut) les accompagnèrent en exil.

Le 1er octobre 1795, nos régions furent annexées à la République française. Les nouvelles autorités décidèrent, le 27 novembre de la même année, de supprimer les anciennes institutions judiciaires. Néanmoins, les conseillers exilés poursuivirent leurs activités quelque temps encore (à Regensburg et à Augsbourg). Un terme définitif y fut mis par le Traité de Campo Formio (17 octobre 1797). L'empereur d'Autriche y renonçait officiellement à toute prétention sur nos régions, et le Grand Conseil était définitivement aboli.

3. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Les compétences du Grand Conseil ne furent jamais énumérées et précisées légalement. Des spécialistes se sont essayés à en donner un aperçu sur base de la procédure et de la justice rendue. Il convient toutefois de souligner que leurs travaux ont essentiellement porté sur les 15ème et 16ème siècles.

a. Organe administratif

À l'instar des autres cours de justice des Pays-Bas, le Grand Conseil remplissait un certain nombre de tâches d'ordre administratif. L'institution fournissait ainsi divers avis aux autorités centrales. Elle garantissait également – après approbation et registration – la publication de la législation du pouvoir central dans la seigneurie de Malines.

b. Tribunal

En première instance

Ratione personae, le Grand Conseil était compétent en première et en dernière instance pour tout qui pouvait exciper, du fait de son titre ou de sa fonction, du *privilegium fori*. Ceci englobait toutes les personnes apparentées au souverain ou investies de fonctions importantes dans l'administration du pays : princes de sang, chevaliers de la Toison d'Or, membres de la cour (en ce compris les employés subalternes et les valets), hauts fonctionnaires et bien entendu les membres du Grand Conseil eux-mêmes (ainsi que leurs familles). Les compétences du Grand Conseil s'étendaient aussi aux personnes et institutions placées sous la *sauvegarde* du souverain: diplomates d'autres pays, négociants étrangers, certains artisans, institutions caritatives et même les veuves et les orphelins (qui, en tant que *miserabiles personae*, jouissaient de la protection spéciale du souverain). Les délits commis par les fonctionnaires du souverain (abus de pouvoir, arbitraire, oubli de leurs devoirs) étaient également portés en première instance devant le Grand Conseil.

Ratione materiae, le Grand Conseil était compétent en première et en dernière instance pour un grand nombre d'affaires. Nous pouvons citer par exemple les *cas réservés*. Il s'agissait d'affaires portées directement devant le souverain (ou sa justice), sans passer par les cours scabinales et féodales, parce que c'étaient le souverain, son autorité, son domaine ou l'ordre public qu'elles mettaient en cause (e.a. crimes de lèse-majesté, faux monnayage, atteintes à l'ordre public, délits de censure, etc.). Les litiges relatifs aux décisions du souverain (dans l'acception la plus large du mot) étaient eux aussi portés en première instance devant le Grand Conseil (ordonnances, décrets, privilèges, nominations, mandements, dons, lettres de course, etc.). L'institution se prononçait en outre pour une série de litiges portant sur les droits régaliens (aides et autres impôts, droits de péage, etc.). Les actions en maintenue étaient elles

aussi de son ressort, de même que les contestations de sentences rendues par le Grand Conseil lui-même. Celui-ci jouissait enfin d'une compétence par prévention.

En appel

En principe, l'appel n'était envisageable que pour des affaires civiles.

Originellement, l'appel contre des jugements des tribunaux inférieurs était confié aux conseils provinciaux de justice (p. ex. le Conseil de Namur). C'est par-dessus ces conseils provinciaux que se développa le Grand Conseil, et avec lui, à partir de 1450 environ, une seconde forme d'appel, visant les jugements des conseils provinciaux en question. Ainsi apparut la possibilité d'un double appel (p. ex. contre un jugement d'une cour scabinale devant le Conseil de Namur, puis contre un jugement de ce dernier devant le Grand Conseil de Malines).

Simultanément, la possibilité existait d'introduire directement devant le Grand Conseil un appel contre des jugements rendus par les cours scabinales et les cours féodales. Cette faculté était utilisée lorsque ces juridictions inférieures ne relevaient d'aucun conseil provincial de justice (p. ex. Cambrai, Valenciennes, les *Terres de Débat*⁴, les *Terres Franches*⁵, la seigneurie de Malines)⁶, ou bien « sans moyen » (*omisso medio*), c'est-à-dire sans avoir recours à la procédure d'appel intermédiaire devant le conseil provincial de justice dont dépendait la juridiction inférieure en cause.

Réformation

La réformation était une technique juridique selon laquelle les jugements rendus par certaines cours scabinales privilégiées étaient directement transférés devant le Grand Conseil, pour un second traitement sur le fond suivant la procédure de première instance. Contrairement aux affaires traitées en appel, le jugement initial était, avec la réformation, bel et bien exécuté.

Évocation

En vertu de l'évocation, une affaire – lorsqu'elle était pendante – pouvait être soustraite à une juridiction inférieure pour être soumise au Grand Conseil. À partir de 1531, le recours à cette procédure était subordonné, en principe, à l'intervention personnelle du souverain.

Révision

La révision (ou *proposition d'erreur*) est une technique qui pouvait être invoquée, sous certaines conditions, en cas de contestation d'un prononcé du Grand Conseil lui-même. La sentence controversée faisait l'objet d'un examen par un collège de membres du Grand Conseil (qui avaient donc à statuer sur leur propre décision), élargi à des membres de conseils provinciaux de justice et du Conseil privé. Aucune révision d'affaires possessoires⁷ et de sentences interlocutoires « *réparables en diffinitive* » n'était cependant possible. En révision (et durant le 16ème siècle au moins) la sentence initiale était elle aussi exécutée (et non suspendue).

⁴ Correspondant à l'actuel « pays des collines », la « Terre de Débat » est le nom de la région comprise autour de Flobecq et de Lessines, et que la Flandre et le Hainaut se disputèrent jusqu'en 1743.

⁵ Les « Terres Franches » englobaient notamment la principauté de Steenhuize, Revin et Fumay.

⁶ Jusqu'en 1530 – année où fut créé le Conseil d'Artois –, certaines cours scabinales d'Artois étaient autorisées à introduire directement appel auprès du Grand Conseil de Malines.

⁷ VAN RHEE C.H., *Litigation and Legislation. Civil Procedures at First Instance in the Great Council for the Netherlands in Malines (1522-1559)*, Bruxelles, 1997, p. 225 : « Early-modern practice derived the distinction between the two traditional types of real actions, designated as 'petitory' and 'possessory', from Roman Law. Petitory actions were aimed at the protection of ownership, whereas possessory actions were used to safeguard possession ».

Condamnation volontaire

Cour suprême de justice, le Grand Conseil était habilité à rendre le droit à l'issue des diverses procédures de contradiction (en d'autres termes, tout ce qui précède). Il traitait aussi les condamnations volontaires. En vertu de la condamnation volontaire, les parties acceptaient, dans le cadre ou non d'un différend, d'être condamnées à l'application d'un accord.

c. Ressort territorial comme cour d'appel

Le ressort du Grand Conseil et de ses prédécesseurs en droit évolua fortement au fil du temps, et cela dans un sens comme dans l'autre. Sous la pression de facteurs internes et externes, l'influence du Grand Conseil se réduisit toutefois graduellement dès la fin du 16ème siècle.

Si le Grand Conseil itinérant tel qu'il existait sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire constituait la cour suprême de justice pour l'ensemble des possessions souveraines des ducs de Bourgogne, le ressort du Parlement de Malines se limitait aux *pays de par deça* (Thionville, 1473). Et tandis que le Parlement de Malines était compétent pour les onze principautés et provinces des « Pays-Bas » qui se trouvaient en 1473 sous la souveraineté de Charles le Téméraire (à savoir le Brabant, le Limbourg, la Flandre, la gouvernance de Lille/Douai/Orchies, l'Artois, le Hainaut, Namur, le Luxembourg, la Hollande, la Zélande et la seigneurie de Malines), le Grand Conseil itinérant perdit, lors de sa résurrection, toute autorité sur la Flandre et l'Artois. Dès 1477, c'est à nouveau auprès du Parlement de Paris qu'étaient introduits les appels en provenance de ces deux comtés⁸.

L'ordonnance de 1504 fixant, à titre définitif, le Grand Conseil à Malines, n'apporta aucune modification à son ressort. Celui-ci s'étendit fortement, par contre, par suite des conquêtes et autres faits d'armes de Charles Quint, au 16ème siècle : Tournai et le Tournaisis en 1521, la Frise en 1523, Utrecht en 1529 et la Gueldre en 1547. In 1522/1526, l'empereur parvint même à rattacher la Flandre et l'Artois au ressort de l'institution (Paix de Madrid).

Pratiquement à la même époque, le Grand Conseil eut à encaisser de sérieuses pertes territoriales. Le Conseil de Hainaut et le Conseil de Brabant revendiquèrent leur souveraineté, qui ne tarda pas à être reconnue (le Hainaut en 1515, le Brabant respectivement en 1515 et en 1530).

La Révolte des Pays-Bas (et la scission qui s'ensuivit) se traduisirent par un nouveau recul du ressort en appel du Grand Conseil. Hormis la Gueldre espagnole, tous les territoires septentrionaux furent perdus au cours des années 1580-1585 (Hollande, Zélande, Utrecht, Frise et la majeure partie de la Gueldre) et définitivement soustraits – tout comme le nord de la Flandre – à l'autorité du Grand Conseil.

Durant le 17ème siècle, les guerres entreprises contre les souverains espagnols par les rois Louis XIII et Louis XIV se soldèrent également par d'importants reflux territoriaux. Dès 1643, l'Artois dut être abandonnée, avant que l'expansion française n'absorbât, pendant le dernier tiers du siècle, des parties entières du comté de Flandre (Lille et Douai, Cassel, Bourgbourg, Bergues, Dunkerque, Bailleul), du Hainaut (Valenciennes, Maubeuge, Avesnes) et du Luxembourg (Thionville) (1668-1700).

À cette époque, d'autres territoires échappèrent temporairement à l'autorité du Grand Conseil de Malines. En 1684, le duché de Luxembourg fut annexé par la France et passa sous la

⁸ Toutefois, le Grand Conseil continua, après 1477, à recevoir des appels introduits à l'encontre de jugements du Conseil de Flandre.

juridiction du Parlement de Metz. La fortune des armes le ramena en 1699 dans la sphère d'influence du Grand Conseil, hormis la région de Thionville, définitivement arrimée à la France. Au cours des années 1711-1714, un système d'appel réciproque entre les Conseils de Namur et de Luxembourg fut introduit.

La zone d'influence du Grand Conseil se réduisit encore à la fin du 18ème siècle, lorsque les Conseils de Luxembourg et celui de Tournai et du Tournais parvinrent à se soustraire à son autorité. Le premier obtint le statut de cour souveraine (ordonnance du 1er août 1782). Le Conseil de Tournai et du Tournais fut quant à lui assujetti au Conseil souverain du Hainaut (ordonnance du 22 novembre 1782).

La suppression du Conseil de Brabant par Joseph II, en juin 1789, restaura la compétence du Grand Conseil sur le duché en question. Rétrospectivement, cette tardive extension apparaît cependant comme un chant du cygne, car le déclenchement de la Révolution brabançonne (décembre 1789) eut pour conséquence le rétablissement du Conseil de Brabant.

À la fin de la période autrichienne, le ressort territorial du Grand Conseil se réduisait à la Flandre, à Namur, à la Gueldre autrichienne et à la seigneurie de Malines⁹.

4. ORGANISATION, COMPOSITION ET PERSONNEL

L'organisation et la composition du Grand Conseil subirent nombre de modifications au cours du 15ème siècle ainsi qu'au début du 16ème siècle. Ce n'est qu'à partir de 1559 qu'une plus grande stabilité prévalut dans ces domaines (ordonnance du 8 août 1559).

Les *présidents* devaient garantir l'ordre et la discipline au Grand Conseil. Cependant, au 18ème siècle, ils eurent également une fonction politique. En effet, leur principale mission était alors le maintien des droits du souverain dans leur ressort.

Les *conseillers* étaient chargés en premier lieu du traitement des procès intentés devant le Grand Conseil. En tant que conseillers-commissaires, ils étaient également chargés – si la nécessité s'imposait – d'effectuer des enquêtes avant de rendre un verdict. Lorsque tous les éléments nécessaires étaient rassemblés, il appartenait à l'un des conseillers d'établir une brève synthèse du procès, pour permettre au Conseil de rendre sa sentence. Celle-ci était rendue à la majorité des voix, en tous cas certainement à partir de 1559.

Initialement, tous les procès étaient traités en session plénière. Cependant, le bicaméralisme se substitua à cette procédure en 1531. Désormais, deux chambres, comptant chacune au moins 5 conseillers, fonctionnèrent simultanément. Des matières importantes, délicates ou compliquées, furent encore traitées par les deux chambres réunies. En 1627, Philippe IV créa même une troisième chambre. Pour composer celle-ci, 5 conseillers supplémentaires furent désignés. La création de cette troisième chambre était motivée par le grand nombre d'affaires à traiter et par l'absentéisme de nombreux conseillers. Cependant, cette chambre fut abolie à peine cinq ans plus tard (1632).

Le nombre de conseillers évolua à travers le temps. En 1473, furent nommés 20 conseillers et 6 maîtres de requêtes. Lors de l'abolition du Parlement de Malines (1477), ce nombre fut réduit à 13 conseillers-maîtres de requêtes. En 1504, en 1509 et en 1531, le nombre des conseillers correspondit respectivement à 14, à 15 et à 12. En 1627 (année de la création de la troisième chambre), ce nombre fut porté à 19, pour retomber à 14 en 1632 (abolition de cette

⁹ Il est utile de rappeler ici que la principauté de Liège, le comté de Looz, le duché de Bouillon et le domaine abbatial de Stavelot-Malmédy demeurèrent toujours hors du ressort du Grand Conseil de Malines.

troisième chambre). Malgré la diminution incessante du ressort territorial du Conseil, le nombre de 14 conseillers demeura inchangé tout au long des 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Parmi les conseillers du Grand Conseil, il y eut toujours quelques ecclésiastiques. Et malgré quelques contestations qui émaillèrent au cours du 16^{ème} siècle, le procureur-général fut toujours comptabilisé parmi les conseillers.

Les *greffiers* – trois en 1473 et deux à partir de 1522 – prenaient soin du rôle, étaient présents lors des plaidoyers, dressaient le procès-verbal des sessions des chambres de conseil et tenaient à jour divers registres. Une partie importante de leurs tâches consistait en la rédaction des sentences, plus particulièrement les sentences « étendues », pour lesquelles le concept (le « *dictum* ») était rédigé par le conseiller-rapporteur. Souvent, ils lisaient les sentences étendues en plein conseil. Ils exerçaient également le rôle d'adjoint auprès des conseillers-commissaires.

En 1504, les greffiers furent chargés explicitement de la perception des « épices ». Ces sommes, fixées par la Cour lors de la conclusion du procès, devaient être acquittées par les parties auprès du conseiller-rapporteur (dont le nom restait cependant secret). Les greffiers étaient également responsables des sommes d'argent ou des biens déposés au greffe pendant le procès. C'est le plus souvent à eux aussi qu'il appartenait d'évaluer les frais de procès.

Il importe de souligner par ailleurs que les greffiers assumaient également la responsabilité d'une partie des archives du Grand Conseil. En effet, ils gardaient les documents déposés par les procureurs au greffe et ils contrôlaient ces dossiers lors de leur réception. Afin d'assurer la gestion des nombreux sacs de procès, les greffiers étaient assistés, depuis 1559, par un clerc : le « garde-sac ». Un autre clerc s'occupait habituellement du travail d'écriture et des copies.

La tâche des secrétaires – une dizaine à partir de 1504 – englobait tout ce qui se rapportait au traitement des requêtes. En outre, ils s'occupaient de la correspondance du Grand Conseil. Souvent, les secrétaires faisaient fonction d'adjoint d'un conseiller-commissaire. Dans ce cas, ils étaient chargés des procès-verbaux des enquêtes et des verbaux.

Le *receveur des exploits* percevait les amendes imposées par le Grand Conseil (par exemple, pour « fol appel » ou lors de refus d'une « proposition d'erreur »). De plus, il encaissait les revenus de ventes publiques de biens confisqués, le produit de compositions avec le gouvernement, etc. Il effectuait également certains paiements : livraisons de bois et de chandelles, réparations, frais pour la concélébration de la messe, frais de voyages etc.

Deux *huissiers* au moins assistaient personnellement aux séances du Grand Conseil. Ils y veillaient à l'ordre et la bienséance, et avaient pour mission de repousser toute personne étrangère aux séances. Ils accompagnaient le président au moment de son arrivée et lors de son départ. La tâche la plus importante des huissiers était cependant la citation des parties ou des témoins, et l'exécution des décisions judiciaires et autres mandements de la Cour. Ils remplissaient aussi d'autres tâches, telles que l'arrestation de suspects, la confiscation de biens, la perception d'amendes, et le transport ou la surveillance de prisonniers. Enfin, la Cour faisait aussi appel aux huissiers lorsqu'elle entendait des témoins.

Le nombre des huissiers « ordinaires » fluctua quelque peu pendant le 15^{ème} siècle. Lors de l'établissement définitif du Grand Conseil à Malines (1504), ce nombre fut fixé à douze¹⁰. À côté de ces *ordinarii*, il y avait cependant – surtout en dehors de la ville – beaucoup de huissiers « extraordinaires » (des huissiers nommés sans vacance).

¹⁰ À l'époque du Parlement de Malines, l'institution comptait également douze huissiers « ordinaires ».

Les *procureurs* représentaient les parties en droit. Ils répondaient du (bon) déroulement du procès et passaient tous actes nécessaires à cette fin. À l'issue de la phase d'instruction du procès, le procureur remettait le dossier de sa partie au greffe. Pour ce faire, il dressait un inventaire de toutes les pièces du dossier, puis il le signait.

Les *avocats* aidaient leur partie avec des avis juridiques. Ils rédigeaient également les notes de plaidoirie (mémoires, avertissements, reproches, etc.). Il appartenait aussi aux avocats de plaider. De plus, les avocats servaient régulièrement d'adjoints aux conseillers-commissaires.

Initialement, un procureur *ad hoc* était désigné lorsque les droits ou les intérêts du souverain (dans leur acception la plus large) étaient en cause lors d'un procès. En 1477 au plus tard, la fonction permanente de *procureur-général* fut instaurée. Dans les procès en question, il représentait le souverain.

Le grand nombre de procès dans lequel le procureur-général se trouvait impliqué et la diversité de ses tâches et activités, rendirent nécessaire la création de la fonction de *substitut procureur-général*. Ce dernier assistait le procureur-général et le remplaçait en cas d'absence. À partir de 1465, la fonction de substitut procureur-général devint quasi permanente.

Le procureur-général était le représentant du souverain, mais non son avocat. Lors de la période du Parlement de Malines (1473-1477) et de nouveau à partir de 1531, cette dernière fonction fut remplie par l'*avocat-fiscal*¹¹. « L'avocat du roi » devait d'une part prêter son assistance au procureur-général et lui procurer des avis ; d'autre part, il était chargé de rédiger les notes de plaidoirie et de plaider.

5. PROCÉDURE CIVILE

Dans l'administration de la justice, les différentes techniques pour intenter un procès devant le Grand Conseil – première et dernière instance, évocation, réformation, et appel – ont donné lieu à deux sortes de procédure.¹² D'une part, il y avait la procédure pour les affaires en première et dernière instance, utilisée également pour les affaires en évocation et celles en réformation. D'autre part, il y avait la procédure en appel, réservée strictement aux vraies affaires d'appel.

a. Première Instance, le rôle

La procédure en première instance débutait par une requête unilatérale (« requête de venue en cour »), dans laquelle le requérant demandait d'ordonner à la partie adverse de faire (ou de laisser) ce que le requérant estimait être son droit. Cette requête était introduite auprès d'un secrétaire, qui la transmettait au président. À son tour, celui-ci communiquait la requête à un conseiller-maître des requêtes pour examen. Ce dernier examinait dans quelle mesure la demande formulée dans la requête était susceptible d'être traitée par le Grand Conseil. Il apostillait la requête et la remettait ensuite au secrétaire.

Ensuite, un mandement était délivré à un huissier, contenant l'ordre de notifier la demande à la partie adverse, et de la citer devant le Grand Conseil si elle ne voulait pas accéder à la demande (« lettres de commission »). Un rapport de la citation était dressé.

¹¹ Entre 1473 et 1477, il y eut même un premier et un second avocat.

¹² Dans cet inventaire, aucun procès criminel n'est décrit. Pour la procédure criminelle, voir : LEYDER, *Les archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines*.

L'affaire était inscrite au rôle par la comparution des parties (ou de leurs procureurs). Ensuite, le demandeur devait formuler sa demande, et le défendeur recevait la faculté d'y répondre. Le cas échéant, ce dernier présentait une demande reconventionnelle.

Après les plaidoyers oraux, la Cour ordonnait éventuellement aux parties de confirmer leurs demandes et arguments par écrit, de soumettre leurs pièces justificatives et de déposer leurs pièces de plaidoirie (« mémoires », « écritures » suivis, le cas échéant, « d'additions » ou « d'avertissements », etc.) (« appointment dispositif »).

La procédure d'examen des preuves s'effectuait devant des conseillers-commissaires, préposés à cet effet par la Cour. Afin de déterminer les éléments contestés, chaque fait ou argument, avancé par une des parties adverses, était présenté à l'autre partie en demandant si elle l'admettait ou non (procédure *per verbum credit vel non credit*). C'était aux parties de fournir leurs moyens de preuve. L'introduction de certains documents justificatifs et la citation de certains témoins pouvaient être contestées par la partie adverse, ce qui entraînait la production de nouvelles pièces de plaidoirie (« reproches » ou « *contreditz* » etc.) auxquels l'autre partie avait la faculté de répliquer par des « salvations ». Parfois, les commissaires devaient entreprendre un voyage pour effectuer une enquête sur place.

Lorsque l'enquête était close, toutes les pièces du procès étaient inventoriées en présence des deux parties (ou de leurs représentants). Cette « évangelisation » des sacs de procès se faisait soit devant les conseillers-commissaires, soit au greffe. Pour ce faire, chaque partie plaçait ses pièces dans un sac de jute ou de lin, sur lequel une étiquette en parchemin était cousue contenant le nom des parties. Puis, chaque partie remettait son sac / ses sacs au greffier (« furnissement »).

Par la conclusion en droit, les parties demandaient ensuite au Grand Conseil de « dire le droit ».

Dans ce but, le président désignait un conseiller-rapporteur (i.e. « la distribution »), qui devait étudier l'affaire et dresser un rapport sur base du dossier. Lorsque le rapport le permettait, une délibération plénière avait lieu. Ensuite, l'arrêt était prononcé en audience publique.

b. Première Instance, procédures devant commissaires

Jusqu'à présent, la procédure devant commissaires est très mal connue. Dans ces affaires « commissariales », les parties (ou leurs représentants) comparaissaient devant un conseiller-commissaire. Elles (Ils) formulaient leur position de manière orale, produisaient des documents (marqués comme « exhibés au verbal », *gethoond ten verbaele*) et attendaient ensuite une décision. Ajoutons qu'une affaire pouvait commencer sur le rôle, pour être renvoyée aux commissaires, et retourner ensuite, éventuellement, au rôle.

c. Première Instance, la procédure communicatoire (« différents »)

Les « différents » commençaient également par une requête. À la différence des procès sur le rôle, l'apostille sur ces requêtes-ci ne comportait pas de citation mais un ordre de montrer la requête à la partie adverse (« soit [*icelle requête*] *monstrée à partie* ») et d'attendre la réponse écrite. Ensuite, les parties procédaient pour ainsi dire par voie postale. En effet, les pièces (réponse, réplique, duplique, etc.) étaient envoyées de part et d'autre (via les maîtres des requêtes). Les parties ne comparaissaient donc jamais devant la Cour, et n'étaient pas confrontées l'une avec l'autre.

Lorsqu'une telle affaire était suffisamment introduite, le dossier était envoyé au président qui désignait un conseiller-rapporteur. Ce dernier faisait rapport à la chambre du conseil.

Dans les documents, la procédure *communicatoire* est aisément identifiable. En effet, les parties s'appellent toujours « suppliant » et « rescribent », tandis que les affaires mêmes sont donc qualifiées de « différents ».

d. Procédure en appel

Dans le domaine des appels, le Grand Conseil de Malines établissait une distinction entre les appels de jugements rendus dans ce qu'il appelait des « procès par écrit » et les appels de sentences rendues dans des procès qu'il ne cataloguait pas comme « procès par écrit ». Dans le premier cas, la procédure en appel était utilisée. Dans le second cas, les appels étaient traités comme des affaires de première instance et donc selon la procédure correspondante.

Quand s'agissait-il d'un « procès par écrit » ? Si l'affaire intentée devant l'instance précédente (ou les instances précédentes) n'était pas instruite de manière écrite, il n'existait évidemment pas de dossier écrit. Par conséquent, l'affaire devait être reprise dès le début, selon la procédure en première instance. Si au contraire l'affaire intentée devant l'instance précédente (ou les instances précédentes) était bel et bien instruite de manière écrite (y compris un « appointement dispositif » (ordonnant aux parties de déposer leurs plaidoiries) et un « acte de conclusion » (dans lequel les parties déclaraient le litige tranché)), alors le Grand Conseil devait décider s'il allait recevoir le procès en tant que « procès par écrit » ou non. Cette décision était prise après les plaidoyers.

Si le Grand Conseil ne recevait pas le procès en question comme un « procès par écrit », l'affaire était reprise dès le début, selon la procédure en première instance. Si, inversement, le Grand Conseil recevait l'appel d'un jugement comme un « procès par écrit », le dossier original devait être envoyé à Malines. Dans ce cas, la Cour jugeait l'affaire sur base de ce dossier (*ex eisdem actis*), sans que de nouvelles pièces puissent encore être ajoutées à celui-ci¹³. La question était alors de savoir si la décision du juge appelé était fondée ou non (*an bene vel male iudicatum*). En effet, l'origine de l'appel était un litige entre l'appelant et les juges en première instance – les appelés ou « *adjournés* » –, cités pour défendre leur jugement devant le Grand Conseil.

Dans ce qui suit, nous décrivons les actes les plus importants de la procédure en appel (lorsqu'il s'agissait donc d'un « procès par écrit »). Comme pour la procédure en première instance, nous signalons systématiquement les « suites archivistiques » de ces actes, pour que les chercheurs puissent reconnaître d'autant plus facilement les documents en question dans les dossiers, et pour qu'ils puissent établir plus aisément le rapport avec les registres des archives de la Cour *stricto sensu*. Par précaution, nous attirons l'attention du chercheur sur le fait que nombre de questions relatives à la procédure en appel restent actuellement en suspens.

Intenter une action

Celui ou celle qui se sentait lésé(e) par la sentence d'une cour, avait le droit de faire appel de cette sentence. Cela se faisait soit immédiatement après le jugement, soit endéans les dix jours. Interjeter appel au Grand Conseil de Malines s'effectuait toujours par l'envoi d'une requête, adressée au souverain. Cette requête contenait une plainte contre le jugement de la cour inférieure et la demande d'une sentence adéquate. Elle était transmise au président, qui la

¹³ Cependant, de nouveaux faits pouvaient être apportés en raison d'un « relief ».

renvoyait à un conseiller-maître des requêtes pour examen. Sa décision était apostillée en bas de la requête et copiée en haut de la marge gauche.

Il ne suffisait pas d'interjeter appel. En effet, l'appel devait aussi être formellement relevé et signifié à la partie adverse ainsi qu'au(x) juge(s) de la cour inférieure. Ceci devait se faire endéans les trois mois suivant l'appel. En outre, le premier jour du procès en appel devait impérativement se dérouler au cours de ce délai. D'abord des « lettres patentes (de relief) d'appel » devaient être rédigées. Au nom du souverain, ces lettres – couchées sur le parchemin – étaient adressées « au premier huissier ou sergent d'armes sur ce requis ». Celui-ci notifiait l'ordre contenu dans les lettres en question (mandement de citation en appel). Les juges *a quo* étaient donc assignés en tant qu' « appelés » pour venir défendre leur sentence. La partie adverse – ayant gagné la cause en première instance – était intimée. Le jour convenu, elle *pouvait* donc comparaître devant le Grand Conseil, si ceci lui semblait opportun. Bien qu'il n'était nullement obligé de comparaître, l'adversaire était pourtant présent la plupart du temps lors d'un procès en appel.

Si l'appelant ne relevait pas son appel, la partie adverse pouvait prendre l'initiative et demander, au moyen d'une requête, de déclarer l'appel « désert » (*acte de congé de court*) ou de citer l'appelant négligent (*lettres patentes en matière d'anticipation*). Lorsque de telles lettres d'anticipation étaient données, les parties intervertissaient leur place : l'intimé – *impétrant en matière d'anticipation* – devenait demandeur, et l'appelant – *anticipé* – devenait défendeur.

Citation

Les huissiers dressaient de brefs rapports sur leur intervention, à l'intention de la Cour. Les lettres patentes d'appel (les originales) se trouvent dans le dossier de l'appelant ainsi que les exploits des huissiers, rédigés habituellement sur papier et attachés à ces premières. Dans le dossier de l'intimé, il se trouve souvent une copie (abrégée) des deux.

Présentation / Défaut

Si l'appelant ne se présentait pas le jour convenu, l'appel était déclaré « désert ». L'appelé recevait alors un « acte de congé de court ». L'appelant faisant défaut se voyait condamné à une amende de « fol appel » et aux frais du procès. En outre, la sentence *a quo* était confirmée.

Si l'appelé ou l'intimé ne se présentait pas le jour convenu, une nouvelle assignation était lancée et la procédure suivait son cours.

Instruction / Plaidoyers

Lorsque les parties se présentaient le jour convenu, les plaidoyers pouvaient commencer. En principe, les parties étaient représentées par leur procureur respectif. Ceux-ci déposaient à cet effet leur procuration au greffe. Les plaidoyers ou audiences étaient présidés par un ou deux conseiller(s)-maître(s) de requêtes.

Avant de débiter son audience, la Cour demandait à l'appelant une caution pour le cas où son appel serait déclaré irrecevable ou indu (et où l'appelant serait donc condamné à une amende pour « fol » ou « frivole » appel).

Ensuite, l'appelant devait présenter les lettres patentes (de relief) d'appel, la citation et l'exploit du huissier ainsi que la sentence *a quo* (ou une copie de celle-ci). Pour ce qui est de cette dernière, une copie du dictum (la version courte de la sentence) était souvent suffisante.

Puis, (l'avocat de) l'appelant exposait ses griefs, en concluant que la sentence *a quo* était fautive et abusive, et qu'il faisait donc appel à bon droit. Cet exposé était appelé le « *ramenee à fait* » (*acte de griefs, acte de ramené à fait*). Naturellement, la partie adverse soutenait le contraire, en concluant que l'appel était indu (*acte de réponse*). Les expéditions des actes de procédure (déposées dans le dossier) sont faciles à reconnaître. Généralement, elles étaient écrites sur un petit bout de parchemin. Elles contiennent non seulement le rapport de ces actes, mais aussi la décision relative à la suite de la procédure.

Parfois, les plaidoyers étaient réduits à ces deux éléments nécessaires : demande et réponse. Il arrivait néanmoins qu'ils se prolongent par une réplique de l'appelant, puis une réponse à cette réplique (appelée « *duplique* ») formulée par l'autre partie, une « *triplique* » (de l'appelant), une « *quadruple* » (de la partie adverse), etc.

Après les plaidoyers et l'échange éventuel de pièces, le Grand Conseil statuait sur la réception du procès en tant que « *procès par écrit* » (*appointment dispositif* dans un *acte dispositif*). Lors de ce jugement interlocutoire, les parties pouvaient encore ajouter un bref mémoire au dossier¹⁴.

Par l'*acte de conclusion en cause*, les parties déclaraient ensuite que le litige était tranché.

Si le procès était reçu comme « *procès par écrit* », les dossiers de la cour inférieure devaient être transférés à Malines. Pour ce faire, l'appelant avait deux semaines, un mois ou six semaines, en fonction de la distance qu'il fallait parcourir. Cette période commençait le premier jour du procès.

« *Furnissement* »

La procédure sur le rôle terminée, les pièces devaient être remises au greffier. Pour ce faire, elles étaient placées dans des sacs de jute ou des sacs en lin. Le procureur faisait un inventaire de toutes les pièces présentes et le signait. Lorsque les pièces versées dans le sac ne correspondaient pas intégralement à l'inventaire du dossier, le greffier ne pouvait pas l'accepter. Si, par contre, tout était en règle, il cousait une étiquette en parchemin sur le sac, sur laquelle il notait les noms des parties et de leurs procureurs.

Jugement¹⁵

La procédure en appel (lors d'un « *procès par écrit* ») ne prévoyait pas d'enquête ou d'investigation. En effet, de tels actes avaient eu lieu, en principe, pendant le procès en première instance. Ainsi la « *visite* » du procès pouvait commencer immédiatement après les plaidoyers. Le président du Grand Conseil désignait à cet effet un conseiller-rapporteur qui se voyait chargé de la préparation de la délibération. Il étudiait l'affaire (et le dossier) à fond, faisait un résumé des pièces remises en relevant les principaux arguments des deux parties, et rédigeait une proposition de sentence.

La chambre du conseil délibérait en assemblée plénière sur la sentence.

Après la conclusion du procès, le conseiller-rapporteur établissait le « *dictum* » – une version abrégée de la sentence. Ensuite, ce *dictum* était remis au greffier. Sur la base de ce document et des pièces du dossier, ce dernier rédigeait alors – seulement si les parties le souhaitaient¹⁶ –

¹⁴ Lors d'appels « *omisso medio* », le renvoi était également possible après les plaidoyers.

¹⁵ Les pièces relatives à la sentence ne font pas partie des dossiers de procès. En outre, dans bon nombre d'affaires, il ne fut jamais prononcé de sentence.

¹⁶ L'extension de la sentence n'était pas demandée systématiquement.

une sentence étendue (sur parchemin)¹⁷. Les sentences étendues contenaient la dénomination précise des parties, la reconstitution de toute la procédure (les instances inférieures comprises), l'énonciation des principaux arguments (de part et d'autre) et la sentence. Par contre, elles ne contenaient jamais de motivation. En effet, le Grand Conseil de Malines conservait à sa discrétion les réflexions ayant conduit à son jugement.

La sentence réglait également la question des frais du procès. Si l'appel était déclaré indu ou s'il était rejeté, l'appelant se voyait condamné au paiement non seulement des frais du procès mais aussi d'une amende pour « fol appel ».

Il va de soi que toutes les sentences étaient prononcées au nom du souverain.

e. Révision

Révision ou « proposition d'erreur » était une technique à laquelle les parties pouvaient avoir recours, sous certaines conditions, pour contester un jugement du Grand Conseil lui-même.

La requête visant à entamer la procédure de révision devait être introduite par la partie perdante, endéans les deux ans suivant la sentence. Cette requête était toujours adressée au souverain, et pouvait être introduite aussi bien auprès du Grand Conseil qu'auprès du Conseil privé. Elle devait toujours mentionner les « erreurs proposées ».

Ensuite, l'impétrant recevait des lettres patentes avec lesquelles il pouvait citer la partie adverse. Cette citation devait se faire également endéans les deux ans suivant la sentence.

Le jour convenu, l'impétrant devait payer une caution, au cas où la révision serait jugée indue. Ensuite commençaient les débats contradictoires.

Les plaidoyers finis et les débats clos, les deux parties étaient invitées à remettre un bref mémoire (comme cela se faisait dans la procédure en appel).

Puis, le collège devant rendre un jugement était élargi. Des juristes d'autres cours ou institutions étaient en effet ajoutés aux conseillers du Grand Conseil. Le choix de ces juristes était laissé à la discrétion du souverain, aussi bien que leur nombre (12 à 14). Lorsque ce collège élargi estimait nécessaire de faire des enquêtes complémentaires (avant de rendre son jugement), il pouvait les demander.

Ensuite, au moins une des deux parties demandait « que droit soit prononcé ». Ce faisant, le collège élargi pouvait confirmer la sentence initiale, la corriger ou la renverser.

B. ARCHIVES

1. HISTORIQUE

Au cours de leur phase dynamique, les archives du Grand Conseil étaient conservées en majeure partie au greffe. Le grenier du palais était également utilisé pour la sauvegarde des archives. En outre, des pièces faisant partie d'affaires pendantes ou même d'affaires conclues se trouvaient régulièrement au domicile de conseillers, greffiers, procureurs et avocats.

¹⁷ Pour les directives que recevaient les greffiers pour la rédaction de ces sentences étendues, voir : WIJFFELS A., *Grand Conseil de Malines: La rédaction des sentences étendues et le recueil de jurisprudence de Guillaume de Gryssperre*, dans WIJFFELS A. (red.), *Case Law in the Making. The Techniques and Methods of Judicial Records and Law Reports*, t. 1 : *Essays*, Berlin, 1997, p. 299-316 ; KOSTER-VAN DIJK J.M.I., *Instruction pour le greffier du Grand Conseil concernant la rédaction des sentences (introduction et édition du texte)*, dans WIJFFELS A. (ed.), *Miscellanea Consilii Magni III*, Amsterdam, 1988, p. 17-41.

Les vicissitudes de l'institution ont toujours eu des conséquences pour ses archives. Ainsi les archives ont dû être mises en sécurité lors du pillage de la ville par les troupes du duc d'Albe, en 1572. Et en 1746, lorsque Malines fut prise par les Français, Louis XV décida de transférer une partie considérable des archives du Conseil au Parlement de Flandre. La plupart de ces papiers retournèrent toutefois à Malines dès la fin de la Guerre de Succession d'Autriche (1749). En 1769-70, à l'occasion du Traité des Limites, une autre partie des archives fut restituée.

Lorsque les Pays-Bas autrichiens furent annexés à la France (1794), le président et quelques conseillers décidèrent de s'exiler en Allemagne et d'y continuer leurs activités. Le Traité de Campoformio ayant supprimé définitivement le Grand Conseil (17 octobre 1797), ils décidèrent d'envoyer à Vienne les archives qu'ils avaient sous la main. En 1803 et 1809, ces documents furent transférés à Paris. Quelques années plus tard, ils purent toutefois regagner Bruxelles (Traité de Paris, 1814 et 1815). Ils furent d'abord placées à l'Hôtel de la Chambre des Comptes (1815-1820). Ensuite, ils furent hébergées au Palais de Justice, devenu siège des archives de l'Etat (1822-1823).

En 1794, une partie substantielle des archives du Grand Conseil était restée à Malines. En 1827, cette partie-là fut transportée, par bateau, à Bruxelles et placée au greffe de la Cour supérieure de justice. Cinq ans plus tard, le gouvernement décréta que « toute la partie des archives des anciennes cours supérieures de justice qui ne concernait pas des procédures en matière d'intérêt privé, serait réunie aux archives de l'Etat ». Néanmoins, cette décision resta lettre morte. Ce ne fut qu'en 1858, lorsque le gouvernement statua que les archives de toutes les cours de justice de l'Ancien Régime devaient être déposées aux Archives de l'Etat, que cette partie des archives du Grand Conseil arriva aux Archives de l'Etat. Le 20 mai 1859, les deux parties du fonds furent enfin réunies.

Lorsqu'en 1859, les « innombrables » dossiers de procès arrivèrent sens dessus dessous aux Archives de l'Etat, les archivistes ne disposaient ni d'un inventaire ni même d'une liste. Henri-Felix D'Hoop fut chargé du classement des sacs et portefeuilles en question. En un temps record, il parvint à constituer une série de « procès en première instance », et à classer les dossiers d'appel selon la province dont ils provenaient (1863).

En 1961/62 les « Appels de Luxembourg » ont été transférés à Arlon. Trente-cinq ans plus tard, ces dossiers sont revenus aux Archives générales du Royaume.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Les 500 articles de cette série ont trait à la période 1542-1792. Le 17^{ème} siècle est toutefois le plus représenté.

La plupart des parties sont des nobles (écuyer, chevalier, baron, comte(sse), duc, marquis, prince), des seigneurs locaux, des officiers locaux (mayeur, bailli, échevin, receveur, gouverneur, prévôt de ...) et des particuliers. Quelquefois un ecclésiastique (prélat, chanoine, curé, jésuite ...) apparaît parmi les parties. Le procureur-général du Conseil de Luxembourg et celui du Grand Conseil sont rarement impliqués dans les procès de cette série-ci.

La majorité des dossiers touchent à l'argent et au pouvoir. En ce qui concerne l'argent, nous distinguons surtout des procès relatifs au paiement de rentes et de censes, des procès concernant des héritages et des contrats de mariage, ainsi que des litiges relatifs à la

possession d'argent ou de biens. Parfois le paiement de salaires et autres dettes pose aussi problème, tout comme la participation aux aides et autres formes d'impôts. Pour ce qui est du pouvoir, il s'agit essentiellement de conflits de compétence ou de juridiction et d'abus de pouvoir (droit de chasse, droit de pâturage, droit de nomination, coupe de bois, privilèges ...).

B. SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Pour l'époque contemporaine, aucune sélection ou destruction n'est connue.

Par contre, les sacs de procès ont systématiquement été enlevés (après 1859). Beaucoup d'étiquettes (« évangiles ») ont disparu pendant cette opération. D'autres ont été détachées des sacs et mises dans les portefeuilles contenant les pièces du procès correspondant.

C. MODE DE CLASSEMENT

Les dossiers de cette série sont classés de manière chronologique. Les procès en première instance alternent donc de manière purement chronologique avec les différents ainsi qu'avec les procès en appel. La mention de la qualité juridique des parties (demandeur/défendeur, suppliant/rescribent, appelant/intimé) indique toujours de quelle procédure il s'agit.

Les descriptions suivent toutes le même schéma (utilisé également par d'autres collègues en charge de l'ouverture à la recherche de séries comparables)¹⁸ :

[Cote d'inventaire]	[Partie 1] contre [Partie 2]	
	[Objet du litige]	
	[dates]	[Forme matérielle]
	[Instance(s) précédente(s)]	
	[remarques]	

L'identification des parties se base en principe sur l'inventaire des pièces déposées au greffe du Grand Conseil lors du « furnissement » du dossier, et sur l'étiquette que le greffier cousait ensuite sur le sac de procès. En deuxième lieu – et certainement quand les deux documents mentionnés sont absents – l'identification se fait sur base des « actes de la Cour », qui documentent le déroulement du procès. Nous avons donné la préférence aux actes du Grand Conseil (plutôt qu'aux documents produits par les parties et leurs avocats) pour faciliter au maximum l'identification des parties dans les archives *stricto sensu* de cette cour. Lorsque les documents de procédure d'un procès en appel devant le Grand Conseil manquent, l'appellation des parties est empruntée aux actes de l'instance précédente.

L'identification des individus est souvent restreinte à leur nom et prénom. Lorsque l'orthographe des noms était trop éloignée entre différentes versions, nous avons ajouté (entre parenthèses) d'autres formes de noms dans nos descriptions. Si d'application, le titre nobiliaire suit le nom des personnes. Dans la mesure du possible, la fonction ou le métier des individus est également repris, ainsi que le lien qu'ils ont avec d'autres personnes impliquées dans le procès (p. ex. père de, veuve de).

Pour des parties consistant en plusieurs individus, l'identification de la (des) personne(s) principale(s) est suivie de l'abréviation « c.s. » (*cum suis*).

¹⁸ DECEULAER H., *Inventaris van het archief van de Raad van Brabant. Processen van de steden (behalve Brussel) 1596-1794*, Bruxelles, 2008, p. 29-30 ; OOSTERBOSCH, *Grote Raad voor de Nederlanden te Mechelen. Procesbundels Beroepen uit Vlaanderen. Ordinaris processen*, p. 22-23.

Bien entendu, l'identification des parties se complète toujours par la mention de leur qualité juridique (demandeur/défendeur, suppliant/rescribent, appelant/intimé). Lorsqu'un dossier en appel ne contient pas de documents « malinois », les parties sont mentionnées avec la qualité juridique qu'elles avaient devant l'instance précédente (« demandeur/défendeur devant le Conseil de Luxembourg » ; « suppliant/rescribent devant le Conseil de Luxembourg »).

Les noms de lieux ont été actualisés.

L'objet du litige est indiqué de manière sommaire. Souvent il ne s'agit que d'une indication. Dans l'absence d'une sentence (étendue) et sur la base de dossiers souvent lacunaires, il n'est en effet pas évident de définir ou de préciser systématiquement l'objet d'un litige. La définition de celui-ci est basée, la plupart du temps, sur l'avertissement, la requête de « venue en cour » ou les lettres patentes de « relief d'appel ». Lorsqu'il n'était pas possible de déterminer l'objet du litige, la mention « inconnu » est reprise dans la description.

Les dates mentionnées dans la description n'ont trait qu'aux pièces présentes dans le dossier. Elles sont obligatoirement indicatives pour la datation des procès proprement dits. Lorsqu'un dossier ne contient ni de requête de « venue en cour », ni de lettres patentes de « relief d'appel » (dans le cas d'un appel), ni « d'évangile », il est en effet impossible de déterminer de manière précise et certaine le début du procès (en appel). Puisque la sentence ne faisait jamais partie des dossiers, il est tout aussi impossible de déterminer avec précision la fin d'un procès.

Ajoutons que pour les dossiers en appel ne contenant aucun document « malinois » (relatif donc au déroulement du procès devant le Grand Conseil), la date de l'arrêt (ou celle du dernier acte) de l'instance précédente est retenue, précédée de la mention « après », ce qui signifie que le procès en appel s'est forcément déroulé après cette date.

Le classement chronologique est basé sur l'année de l'introduction des procédures devant le Grand Conseil ou – dans le cas des dossiers sans documents « malinois » – sur le dernier acte de l'instance précédente.

La forme matérielle du dossier est décrite selon la terminologie archivistique en usage aux Archives de l'Etat en Belgique. Concrètement, trois formes sont possibles : 1° de une à trois pièces, 2° une chemise (ayant une épaisseur maximale de 2 cm) et 3° un (ou plusieurs) paquet(s) (ayant une épaisseur entre 2 et 11 cm).

La présence de documents spéciaux (dessins, cartes, correspondance, sentence étendue du Conseil de Luxembourg) est systématiquement signalée.

Parlons encore des "instances précédentes" dans le cas des procès en appel. Pour l'immense majorité, cette instance était le Conseil de Luxembourg. Cette information n'est donc pas répétée dans les descriptions concernées. Lorsque d'autres instances précèdent le Conseil de Luxembourg – et lorsqu'on parle donc d'un « double » ou d'un « triple » appel – toutes ces instances sont mentionnées. Elles le sont dans l'ordre chronologique inverse pour maintenir la continuité logique de la description, et pour refléter le plus fidèlement possible le classement des pièces dans le dossier (Grand Conseil ← Conseil de Luxembourg ← Instance(s) précédente(s)).

Il arrive que des explications supplémentaires soient nécessaires pour la bonne compréhension d'un dossier ou d'une partie de la description. Dans ce cas, ces explications sont apportées en remarque.

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines sont publiques. La consultation et la reproduction sont libres.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Pour la reproduction des documents, les conditions et tarifs en usage aux Archives de l'Etat en Belgique sont d'application.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

La langue véhiculaire du Grand Conseil de Malines était le français. Les documents produits par le Conseil – les documents « internes » faisant partie des archives de la Cour *stricto sensu* – furent donc systématiquement rédigés en français. Cette observation vaut également pour toutes les apostilles posées sur les différentes pièces des dossiers de procès.

Depuis 1477 (le Grand Privilège), la langue utilisée lors d'un procès était celle des parties : français, néerlandais ou allemand. Lorsque celles-ci ne parlaient pas la même langue, c'est celle du défendeur (rescibent ou intimé) qui était choisie.

Les dossiers de cette série-ci contiennent des documents rédigés en français et/ou en allemand. Dans ce dernier cas, ils contiennent habituellement aussi la traduction française de ceux-ci ("translat").

D. RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Les dossiers de procès de cette série constituent des entités à part entière. Ils sont donc indépendants les uns des autres, même si le chercheur a toute liberté pour étudier des dossiers thématiquement reliés.

D'emblée, nous devons signaler que nombre de dossiers sont incomplets. D'une part, des pièces ou des parties entières de dossiers ont pu se perdre au fil du temps. D'autre part, des parties ont pu lever (certaines de) leurs pièces après la conclusion de l'affaire. Il s'ensuit en tout cas que la valeur documentaire des dossiers en question n'est pas égale.

Répetons aussi que la sentence ne fait jamais partie du dossier de procès. Elle est à chercher dans les archives *stricto sensu* de la Cour, à condition évidemment que le procès ait été conclu.

Dans le présent inventaire tous les dossiers ont été classés de la même façon. Lorsque les documents des deux parties sont présents, le dossier du requérant (respectivement « demandeur », « suppliant » et « appelant ») précède toujours celui de son adversaire (respectivement « défendeur », « rescibent » et « intimé »). Pour les procès en appel, ceci se fait par instance. Les instances mêmes sont classées dans l'ordre chronologique inverse (Grand Conseil de Malines ← Conseil de Luxembourg ← Instance(s) précédente(s)).

Dans la mesure du possible, l'ordre des documents à l'intérieur des dossiers a été reconstitué. Quand l'*étiquette* (que le greffier cousait sur le sac de chaque partie lors du « furnissement ») est conservée, le chercheur la trouvera en premier lieu. Elle contient toujours le nom des parties et très souvent celui de leurs procureurs. Idéalement, le chercheur trouvera ensuite l'*inventaire du dossier*. Celui-ci mentionne également les deux parties avec leur qualité

juridique. En outre, il contient une description sommaire de toutes les pièces « fournies » (ou présentes dans le sac lors du « furnissement »). Ces descriptions sont suivies de lettres (A, B, C2, D6...), reprises également au dos des pièces concernées. Des dossiers volumineux contiennent souvent plusieurs inventaires. L'intérêt de ces inventaires est multiple. Dans des cas simples, ils donnent la certitude qu'un dossier est complet. De manière analogue, ils permettent d'attester l'absence de certains documents. Cependant, ils révèlent surtout les liens entre les différentes pièces et leur importance relative dans le déroulement d'une affaire. Après l'inventaire, le chercheur trouvera les pièces (conservées) du dossier. En principe, elles se suivent dans l'ordre alphabétique. Les pièces ayant été mises en liasse par le greffier (lors du « furnissement ») forment la seule exception à cette règle. Celles-ci sont en effet classées dans l'ordre alphabétique inverse. Dans ce cas, il faut évidemment lire le dossier de la « dernière » pièce à la « première ». Habituellement, les dossiers sont constitués de documents produits par les parties et de pièces produites par la Cour. Les parties remettaient par exemple leur procuration, la requête de « venue en cour », d'autres requêtes, la copie de la sentence *a quo* (dans le cas d'un procès en appel), les notes de plaidoirie (réplique, duplique, triplique, mémoires, avertissements, reproches, salvations) et des pièces à conviction. Tandis que le Grand Conseil produisait les lettres patentes « de relief d'appel » (dans le cas d'un procès en appel), les exploits des huissiers, les « verbaux » (reflétant, dans l'ordre chronologique, les actions juridiques des procureurs), les différents « actes de la cour » (documentant le déroulement du procès) et éventuellement des enquêtes. Tout ce qui concerne l'évolution d'un procès après le « furnissement » est à chercher dans les archives *stricto sensu* de la Cour.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. LES ARCHIVES STRICTO SENSU DU GRAND CONSEIL

Plusieurs séries de la « partie générale » du fonds du Grand Conseil de Malines sont susceptibles de compléter les informations relatives aux procès de la présente série¹⁹. D'un point de vue juridico-technique, les séries suivantes – comportant toutefois souvent des lacunes – peuvent être énumérées : le rôle (rapports des sessions, dans l'ordre chronologique), les livres de distribution (par province, par conseiller), les livres « aux fournissements » et les « registres aux causes jugées ». La valeur documentaire des séries de sentences – registres aux sentences étendues et « *dicta* » – est nettement plus grande que celle des précédentes²⁰.

Avant 1949 E. Duparque a compulsé tous les registres des sentences étendues (nos. 790 à 976, pour les années 1470 à 1772) et publié ce qui intéresse spécialement les anciens duché de Luxembourg et comté de Chiny. Pour nombre de ces sentences l'auteur a également indiqué où se trouve le dossier. Par la table onomastique à la fin de son travail il est aisé de vérifier si un dossier repris dans la série que nous venons d'ouvrir à la recherche a conduit à une sentence étendue.

¹⁹ VAN DEN BUSSCHE E., *Inventaire des registres du Grand conseil de Malines, avec un supplément pour les nos 1186 à 1553 (requêtes et varia en portefeuilles)* [1885], Bruxelles, 1992.

²⁰ Par précaution, il faut préciser que nombre de procès n'ont jamais conduit à une sentence. Beaucoup d'affaires ont en effet été réglées à l'amiable ou ont été abandonnées.

Les sentences étendues du 18ème siècle ont récemment été ouvertes à la recherche par An Verscuren: VERSCUREN A., *Nadere toegang op de geëxtendeerde sententies van de Grote Raad van Mechelen (1693-1772)*, Bruxelles, 2013.

Dans cette même publication E. Duparque a aussi repris des extraits - se rapportant au Luxembourg - des contrats de mariage et des testaments (nos. 243 à 257), ainsi que des condamnations volontaires (nos. 1120 à 1131120)²¹.

En 1938 il avait déjà publié dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* des extraits des transactions, octrois et généalogies trouvés dans les numéros 258 à 261 des archives *stricto sensu* du Grand Conseil.

B. AUTRES SÉRIES DU GRAND CONSEIL

D'autres séries de dossiers de procès sont susceptibles de contenir des dossiers qui se rapportent au Luxembourg et aux dossiers décrits ici. Signalons ainsi les "Procès des grandes familles" (série A et B)²², et les « Procès de première instance »²³. Il est recommandé de parcourir l'index alphabétique de ces trois séries lorsqu'on veut étudier un procès dont le dossier est décrit dans cet inventaire-ci.

C. AUTRES DÉPÔTS D'ARCHIVES

Entre 1684 et 1698 le Luxembourg fut occupé par la France. Pendant cette période les autorités françaises ont non seulement enlevés maintes archives du Conseil de Luxembourg, mais aussi décidé que les appels de cette instance se feraient au Parlement de Metz (sauf pour la région d'Agimont jointe au ressort de celui de Flandre siégeant à Tournai jusqu'en 1709). Ernest Duparque a publié la liste des procès qui se sont déroulés devant le Parlement de Metz. Outre les noms des plaideurs sa liste indique la date des sentences de Luxembourg ainsi que la date des arrêts de Metz. Les archives du Parlement de Metz sont conservées au Service départemental d'Archives de la Moselle²⁴. Le fonds du Parlement de Flandre est conservé aux Archives départementales du Nord (A.D.N.), à Lille, sous la cote 8 B. Il se décompose en deux séries, dont la première est consacrée aux dossiers de procédure. Celle-ci est ouverte à la recherche par un inventaire alphabétique des noms de parties mentionnées dans les dossiers²⁵. La seconde série se compose majoritairement de registres (entre autres 100 registres d'arrêts

²¹ DUPARQUE E., *Grand Conseil de Malines. Documents se rapportant aux anciens Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1949, LXXX, p. 3-329.

²² D'HOOP H.F., VAN HOLLEBEKE M. & LEJOUR E. (édité par E. PUT), *Grote Raad voor de Nederlanden te Mechelen: Processen van aanzienlijke families (Reeks A): Werkbeschrijvingen. Grand Conseil de Malines. Procès des grandes familles (Série A): Fiches de travail*, Bruxelles, 1995 et D'HOOP H.F., VAN HOLLEBEKE M. & LEJOUR E. (édité par E. PUT), *Grote Raad voor de Nederlanden te Mechelen: Processen van aanzienlijke families (Reeks B): Werkbeschrijvingen. Grand Conseil de Malines. Procès des grandes familles (Série B): Fiches de travail*, Bruxelles, 1995.

²³ LEFEVRE J., *Grand Conseil de Malines. Procès en première instance* (s.d., s.l.) (fiches de travail).

²⁴ DUPARQUE E., *Grand Conseil de Malines. Documents se rapportant aux anciens Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, in *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1949, LXXX, p. 199-279.

Aux Archives générales du Royaume est conservée une "Note des arrêts rendus au Parlement de Metz entre les sujets du comté de Chiny et du Conseil Provincial de Luxembourg", faite dans le cadre du "Procès Verbal de la séparation des papiers, titres et documen[t]s conservés ès dépôts des chartres [sic] et archives de Bruxelles, Namur, Luxembourg, Metz, Nancy, Gand et Douay, faite en exécution de l'article 38 de la Convention arrêtée entre Sa Majesté l'Impératrice Reine et le Roi très chrétien le 16 mai 1769" (AGR, Inventaires de la 2ème section, 11a, fol. 158-266). Il est à noter que, selon E. Duparque, de nombreux noms propres ont été mal copiés à cette époque.

Les archives du Parlement de Metz sont conservées au Service départemental d'Archives de la Moselle (cote B 1-2562) (Voir entre autre: COLNAT J., *Guide des archives de la Moselle*, Metz, 1971, p. 73-75; D'ARBOIS DE JUBAINVILLE P. et CHRISTIANY J.-N., *Répertoire numérique de la série B (Cours et juridictions)*, 1930).

²⁵ Numéro du microfilm des quatre registres réalisés en 1878 : 2 MI 223 R 1-4. Un volume de l'inventaire papier est perdu (Mun-Z).

étendus en matière civile), mais aussi de documents qui ressemblent à des dossiers de procédure. Ces dossiers, intitulés « Instances », sont au nombre de 200 environ. Ils sont conservés sous la cote 8 B 2e série 1086 à 1231²⁶. Ce fonds n'ayant pas encore fait l'objet d'un classement précis, il est difficile d'y retrouver des dossiers d'appel liés à des sentences de Luxembourg (pour la région d'Agimont)²⁷.

Une ordonnance de Philippe V en date du 10 janvier 1708 impose le Conseil souverain de Hainaut comme instance d'appel. Les archives de ce Conseil, siégeant à Mons, ont malheureusement été détruites le 10 mai 1940.

Le 3 septembre 1711, Maximilien-Emmanuel de Bavière attribue au Conseil de Luxembourg les appels de Namur et réciproquement. À partir du 7 décembre 1714, le Grand Conseil des Pays-Bas à Malines recouvre toutefois ses prérogatives jusqu'à l'érection du Conseil provincial de Luxembourg en Conseil souverain le 1er août 1782. De nombreux dossiers d'appel envoyés à Namur entre 1711 et 1714 furent transmis à Malines après cette dernière date (cf. infra).

À la suite du traité de Londres du 19 avril 1839 (article 13, §5) les archives du Conseil de Luxembourg ont été partagées, à la hâte, entre le Grand-Duché et la Belgique. Toute la registrature du Conseil provincial (sentences, rôles, verbaux d'instruction, enquêtes, etc.) ainsi que des requêtes, des avis et un petit nombre de dossiers de procès sont restés à la ville de Luxembourg²⁸. Une ample collection de dossiers de procès, de pièces consignées au greffe et de dénombremments de fiefs - relative aux localités belges - a été transférée à Arlon. Ce qui subsiste, aux Archives de l'Etat à Arlon, des dossiers de procès n'est pas antérieur à 1720²⁹.

Suite à la conclusion d'un litige, les parties étaient autorisées à lever leur dossier. Ainsi nombre de dossiers peuvent éventuellement se trouver aujourd'hui dans les archives des personnes ou institutions concernées. De toute évidence, il nous est impossible de donner des informations détaillées à leur égard.

D. BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie relative au Grand Conseil est reprise dans : LEYDER D., *Les archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines (vers 1445-1797). Guide*, Bruxelles, 2010.

DUPARQUE E., *Les appels de Luxembourg à Malines. Quelques pièces justificatives fournies par la noblesse*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 14 (1938), p. 53-65.

²⁶ Selon le Manuel du lecteur des A.D.N., le fonds 8 B 1ère série comporte 30.881 articles (dont certains remontent au Grand conseil de Malines) qui occupent 405 mètres linéaires.

²⁷ CASTELAIN S. et CLIQUETUEUX-LEBEL A. (sous la direction de DEMARS-SION V. et DAUCHY S.), *Petit guide à l'usage des personnes intéressées par les archives du parlement de Flandre* (Archives Départementales du Nord – VIII B 1e et 2e série) (Centre d'Histoire Judiciaire. Archives départementales du Nord), Lille, 2004.

²⁸ SPANG P., *Etat général des Fonds conservés aux Archives nationales du Grand-Duché de Luxembourg et aux archives de la Section historique de l'Institut grand-ducal*, tome 1, Luxembourg, 1995, p. 237-241.

²⁹ BOURGUIGNON M., *Inventaires du Conseil de Luxembourg. I. Pièces consignées au Greffe (1503-1794), II. Dossiers de Procès de 1720 à 1795*, Bruxelles, 1961; MAY A., *Les archives du Conseil de Luxembourg. Etude archivéonomique*, Luxembourg, 1967. De nombreux dossiers du Conseil provincial de Luxembourg antérieurs à 1720 ont en effet volontairement été détruits.

ID., *Grand Conseil de Malines. Documents se rapportant aux anciens Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 80 (1949), p. 3-329.

LEYDER D., *Inventaire des archives du Grand Conseil de Malines. Dossiers de procès de Luxembourg 1-500*, Bruxelles, 2015.

Par rapport au Conseil provincial de Luxembourg (et ses archives) il est utile de consulter:

BOURGUIGNON M., *Inventaires du Conseil de Luxembourg. I. Pièces consignées au Greffe (1503-1794), II. Dossiers de Procès de 1720 à 1795*, Bruxelles, 1961.

GILLET M.-Cl. (complété par PETIT R. et HANNICK P.), *Inventaire des archives du Conseil de Luxembourg. III. Dénombrements de fiefs (1263-1776)*, Bruxelles, 1984.

BOURGUIGNON M., *Inventaire des archives du Conseil de Luxembourg. IV. Dénombrements de feux et d'habitants (1472-1795)*, Bruxelles, 1995.

HANNICK P., *Inventaire des archives du Conseil de Luxembourg. V. Affaires politiques et administratives* (Non publié).

MAY A., *Inventaire des Archives du Conseil provincial et souverain. I. Répertoire analytique des pièces de procédure fournies par inventaire (1724-1795)*, Luxembourg, 1964.

ID., *Les archives du Conseil de Luxembourg. Etude archivéconomique*, Luxembourg, 1969.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

Avant l'année 1949 Ernest Duparque, "directeur régional honoraire des postes", s'est occupé intensivement des "Appels de Luxembourg" conservés aux Archives générales du Royaume. Il a notamment classé les 759 portefeuilles de la série (sans subdivisions toutefois à cette époque) et pourvu les dossiers de fiches de travail sommaires, contenant le nom des parties ainsi qu'une date³⁰.

En 1961/1962, les "Appels de Luxembourg" ont été transféré à Arlon. Entre 1962 et 1975 Roger Petit s'est consacré à l'aménagement et au reclassement de ces dossiers. Il en a fait également un inventaire sur fiches. Seules quelques-unes de ces fiches ont cependant pu être retrouvées³¹.

Signalons encore que nous avons pu bénéficier de l'aide bénévole de monsieur Guy Vander Ghinst pour comparer le contenu des portefeuilles de cette série-ci (après le reclassement effectué par Roger Petit) aux fiches de travail de Ernest Duparque. Ce travail nous a permis, et nous permettra encore, d'identifier rapidement toutes les parties des dossiers des "Appels de Luxembourg" et de les décrire de manière définitive.

Pour faire cet inventaire-ci, nous avons revu, corrigé et (surtout) complété les fiches de travail de Duparque pour les portefeuilles 142A à 200C (janvier - juin 2015).

³⁰ AGR, *Inventaires de la troisième section*, n° 60 ; DUPARQUE E., *Grand Conseil de Malines. Documents se rapportant aux anciens Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1949, LXXX, p. 3-4 [= suite de : ID., *Les appels de Luxembourg à Malines. Quelques pièces justificatives fournies par la noblesse*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 14 (1938), p. 53-65].

³¹ LEYDER D., *Les archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines (vers 1445-1797). Guide*, Bruxelles, 2010, p. 87.

INVENTAIRE

501. Geoffrey d'Aspremont (aussi : Goedeffroyt Dappremont), prélat de l'abbaye de Saint-Willibrord à Echternach, et le magistrat de la ville d'Echternach (impétrants) c. Claude de Lellich, écuyer, prévôt de Bitburg, Dudeldorf et Echternach, ensemble avec le procureur-général de Luxembourg (ajournés et suppliants).
Usurpation : L'abbé de Saint-Willibrord peut-il s'appeler seigneur d'Echternach ? 1542-1555. 1 paquet
Ce procès a commencé devant le Conseil privé : Claude de Lellich et le procureur-général de Luxembourg (impétrants et demandeurs) c. L'abbé de Saint-Willibrord à Echternach (défendeurs).
502. Melchior Detspach (demandeur en convention et défendeur en reconvention ; impétrant) c. Elisabeth de Hennenberghe (aussi : Hennenberch), comtesse douairière de Salm (défenderesse en convention et demanderesse en reconvention; ajournée).
Recette générale du comté de Salm.
1560-1561. 1 chemise
503. Marx Claus, habitant de Schwebsange (appelant devant le Conseil de Luxembourg) c. Stephane Anthoine (aussi : Stephans Anthonie) et Arnould Philippe (aussi : Arnolt Philips), habitants de Schwebsange (intimés devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage (Coutume locale).
Après 1565. 3 pièces
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La cour de Remich.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
504. Les justiciers et échevins de Thionville (appelants) c. Les centeniers, justiciers et échevins de Kettenhoven (intimés).
Taxes (privilège).
1581-1583. 1 chemise
Ce dossier contient une sentence étendue du Conseil de Luxembourg.
505. Le procureur général du Grand Conseil pour le procureur général du Conseil de Luxembourg (demandeur) c. Les enfants et héritiers de Wiry baron de Crehanges et Pittanges, conseiller du roi, justicier des nobles du duché de Luxembourg (défendeurs).
Saisissement de biens du père des défendeurs / Confiscation des fruits des biens en question.
1587-1588. 1 paquet
Il s'agit d'un débat dans le cadre d'un procès en appel (Wiry baron de Crehanges et Pittanges (appelant) c. Le procureur général du Grand Conseil pour celui de Luxembourg (intimé)).
506. Bernard (aussi : Gerard) de Hersel (aussi : Bernhart vom Herschall) (appelant devant le Conseil de Luxembourg [appelant]) c. (Webers) Hubert le Masson (aussi: Hupricht Steinmetz), habitant de Liessen [sic] (intimé devant le Conseil de

- Luxembourg [intimé]).
Rente.
Après 1588. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Liessen.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
507. Werner comte de Salm, seigneur de Reifferscheidt etc., maréchal héréditaire de l'archevêché de Cologne (appellant) c. Charles de Billehe (aussi : Bilhé), chevalier, conseiller de l'électeur et archevêque de Cologne prince-évêque de Liège, seigneur de Soiron (intimé).
Rentes et pensions.
1595. 1 paquet
Ce dossier ne contient que quelques documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
508. Marie de Lieffelt, veuve de Jehan de Cobreville et de Gir(s)ch (appellant), ayant repris le procès de son époux défunt c. Jehan George, habitant de Thionville, mari et bail de la veuve de Jehan de Hollenstein, officier de Gir(s)ch, c.s. (intimés).
Sommes d'argent.
1595-1597. 1 chemise
509. Les centeniers de la "margvogdey" de Diekirch (appelants) c. Lambert Berlo (puis ses héritiers) et Renier (aussi : Reinhard) le Cordonnier (intimés).
Désertion.
1596-1602. 1 paquet
510. Jan baron de Wiltz, conseiller au Conseil de Luxembourg, gouverneur et capitaine de Thionville, seigneur de Bussy et Clervaux (suppliant) c. Henry Vick, officier de Pittanges (rescribent), puis sa veuve.
Liquidation des comptes du rescribent en tant qu'officier de Pittanges.
1596-1603. 1 paquet
- 511-512. Jehan de Fairon (aussi : Feron) (appellant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jehan Marckloff, receveur de Durbuy (intimé devant le Conseil de Luxembourg).
Payement de taxes.
Après 1597. 2 chemises
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute cour de Durbuy.
511. Première partie.
512. Seconde partie.
513. Werner comte de Salm, seigneur de Reifferscheidt, maréchal héréditaire de l'archevêque de Cologne, et ses officiers (appelants) c. Thomas Scheffe de Besche (intimé).
Juridiction (Sortilège).
1598. 1 chemise
514. Maximilien comte d'Oostfrise, chevalier de la Toison d'Or, seigneur de Durbuy (impétrant, demandeur), puis ses héritiers c. Jehan de Brialmont, seigneur d'Enneilles [prévôté de Durbuy], ensemble avec les habitants d'Enneilles (ajournés, défendeurs).

- Possession de bois (Règlement local).
1598-1599. 1 paquet
515. Anne de Coene, dame de Montfort, mère et tutrice de Charles de Montfort (suppliante et intimée) c. Jehan comte de Salm, maréchal de Lorraine, gouverneur de Nancy, ensemble avec Marie le Veneur, veuve de Paul comte de Salm, au nom de Marie (Chrestienne) de Salm (ajournés et appelants).
Possession de la seigneurie de Blettange.
1599-1600. 1 chemise
Il s'agit d'une "commission surrogatoire" dans le cadre d'un procès en appel.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
516. Charles de Daun, seigneur de Sassenheim (appellant) c. François (aussi : Frantz) Felix de Hornungh, docteur en droit, officier à Rodenmacher (intimé).
Administration de l'office de Rodenmacher / Menaces.
1599-1602. 1 chemise
517. La veuve et les héritiers de Jean de Marville, soldat de la garnison de Thionville (suppliants devant le Conseil de Luxembourg) c. Mathieu Trippel, bourgeois de Thionville (rescribent devant le Conseil de Luxembourg).
Vente d'une maison (?).
Après 1599. 1 chemise
Ce procès a commencé devant le magistrat de la ville de Thionville.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
518. Les héritiers de Salomé de Schauwenbourg, veuve de Naves, dame de Chinery et Montigny (suppliants et impétrants de troisième défaut devant le Conseil de Luxembourg) c. Matthieu le Clercq (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Paiement d'une somme d'argent.
Après 1599. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
519. Jehan (aussi : Jan) d'Alscheidt (impétrant) c. Henry de Marche (ajourné) ensemble avec le procureur-général du Grand Conseil.
Paiement d'une somme d'argent.
1600. 1 chemise
520. Simon Seilers, habitant de Dudelange (appellant devant le Conseil de Luxembourg) c. Martin Scholtes (aussi : Escoltet, Lescoultet) ensemble avec Jehan Koentges, habitants de Budersberg, c.s. (intimés devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage / Possession de deux pièces de jardin.
1600. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Dudelange.
Ce dossier contient des documents en allemand.
521. Marie d'Enschringen et Amelia d'Enschringen (suppliantes) c. Jacques de Raville, chevalier, seigneur d'Ansembourg (ajourné).
Liquidation.
1600-1601. 1 chemise
522. Jehan de Hodister, seigneur de Hodister (demandeur en matière de liquidation) c. Jehan de Rahier, seigneur de Poulseur (défendeur).

- Administration d'une partie de la seigneurie de Froidcourt.
1600-1602. 1 chemise
523. Marie de Merode, veuve de François baron de Merode, seigneur d'Ossoigne, pair de Bouillon (impétrante et demanderesse), puis Gerard d'Oyenbrugghe dit de Duras, baron de Roost, mari et bail [en secondes noces] de Marie de Merode c. Conrard de Soeteren (aussi : Zoetern, Zoeteren), écuyer, seigneur de Preisch, mari et bail de Marguerite de Merode (ajourné et défendeur).
Payement d'une rente.
1600-1603. 1 paquet
524. George de Waha dit de Baillonville, prévôt de La Roche (appelant devant le Conseil de Luxembourg) c. Bernard Linthier (intimé devant le Conseil de Luxembourg).
Donation / Rente.
Après 1600. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
525. Les héritiers de Glaude de Lelich (appelants) c. Les héritiers de Jehan de Hettanges et Benoît Burtin (intimés).
Possession d'une cense / Héritage.
1601. 1 paquet
Ce procès a débuté devant le Grand Conseil et a été envoyé au Conseil de Luxembourg.
526. Bernard (aussi : Bernhardt) de Lenoncourt, seigneur de Gondrecourt, au nom de sa compagne Marguerite de Bammelbourg, dame de Gondrecourt et Schengen (suppliant et impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. François Wagemans, officier de Schengen, et le justicier de Pettingen (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Juridiction à Schengen.
1601. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
527. La veuve et les héritiers de Jacques (aussi : Jehan) Col(l)in (appelants) c. Gilles d'Auff, seigneur de Massuyers [sic] (aussi : Gilles de Massuyers) (intimé).
Héritage.
1601-1604. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le mayeur et la justice de Massuyers.
528. Goffinet de Biourge (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Collas de Gribomont (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appelant]).
Constitution d'une rente.
Après 1601. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
529. La veuve et les héritiers de Urban Libamont, membre du conseil de la ville de Trèves (suppliants devant le Conseil de Luxembourg [intimés]) c. Thiery comte de Manderscheidt et Blanckenheim, seigneur de Daun, Bettingen, Keill et Falkenstein (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appelant]).
Somme d'argent.
1602. 1 chemise

- Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
530. Charles de Daun, seigneur de Sassenheim, curateur et superintendant des biens des enfants de la marquise de Baden (demandeur) c. Martin de Hohenstein (aussi : Hochsteyn), écuyer, secrétaire du Conseil d'Etat et du Conseil Privé (défendeur / opposant).
Possession de biens situés à Altwies (Donation).
1602-1603. 1 chemise
Il s'agit d'un débat dans le cadre d'un procès en (double) appel.
531. Claude de Pierchel, seigneur de Loigne (appellant) ensemble avec son neveu Claude du Chastelet c. Marguerite de Bassompierre, veuve de Jacques de Raville, chevalier, seigneur de Raville, Ansembourg etc., justicier des nobles du pays et duché de Luxembourg (intimée).
Paiement de droits par rapport au transport de la seigneurie de Loigne.
1603. 1 chemise
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
532. Wageners Bernhardt de Bettembourg (appellant devant le Conseil de Luxembourg) c. Le prévôt et les hommes de la ville de Luxembourg (ajournés et intimés devant le Conseil de Luxembourg).
Injures.
1603. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le prévôt et les hommes de la ville de Luxembourg.
533. Philippe de la Place, seigneur en partie de Luttange (suppliant et impétrant de lettres de provision devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Oswaldt Streng, officier de Hombourg (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Dîmes.
1603. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
534. George d'Everlange, échevin et lieutenant prévôt de la ville d'Arlon, frère aîné de l'intimé (appellant) c. Nicolas d'Everlange, seigneur de Vitry (intimé).
Partage des biens de la mère des parties.
1603-1609. 1 paquet
535. Thiel Schmidts et Michel Scheffers, habitants de Merl (suppliants devant le Conseil de Luxembourg) c. Jehan baron de Brandembourg, seigneur de Meysembourg (rescribent devant le Conseil de Luxembourg).
Taxes.
Après 1603. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
536. Le procureur des seigneurs de Roussy (suppliant et impétrant de lettres patentes devant le Conseil de Luxembourg, [appellant]) c. Les seigneurs de Pettingen c.s. (ajournés devant le Conseil de Luxembourg, [intimés]).
Réparation du moulin banal de Hettange-Grande.

- Après 1603. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
537. Jehan de Manteville, seigneur de Pouilly, c.s. (appelants) c. Franchois du Mont, écuyer, seigneur de Botassart (intimé).
Retraite lignagère (Terre et seigneurie de la Petite Flassigny).
1604. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le prévôt et les hommes féodaux de Saint-Mard.
538. Wolfgang Philippe de Hesenberch (aussi : de Hens(en)bergh, de Heynsbergh) dit Kirsbaum, écuyer, seigneur de Bettembourg, Leudelage en partie, etc. (appelant) c. Jehan de Brandembourg (intimé).
Juridiction / Taxes à Leudelage.
1604-1609. 1 chemise
539. Claude de Housse, épouse de François Dallamont (aussi : Dalomon), seigneur de Chauffour, gouverneur de Damvillers, tant pour elle que pour les enfants qu'elle a eus avec François Dallamont ("réduisante" et impétrante de lettres de relief d'appel devant le Conseil de Luxembourg [appelante]) c. Je(h)an Dallamont (aussi: Dalomon), seigneur de Malandry etc., gouverneur capitaine et prévôt de Montmédy, frère de l'époux de l'appelante (intimé devant le Conseil de Luxembourg [intimé devant le Grand Conseil]).
Succession du père de François et Je(h)an Dallamont.
Après 1604. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Des gentilshommes arbitres.
540. Ursula Scheffaert, veuve de Philippe de Merode, baron de Houffalize, seigneur de Trelon, Bury, Argenteau etc., et les héritiers de Philippe de Merode (suppliants et impétrants de lettres de provision devant le Conseil de Luxembourg [intimés]) c. Richard de la Rivière, baron de Heer, au nom de sa femme Antoinette de Merode, avec les héritiers et représentants de Robert de Vaulx (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appelant]).
Héritage des parents de Philippe et Antoinette de Merode (Donation de la terre de Houffalize).
Après 1604. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
541. Guillaume baron de Braunsberg, seigneur de Bourbrech [sic] (impétrant de décret) c. Thiery comte de Manderscheidt-Blanckenheim, seigneur de Keill, Falkenstein etc., justicier des nobles du duché de Luxembourg (condamné).
Rente.
1605-1606. 1 chemise
542. Godefroid d'Eltz, seigneur de Walmerange et Clervaux en partie, et Jehan seigneur de Wiltz, gouverneur et capitaine de Thionville (impétrants et demandeurs) c. Conrard de Soeteren, seigneur de Preisch (ajourné et défendeur).
Rentes.
1605-1612. 1 paquet

543. Gerard de Horst, seigneur de Ham et de Bergh, conseiller au Conseil de Luxembourg, c.s. (suppliants et impétrants de lettres patentes de provision devant le Conseil de Luxembourg) c. Arnouldt de La Tour, seigneur d'Affléville, et les héritiers de Jean de Strainchamps (ajournés devant le Conseil de Luxembourg). Possession de la seigneurie de Sainte-Marie (Héritage).
Après 1605. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
544. Jehan de Cielle, seigneur de Cielle (appelant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jehan Balthasar, habitant de Cielle, au nom de sa femme Maroijs, fille de Jehan Henrion (intimé devant le Conseil de Luxembourg). Possession d'un pré.
Après 1605. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Jupille.
545. Jehan de Hodister, écuyer, seigneur de Hodister et Houmar (appelant) c. Gerard de Viron (aussi : Vyron), écuyer, seigneur de Bouffeu [sic] et Houmar en partie etc., mari et bail de Julianne de Merode (intimé). Possession de la seigneurie de Houmar.
1606-1609. 1 chemise
546. Jehan seigneur de Hodister c.s., héritiers de Guillaume seigneur de Froidcourt (appelants devant le Conseil de Luxembourg) c. Gerard Viron, seigneur de Bouffeu [sic] (intimé devant le Conseil de Luxembourg). Rente.
Après 1606. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute Cour de Durbuy.
547. Antoine de Malmedy, seigneur de Laval (suppliant et impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Le seigneur de Wopersnow (ajourné devant le Conseil de Luxembourg). Possession et jouissance d'un jardin et de prairies.
Après 1606. 1 pièce
548. George d'Everlange, lieutenant prévôt et échevin de la ville d'Arlon (appelant et suppliant) c. La veuve du seigneur de Cobreville, dame de Gir(s)ch (intimées). Moulin érigé par l'appelant à Niederpallen.
1607. 1 chemise
549. Jehan Moreau, bourgeois et marchand habitant à Luxembourg (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Charles de Daun, seigneur de Sassenheim (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appelant]). Payement de livraisons de draps.
1607. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
550. Marie de Neef, veuve de Michiel Mortfelts (appelante) c. Loys (Lodewyck) de Nassau(we), écuyer, seigneur de Koerich en partie (intimé). Administration de la maison mortuaire de la belle-mère de l'intimé.
(1594-)1607-1618. 1 chemise

551. Hans Bernard de Schauwenbourg c.s., héritiers de Hattard (aussi : Hartard) de Schauwenbourg, seigneurs de Geisbach (appelants et demandeurs) c. Les curateurs *ad lites* de Jehan (Hans) Hartardt d'Autel, seigneur de Tiercelet et Bertrange, et Magdeleine de Schauwenbourg, dame douairière de Tiercelet et Bertrange (intimés et ajournés).
Donation de la terre et seigneurie de Bertrange.
1607-1608. 1 paquet
Il existe un lien avec l'article 567.
552. Marie de Lieffelt, veuve de Jehan de Cobreville (appelante) c. Jehan Pietouche, bourgeois de Bastogne, puis sa veuve et ses héritiers (intimé(s)).
Somme d'argent (Avance d'argent pour achat de grains).
1607-1611. 1 chemise
- 553-554. Les habitants "de servile condition" de Koerich (appelants et suppliants de deux requêtes civiles) c. Louis de Nassau, seigneur en partie de Koerich, mari et bail de Claude de Hubin, fille de Thiery, fils de Valerian Foch de Hubin (intimé).
Servitude.
1607-1617. 2 paquets
Ce procès a commencé en 1570 entre les appelants et Valerian Foch de Hubin (au Conseil de Luxembourg).
Il existe un lien avec l'article 622.
553. Première partie.
554. Seconde partie.
555. Marie de Neve, veuve de Michel Morfeltz, huissier extraordinaire du Grand Conseil à Malines et du Conseil Privé (qualité juridique inconnue) c. Cecilia, née princesse de Swede, marquise de Baden, dame de Rodenmacher (qualité juridique inconnue)
Paiement de salaire.
1608-1612. 1 chemise
556. Johan Meuchin, greffier des nobles et échevin de Thionville (suppliant devant le Conseil de Luxembourg, [intimé]) c. Guillaume baron de Crehanges et Pittanges (ajourné devant le Conseil de Luxembourg, [appelant]).
Remboursement d'argent dans le cadre de la location d'une maison à Thionville.
1609. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
557. Quellin le Jeusne, échevin et greffier de la haute cour de Durbuy (impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Le procureur-général du Grand Conseil, pour Jean de Rosiere (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Possession de l'office de greffier de la haute cour de Durbuy.
1609. 1 chemise
558. Jean Meyer, habitant de Königshoven [appelant] c. Le prélat de l'abbaye de Saint-Willibrord à Echternach et Welcher Jan (aussi : Jehan, Hans), habitant de Berg [intimés].
Amodiation de certains biens.
1609-1611. 2 pièces
Il s'agit des verbaux.

559. Henry de Villance, écuyer, capitaine et prévôt d'Orchimont (suppliant devant le Conseil de Luxembourg), puis sa veuve c. Hugo Rouillamoulin, mayor de Oizy (?) (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Possession de biens.
1609-1610. 1 chemise
Ce dossier ne contient qu'un document de procédure devant le Grand Conseil.
560. Nicolas Guillaume seigneur en partie de Luttange (appellant) c. Le justicier et les échevins de Thionville (ajournés et intimés).
Participation aux aides et subsides.
1609-1613. 1 chemise
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
561. Michiel Wobersnow, seigneur de Bazailles en partie (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Les détenteurs de la seigneurie de Montquentin (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Prêt d'une somme d'argent.
Après 1609. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
Il existe un lien avec l'article 562.
562. Michiel Wobersnow, seigneur de Bazailles en partie (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. La veuve et les héritiers de Simon Rudolff seigneur de Montigny etc., détenteur de la seigneurie de Montquentin (ajournés).
Prêt d'une somme d'argent / Achat de la seigneurie de Montquentin.
Après 1609. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
Il existe un lien avec l'article 561.
563. Ma(u)gis de la Marck (appellant) c. Anne d'Anthine, veuve de Louis de la Marck, écuyer, seigneur de Serainchamps (intimée).
Héritage / Rente.
Après 1609. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Les hommes féodaux de La Roche.
564. Gerard baron de Schwartzembergh c.s., seigneurs du Chesne (appelants) Robert de Monceau, écuyer (intimé).
Erection d'un moulin.
1610. 1 paquet
565. Jean seigneur de Wiltz, gouverneur et prévôt de Thionville (suppliant et impétrant de lettres d'ajournement devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Godefroid d'Eltz [appellant] avec les communs seigneurs de Clervaux ou leurs officiers (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Juridiction / Participation aux charges publiques.
1610. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
566. Adam de Custine, seigneur de Guermange (appellant) c. Nicolas de Gorcy, seigneur de Gorcy (intimé).

- Inconnu.
1610. 3 pièces
567. Magdeleine de Schauwenbourg, dame douairière de Tiercelet (demanderesse / ajournée et opposante / ajournée et défenderesse), puis ses héritiers (défendeurs) c. Conrard de Soeteren (aussi : Zoeteren), chevalier, seigneur de Preisch etc., mari et bail de Marguerite de Merode (défendeur / impétrant de lettres de bénéfice d'inventaire / impétrant de lettres patentes de révision et proposition d'erreur / demandeur).
Héritage / Possession et jouissance de la seigneurie de Bertrange.
1610-1619. 1 paquet
Il s'agit d'une accumulation de plusieurs procédures entre les mêmes parties.
Il existe un lien avec l'article 551.
568. Catherine Boulant (aussi : Boland), veuve de Guion seigneur de Lucey (suppliante et impétrante de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg [appellante]) c. Jehan Richard de Schonenbourg, baron de Geisberg, seigneur de Rollé, conseiller au Conseil de Guerre, colonel et capitaine des gardes de Sa Majesté Impériale, pour Josias de Cabans (aussi : de Cabannes), son officier (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Héritage de Jehenne Boulant, sœur de l'appellante et épouse de l'intimé (Possession de la seigneurie de Rollé).
1610-1611. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il existe un lien avec l'article 579.
569. Ferdinand d'Everlanges (suppliant et demandeur sur restitution de dépenses, dommages et intérêts) c. Le seigneur de Raville, conseiller au Conseil de Luxembourg, maréchal héréditaire et lieutenant-gouverneur au Pays de Luxembourg (rescribent et défendeur).
Dénonciation d'un crime / Injures.
1610-1611. 1 chemise
570. Ferry de la Pierre (aussi : Friedrich von Stein), écuyer, seigneur de Noville (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Nicolas d'Alscheidt, receveur de Soleuvre, et Arnould Gobelinus, avocat (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Dîme.
Après 1610. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
571. Amelia d'Enschringen, née Schwartzembourg (suppliante devant le Conseil de Luxembourg [intimée]) c. Marguerite, veuve de Peter (aussi : Pierre) Kleutsch, habitant de Crauthem, et Jehan Rumlingen (aussi : Rumbling) (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Dîme.
1611. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
572. Claude d'Argenteau, chevalier, seigneur d'Ochain etc. (appellant) c. Vernier (aussi: Wernard) comte d'Oostfrize, pour sa compagne (intimé).

- Héritage.
1611. 1 chemise
573. Jehan George de la Roche, seigneur de Contern, officier de l'archevêque de Trèves à Bruch et Witlich (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Les héritiers de Jehan Kopstein d'Aulenbach et de Demutha d'Uffingen (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage / Indemnisation.
1611. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
574. Jehan Dries et Joannes (aussi : Josse) Bertels, marchands de chevaux (suppliants devant le Conseil de Luxembourg) c. Thomas Hesbain, seigneur de Waha (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Obligation (Achat et livraison de chevaux).
1611. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
575. Jean baron de Wiltz, gouverneur de Thionville (impétrant de décret) c. La veuve et les héritiers de Henrick (aussi : Henry) Vick a Reval (condamnés) et Nicolas Vick a Reval (opposant), c.s.
Vente obligatoire de biens immeubles des condamnés pour payer les dettes encourues par Henrick Vick a Reval dans le cadre d'un procès en appel entre celui-ci et Jean de Wiltz.
1611. 1 chemise
576. Godefroid de Wassenbourg, écuyer, seigneur de Messancy (demandeur et suppliant par requête) c. Claude de Barrat (défendeur).
Héritage / Vente d'une seigneurie.
1611-1623. 1 chemise
577. George d'Everlanges, échevin et lieutenant-prévôt d'Arlon (impétrant et défendeur sur renvoi) c. Ernest de Raville, seigneur d'Ansembourg, Septfontaine et Koerich, justicier des nobles et lieutenant-gouverneur au Pays de Luxembourg (ajourné et demandeur sur renvoi).
Renvoi de l'impétrant.
1611-1613. 1 chemise
578. Les comtes de Linanges, seigneurs de Roussy et d'Apremont (aussi : d'Asprimont) (impétrants, demandeurs en matière de liquidation de fruits et levées) c. Les héritiers de Jean de Warsperch (aussi : Waersberch) (ajournés, défendeurs).
Possession de la seigneurie de Roussy.
[1593-] 1611-1613. 1 paquet
579. Catherine Boulant (aussi : Boland), veuve de Guion seigneur de Lucey (suppliante de requête par écrit) c. Jehan Richard de Schonenbourg, baron de Geisberg, seigneur de Rollé, conseiller au Conseil de Guerre, colonel et capitaine des gardes de Sa Majesté Impériale (défendeur).
Abatage de bois dans la seigneurie de Rollé pendant le procès en appel au sujet de la possession de celle-ci.
1611-1614. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 568.

580. Hans Bernard de Schauwenbourg, écuyer, demeurant à Thionville (appellant) c. Frederich (aussi : Friedrich) Franc(es)quin, écuyer (intimé).
Somme d'argent.
1612. 1 chemise
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
581. Nicolas d'Everlanges, seigneur de Vitry (appellant) c. Anne d'Everlanges, veuve de Jean de Nothum, échevin d'Arlon, demi-sœur de l'appellant, et Frantz Nothum (intimés).
Héritage.
1612. 1 chemise
582. Hartard de Pallant, seigneur de Weibelskirchen, Wildenburg etc., conseiller de Son Altesse de Lorraine (suppliant et impétrant de lettres de provision devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. L'officier du seigneur Bannerher à Moersdorf (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Juridiction à Moersdorf.
1612. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
583. Richard de la Rivière, baron de Heer et de Houffalize (suppliant et impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Noël du Moullin, receveur de Houffalize (ajourné devant le Conseil de Luxembourg), puis Warnard comte d'Oostfrise et Leonore de Bailleul, baron et baronne de Houffalize (appelants).
Possession d'une bergerie.
1612. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
584. Dieudonee Bertrand, habitant de Flassigny (appellant) c. Jean de Manteville, seigneur de Manteville et de Flassigny (intimé).
Obligation.
1612. 1 chemise
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Flassigny.
- 585-586. Pierre Warnach, bourgeois d'Arlon (suppliant et impétrant de lettres de restitution devant le Conseil de Luxembourg) c. Pierre Ernest seigneur de Raville, Ansembourg, Septfontaine et Koerich, prévôt et capitaine d'Arlon, c.s., héritiers de Jacob de Raville (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Canon d'un moulin situé entre Messancy et Longeau (Langwasser).
Après 1612. 2 paquets
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
585. Première partie.
586. Seconde partie.
587. Henry Thiry, habitant de Hotte (Fauvillers) (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Guillaume d'Ortho, mayeur de Hotte, et Nicolas Mascheure, huissier (rescribents devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Payement des aides / Franchise.
Après 1612. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.

588. Henry de Brialmont, écuyer (impétrant de lettres d'ajournement et demandeur) c. Anne de Rochefort, veuve de Jean de Breidscheydt, et Paul de Breidscheydt, son fils, écuyer, mayeur héréditaire de Bastogne (ajournés).
Administration des biens de Jehan Ghevert.
1613. 1 chemise
- 589-590. Godefroid seigneur d'Eltz, Walmerange et Clervaux, conseiller des archiducs (suppliant / ajourné devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Jehan de Berg, seigneur de Betzdorf (suppliant / rescribent devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Payement de la réparation d'une grange.
1613. 2 paquets
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
589. Première partie.
590. Seconde partie.
591. Paul de Trembloy, capitaine (appellant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Jehan de Chesnes, sergent d'office à Ivoix (intimé devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Contrat de vente.
1613. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Les hommes de fief et les jurés de Ivoix.
592. Thirion Poncelet Rossart *dit* Le Reu(s)tre (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Nicolas du Chasnoy, écuyer, seigneur de Vance et d'Arville (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage.
1613. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
593. Gerard baron de Schwarzenbergh, seigneur de Fischbach (appellant) c. Thiery vander Eck (aussi : d'Eck) (intimé).
Possession d'un fief à Strassen.
1613. 1 chemise
594. Henry Jadot, habitant d'On (appellant devant le Conseil de Luxembourg) c. Henry Gevalle (intimé devant le Conseil de Luxembourg).
Payement de rentes selon un accord entre parties.
1613. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
595. Michiel de Wulverdange (aussi : Wilverdingen), mayeur de Houffalize (suppliant / impétrant de lettres de provision devant le Conseil de Luxembourg) c. Le baron de Heer, ensemble avec Jehan Thieskin (aussi : Thisquin), lieutenant-prévôt de Houffalize, et Piet de Bihen (rescribents devant le Conseil de Luxembourg).
Exercice de l'état de mayeur de Houffalize.
1613. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.

596. Philippe comte de La Marck, baron de Lumay et Seraing, voué héréditaire du marquisat de Franchimont, père et tuteur des enfants qu'il a eus avec Catherine de Manderscheyd, fille (décédée) de Thiery comte de Manderscheyd Virnebourg etc. (demandeur en convention et défendeur en reconvention) c. Christophe Louis comte de Lewenstein Werthem et Rochefort, seigneur de Scharpffeneck etc., mari et bail de Elisabeth comtesse de Manderscheyd, ensemble avec Thiery comte de Manderscheyd, seigneur de Keill, mari et bail de Anne Amelia comtesse de Manderscheyd (décédée), ainsi que les (autres) héritiers de Joachim comte de Manderscheyd Blankenheim Roussy et Virnebourg (défendeurs en convention et demandeurs en reconvention).
Héritages (du frère et du père de Joachim comte de Manderscheyd).
1613. 1 chemise
597. Nicolas Steil, commandeur de l'Ordre teutonique à Luxembourg (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Bernard de Metzenhausen, seigneur de Linster et Waldeck, et N. Beilstein (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Cense.
1613. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
598. Henry Sterpenich, curé de Koerich, et Godefroy de Hoengen dit Wassembourgh, seigneur de Messancy (suppliants devant le Conseil de Luxembourg) c. Le seigneur de Raville (rescribent devant le Conseil de Luxembourg).
Participation aux frais de la réparation de l'église paroissiale de Guerlange.
1613. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
599. Louis de Nassau, écuyer, seigneur en partie de Koerich (appellant) c. Marie de Lieffelt, veuve de Jean de Cobreville (intimée).
Propriété d'un moulin.
1613-1614. 1 paquet
Il existe un lien avec l'article 647.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
600. Matthieu de B(e)auclain, écuyer, seigneur de Thonne-les-Prés et de Naomé en partie (appellant) c. Paul de Breidscheidt, mayeur héréditaire de Bastogne, seigneur de Naomé en partie (intimé).
Possession de la seigneurie de Naomé (Retraite lignagère).
1613-1615. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La cour féodale de Bohan [sic].
601. Guillaume de Croy, valet de chambre du roi de France (appellant) c. Jean Rose et Nicolas Musnier (intimés).
Somme d'argent / Contrat de ferme.
1614. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Grandville (près de Mézières).

602. Les héritiers de Maximilien comte d'Oostfrise, chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, seigneur de Durbuy (impétrants) c. Le procureur-général du Grand Conseil (ajourné et défendeur).
Rente.
1614-1618. 1 chemise
603. Anne de la Haye, veuve de Gilles de la Hamaide (appelante) c. Maurice du Sart (intimé).
Possession de bois.
1614-1615. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La Cour du ban de Villance.
604. Henry de Brialmont, seigneur d'Enneilles, échevin de la haute cour de Durbuy (suppliant et demandeur devant la haute cour de Durbuy) c. La veuve et les héritiers de Anthoine du Chesne, mayeur de Durbuy (ajournés et défendeurs devant la haute cour de Durbuy).
Cense.
Après 1614. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
605. Salomon de Habaru (appellant) c. Jehan de Montplainchamps (intimé).
Passage par un terrain de l'appellant.
1615. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Les hommes de fief de Neufchâteau.
606. Jehan de Herleuval (aussi : Harleval, Harlevaulx, Herlenvaulx), seigneur de Flomont (appellant) c. Jean Rompiéd, mayeur de Noirmont, Jean Bouillet et Henry Gilloteau de Wibrin (intimés).
Dîme.
1615. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
607. Guillaume de (La) Vaulx, écuyer, seigneur de Froidcourt (suppliant, impétrant, demandeur) c. Charles Ernest de Lynden, gouverneur de Stavelot et Franchimont (ajourné, défendeur).
Seigneurie de Froidcourt.
1615-1635. 1 paquet
Il existe un lien avec l'article 709.
608. Guillaume Arthus, bourgeois de Herbeumont (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Nicolas de La Mouilly et Guillaume Wypart, facteur du comte de Rochefort (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Vente de bois / Abus de pouvoir.
1617. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
609. Philippe Thiery (aussi : Dietrich) comte de Manderscheidt et Blanckenheim, seigneur de Daun, Keill, Falkenstein etc. (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. François de Ham, échevin de Thionville (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Possession de biens (Contrat de mariage de Magdaleine comtesse de Manderscheidt et Blanckenheim).

- Après 1619. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
610. Heunis Maria de Landtscheidt, Jehan Neundorff et Michel Neundorff, ses fils (appelants) c. Balthaser de Pallant, baron de Reuland (intimé).
Saisie de biens.
1621. 1 paquet
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
611. George Henry, habitant de Oberhausen (appellant) c. La dame douairière de Horst (aussi : Vander Horst) (intimée).
Vente de biens à cri public.
1621-1622. 1 paquet
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
612. Gerard baron de Schwartzembergh (appellant) c. Leonard Waltfogel (intimé).
Somme d'argent / Rente / Pension annuelle.
1621-1631. 1 paquet
613. Michel de Savoye, bourgeois de Bastogne (appellant) c. Pierre de Troisne, échevin de Bastogne (intimé).
Possession d'un bois.
1621-1623. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Bastogne.
614. Jehan de Billocquier c.s. (impétrants de lettres d'ajournement) c. Jehan de Habay et François Bernier pour Lise de Bousserel (ajournés).
Vente de la seigneurie de Sainte-Marie.
1621-1627. 1 chemise
615. Godefroid seigneur d'Eltz (aussi : Elst) (appellant et impétrant de requête civile) c. Le baron de Wiltz (intimé).
Juridiction.
1622. 1 paquet
616. Conrard de Norenhausen (appellant) c. Andrieu Nauen d'Useldange (intimé).
Possession d'une vouerie.
1622-1623. 1 chemise
617. Jacques Mailot, seigneur de Humbeck (aussi : Hembeck) (suppliant et impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Jehan du Moustier (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Inconnu.
Après 1622. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
618. Guillaume de (La) Vaulx, curé de Saint-Etienne à Waha (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Les paroissiens de Waha (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Maison pastorale.
1623. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.

619. Claude d'Argenteau, seigneur d'Ochain (suppliant et impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Les héritiers de Jean de Ree (aussi : Reyer), censier (ajournés devant le Conseil de Luxembourg), puis le couvent de Neufmoustier (appellant).
Possession du droit de mainmorte dans la seigneurie d'Ochain.
1623. 1 chemise
620. Isabeau Galha, femme de Raes le Gotte (appelante devant le Conseil de Luxembourg) c. Pierre de Troisne, échevin de Bastogne (intimé devant le Conseil de Luxembourg), avec les jésuites de Luxembourg (intervenants devant le Conseil de Luxembourg).
Rente.
1623. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Marche.
621. Gerard de Fraipont, écuyer, seigneur d'Isier, capitaine d'une compagnie d'infanterie (qualité juridique inconnue) c. Le prieur et le couvent de Stavelot (qualité juridique inconnue).
Vente de biens au Pays de Stavelot (?).
1623. 1 chemise
Il s'agit d'une évocation de plusieurs procédures devant des tribunaux locaux.
622. Louis de Nassau, seigneur de Koerich (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Les habitants de Goeblange, Koerich, c.s. (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Rachat de servitude.
1623-1625. 1 paquet
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
Il existe un lien avec les articles 553 et 554.
623. George Paul de Lontzen et Jean (aussi : Hans) Thiery de Lontzen, dits Roben, frères, seigneurs de Hondelange etc., capitaines au service de Sa Majesté (appelants) c. Thiery Mohr de Waldt, seigneur de Saint-Peters Waldt (intimé).
Héritage.
1623-1625. 1 paquet
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
624. L'officier de Clervaux (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Balthasar d'Olmen, officier du comté de Salm (rescribent devant le Conseil de Luxembourg).
Juridiction.
Après 1623. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
625. La veuve et les héritiers de Jean Bloise, seigneur d'Amblemont (appelants devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean de Beauchamps, seigneur de Molainville (intimé devant le Conseil de Luxembourg).
Possession de la seigneurie de Thonne-la-Long.
Après 1623. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Les hommes de fief de Montmédy.

626. Frederich (aussi : Fredericq) de Gulpen, seigneur de Wodemont (demandeur) c. François de Lonchin, seigneur de Soy (défendeur).
Héritage.
1624-1625. 2 pièces
627. Jacques Simon, lieutenant mayeur de Villers près de Orval (anticipant) c. Jehenne de Cuminelle et Nicolas Le Clercq alias Lornet, son fils (appelants).
Injures et diffamation.
1624-1625. 1 chemise
628. Jean Durant, bourgeois de Brandeville (appelant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Henry Simonin (aussi : Simony), bourgeois et marchand de Brandeville (intimé devant le Conseil de Luxembourg [appelant]).
Somme d'argent.
1625. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Brandeville.
629. Gerard baron de Schwartzenergh (appelant) c. Thiery Bottin (intimé).
Paiement de rentes.
1625-1630. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute justice de Aye (Marche-en-Famenne).
630. Guillaume de la Vaulx, seigneur de Froidcourt (impétrant de décret, suppliant) c. Charles Ernest de Linden, gouverneur de Franchimont et Stavelot (condamné, rescribent) et Guillaume de Scharemborg, seigneur de Houpertingen, et Jean le Jeune, seigneur de Bomal (opposants).
Somme d'argent.
1625-1627. 1 paquet
631. Jehan de Beauchamps, écuyer, seigneur de Melanville, c.s. (appelants) c. Henry de Bloise, docteur en théologie, chanoine de l'église cathédrale de Verdun, c.s., héritiers de Jean Bloise, seigneur d'Amblemont (intimés).
Somme d'argent.
1625-1626. 1 chemise
632. Everard de Treux, seigneur de Vance, mari et bail de Marguerite de Mesnil, auparavant veuve de Englebert de Prella (appelant) c. Jehan de Prella, seigneur en partie de Bettembourg (intimé).
Paiement d'une somme d'argent.
1625-1633. 1 paquet
633. Jean baron de Wiltz, gouverneur de Thionville (suppliant) c. Reynier de Meer, échevin de Bastogne (rescribent).
Livraison de chevaux.
1626. 1 chemise
634. Nicole de Wal, dame de Neufmesnil (appelante) c. Anthoine de Pretz (aussi : d'Espretz) dit Barchon, seigneur en partie de Neufmesnil (intimé).
Attentat / Diffamation.
1626. 1 chemise

635. Philippe de Hatstein, chevalier, conseiller au Conseil de Luxembourg, seigneur de Born (appellant) c. Jean baron de Reck (intimé).
Dîme.
1627-1629. 1 paquet
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
636. Renier (aussi : Reinardt) Kilbourg, demeurant à Thionville, mari et bail de Elisabeth Uttingerin (appellant) c. Edmond de Pallant, résidant à Niederjeutz [Thionville], veuf de Anna Uttingerin (intimé).
Donation réciproque entre l'intimé et sa femme.
Après 1627. 1 chemise
637. Jean Jacquesse, professeur en droit de l'université de Pont-à-Musson (suppliant et impétrant de lettres de provision devant le Conseil de Luxembourg) c. Nicolas de Gorcy, seigneur de Bazeilles (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Possession d'une étable à Virton.
1628. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
638. Anne de Metternich, veuve de Jean Louis de Husman de Namedy, conseiller de l'électeur de Trèves (suppliante devant le Conseil de Luxembourg [intimée]) c. Guillaume de Metternich et Lothaire de Metternich, frères de la suppliante (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Héritage du prince-électeur de Trèves Lothaire de Metternich.
1628. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
639. Guillaume de Metternich et Lothaire de Metternich, seigneurs de Beaurepart et Soleuvre, frères (appelants) c. Anne de Metternich, douairière de Housman (intimée).
Héritage.
1628-1629. 1 chemise
640. Jean de Riaville, maître de forge à Dommeldange (demandeur sur dommage et intérêts devant le Conseil de Luxembourg) c. Lucas Bosch, receveur des exploits du Conseil de Luxembourg, c.s. (défendeurs devant le Conseil de Luxembourg).
Inconnu.
Après 1628. 1 pièce
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
641. Friderich Kleffer, habitant de Bastendorf (suppliant et impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Henry de Wickrenge c.s. (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Testament.
1629. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
642. Jean Henry de Heverdinghen dit Kevenich (appellant / suppliant) c. Jean Thiry (aussi : Theodore) de Heverdinghen dit Kevenich, frère de l'appellant (intimé / rescribent).
Héritage.
1629-1630. 1 paquet

643. Pierre Ernest de Cobreville, seigneur de Cobreville et de Gir(s)ch (appellant) c. Jehan de Neuville, curé de Nives (intimé).
Droit de chasse.
1629-1632. 1 paquet
644. Pierre Ernest de Cobreville, écuyer, seigneur de Cobreville et de Gir(s)ch (appellant) c. Fri(e)dges Barbe(l) et Mullers Trein (aussi : Treyen), habitants de Bous (intimés).
Juridiction / Biens taillables à Bous.
1629-1631. 1 chemise
645. Jehan Berchem (aussi : Berghem), notaire (appellant) c. Les exécuteurs testamentaires de Florent comte de Berlaymont, chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or (intimés).
Biens vendus de la mortuaire de Berlaymont (Clôture des comptes).
1629-1631. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Les échevins de la ville de Luxembourg.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
646. Robert Joseph De Monceau, seigneur haut-justicier de Monceau, c.s. (impétrants de lettres d'anticipation, intimés) c. Le procureur de Neufchâteau, Jean Thiry, prévôt de Neufchâteau, c.s. (appelants).
Juridiction.
Après 1629. 1 pièce
Il s'agit d'une accumulation de plusieurs procès.
647. Pierre Ernest de Cobreville, seigneur de Cobreville et de Gir(s)ch (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) c. Louis de Nassau, seigneur en partie de Koerich (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Moulin à Koerich.
1630. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 599.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
648. Pierre Ernest de Cobreville, écuyer, seigneur de Cobreville et de Gir(s)ch (appellant) c. Les habitants de la cour de Nives et de Cobreville (intimés).
Droit de pâturage.
1630. 1 chemise
- 649-650. François de Custine, seigneur d'Afflance, et Claude de Custine, seigneur de Villy, oncles et curateurs de Christophe de Custine (appelants) c. Philiberte de Lenoncourt, veuve de Jean d'Allamont, seigneur de Malandry, gouverneur de Montmédy, avec ses enfants (intimés).
Possession de biens.
1630-1634. 2 paquets
649. Première partie.
650. Seconde partie.
651. Gilles de Mozet, seigneur de Grune, et Hubert de Waha, seigneur de Haversin (impétrants de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Henri de Waha, seigneur de Jemeppe, prévôt de La Roche (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).

- Héritage.
Après 1630. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
652. Philippe de Wal et Thieri de Masbourg (appelants devant le Conseil de Luxembourg) c. Pierre de Willers (aussi : Ville, Villers) et Mathieu de Willers (aussi : Ville, Villers) c.s. (intimés devant le Conseil de Luxembourg).
Rente.
Après 1630. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel: Le Conseil de Luxembourg ← Le ban de Sclassin.
653. Jean de Vernier, mari de Louise de Pretz (suppliant et impétrant de lettres patentes avec clause de requête civile devant le Conseil de Luxembourg) c. Claude de Lory (aussi : Loris), veuve d'Antoine de Pretz (aussi : de Preid) dit Barchon, seigneur en partie de Neufmesnil (ajourné(e) devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage / Contrat de mariage.
Après 1630. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
654. Hubert de Remouchamps, meunier, demeurant à Aywaille [*Auvaille*] (appelant devant le Conseil de Luxembourg [appelant]) c. Le procureur du seigneur d'Aywaille (intimé devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Menaces / Injures.
Après 1630. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice d'Aywaille.
- 655-656. Marguerite d'Eltz, douairière de Lutzelbourg (suppliante et "reconvenue" devant le Conseil de Luxembourg [intimée]) c. Godefroid d'Eltz, seigneur de Clervaux, frère de la suppliante (rescribent et "reconvenient" devant le Conseil de Luxembourg [appelant]).
Obligation (Contrat).
1631. 2 paquets
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
655. Première partie.
656. Seconde partie.
657. Pierre Ernest de Cobreville, écuyer, seigneur de Cobreville et de Gir(s)ch (appelant) c. Catharine veuve de Caspar de Poss (intimée).
Possession de bois.
1631. 1 chemise
658. Guillaume Holtzhausen (demandeur) c. Pierre Ernest de Cobreville, écuyer, seigneur de Cobreville et de Gir(s)ch (défendeur).
Somme d'argent.
1632-1633. 1 chemise
659. Gerard de Duras baron de Roost, seigneur de Hontoir (suppliant et impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg [appelant]) c. Jean Pirard, habitant de Hargimont (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Possession de terres.

1633. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
660. Dorothée de Raville, dame douairière d'Eltz (appelante) c. Hans Didrich, habitant de Enschrigen, ainsi que ses frères et sœurs (intimés).
Quantité de froment (Rente).
1633. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
- 661-662. Anne Catherine d'Orley, dame de Linster (suppliante et impétrante de lettres patentes de restitution en entier et de requête civile devant le Conseil de Luxembourg) c. Rolland Schenk de Nideggen, seigneur de Horst (ajourné et défendeur devant le Conseil de Luxembourg).
Paiement de dettes du premier mari de la suppliante (Douaire).
1633. 2 paquets
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
661. Première partie.
662. Seconde partie.
663. Christian Parrets (aussi : Christian Parrais), régent à Diedenhoven [Thionville] (suppliant et impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. L'abbé et prélat de l'abbaye de Saint-Maximin à Trèves (opposant devant le Conseil de Luxembourg).
Place du suppliant (?).
Après 1633. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
664. Jean Wolther, habitant de Wincrange (appellant) c. Jean Reicheling, lieutenant-colonel du régiment de Metternich (intimé).
Vente de bêtes à cornes (Butin de guerre / Obligation).
1634-1635. 1 paquet
- 665-667. Marie de la Marck (demanderesse, intimée devant le Conseil de Luxembourg) c. Claude del Halle, résidant à Givet, beau-frère de la demanderesse (ajourné, défendeur originel, appellant devant le Conseil de Luxembourg).
Possession d'une cense (Contrat).
Après 1634. 2 chemises et 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute cour d'Agimont.
665. Première partie. 1 chemise
666. Deuxième partie. 1 chemise
667. Troisième partie. 1 paquet
668. Jean Gilius, chanoine de Neuweiler (évêché de Strasbourg), c.s. (suppliants devant le Conseil de Luxembourg [intimés]) c. La veuve et les héritiers de Jean de Bettendorf (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Contrat de location d'une maison.
1635. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.

669. Jehan Charles comte de Schombourg (aussi : Schönburg), ambassadeur de l'empereur à la cour de Madrid (qualité juridique inconnue) c. Simon de Deckere (qualité juridique inconnue).
Possession de la terre et seigneurie de Montquentin.
1635-1639. 1 paquet
670. Les héritiers de Paul Reulandt, receveur à Brandenburg (appelants) c. Madalene de Cappelle, veuve du colonel Baur, et Charles Stassin, membre du Conseil de guerre, dame et seigneur de Brandenburg, Esch et Everlanges, ayant cause des princes François de Lorraine, comte de Vaudémont, et Charles duc de Lorraine (intimés).
Rachat de rentes.
1635-1647 1 paquet
Ce dossier contient des documents en allemand.
671. Louis Richart (appellant) c. Magdelaine de Notancourt, veuve de François d'Allamont, seigneur de Preuthin (intimée).
Somme d'argent.
1636. 1 chemise
672. Nicolas de Vaulx, écuyer, seigneur de Losange (suppliant et impétrant de lettres de bénéfice d'inventaire devant le Conseil de Luxembourg) c. Les créiteurs de François de Vaulx, seigneur de Losange, frère du suppliant (décédé) (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage.
1638. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
673. Le comte de Manderscheidt, lieutenant-gouverneur du Pays de Luxembourg (qualité juridique inconnue) c. Les héritiers de Jean Clutz (qualité juridique inconnue).
Paiement d'une somme d'argent (Condamnation volontaire).
1638. 1 chemise
674. Philippe de Salles, baron d'Inville (appellant) c. Nicolas de B(e)auclain, seigneur de Thonne-les-Prés (intimé).
Tutelle des enfants mineurs de Jean de Wobersnow.
1638. 1 chemise
675. Nicolas d'Alscheidt, officier de Soleuvre (suppliant devant le Conseil de Luxembourg), puis sa veuve (intimée) c. Pierre Ernest de Cobreville, seigneur de Cobreville et de Gir(s)ch (ajourné devant le Conseil de Luxembourg, appellant).
Rente.
1638-1639. 1 chemise
676. Henry Conrard (appellant), puis Gerard Conrard, Jean Conrard et Jeanne Conrard, enfants et héritiers de Henry Conrard (ajournés) c. Everard de Fraipont, seigneur d'Isier (intimé, puis impétrant "pour faire juger la sentence [du Grand Conseil] exécutoire").
Inconnu.
1640. 1 chemise

677. Claude d'Argenteau, seigneur d'Ochain (demandeur devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Marie de Bois, veuve de Robert de Verlaine (défenderesse devant le Conseil de Luxembourg [appellante]).
Droit de mainmorte.
1640. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
678. Le seigneur de Mirwart (qualité juridique inconnue) c. Le seigneur de Nassogne (qualité juridique inconnue).
Limites de différents bois.
1641. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
679. Jean baron de Reck, président de la Chambre aulique de Sa Majesté impériale, héritier de Anne Magdalene d'Enschrigen (demandeur) c. Ernest comte de la Marck et Schleiden, baron de Lumay et de Seraing, seigneur de Kerpen et de Saffenburg (défendeur).
Héritage.
1641-1644. 1 paquet
680. La comtesse douairière de Berlaymont (impétrante de bénéfice d'inventaire) c. Marie de Campenne, veuve de Nicolas de Noeufforge, écuyer, seigneur de Warges, ensemble avec son fils Charles de Noeufforge, seigneur moderne de Warges, chanoine de Saint-Denis à Liège (opposants).
Dettes du duc d'Arschot (décédé).
1641-1643. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 681.
681. La comtesse douairière de Berlaymont, grand-mère et curatrice de Philippe François d'Aremberg, duc moderne d'Arschot (impétrante de bénéfice d'inventaire) c. Marie Gourdinne, veuve en dernières nocces de Hans Muller et en premières nocces de Martin le Cocq (opposante).
Dettes du duc d'Arschot (décédé).
1641-1643. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 680.
682. Paul de Mousa dit Boullain, seigneur de Naomé, capitaine (anticipant) c. Jean de Bagaris, capitaine (appellant, ajourné).
Rente.
1641-1642. 1 chemise
683. Ursule de Hosden (appellante) c. Florent Bossche (intimé).
Payement d'une somme d'argent.
1641-1642. 1 chemise
684. Jehan Anthoine seigneur d'Eltz et d'Ottange (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. La veuve de Munckhausen, demeurante à Luxembourg, et Pierre Ernest de la Roche, seigneur de La Roche, Mersch etc. (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Payement d'une somme d'argent.
1642. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.

685. François Cassal, prévôt de Durbuy (appellant) c. Jacques le Clerq, habitant de Villers-Sainte-Gertrude (intimé).
Vente de vaches.
1642-1643. 1 chemise
686. Pierre de la Fontaine, seigneur de Sorbey, grand-bailli de Verdun (suppliant et impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Les parents de Jehenne (aussi : Jeanne) de Vervoz dite Dama (décédée) (opposants et ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage de Jeanne de Vervoz.
1642-1656. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
687. Martin Musnier, habitant à Crongen [sic] (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Reijnard Kilbourg, échevin de Thionville, héritier d'Anne Uttingerin (aussi : Uttingenne) (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage.
Après 1642. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
688. Les tuteurs des enfants de Lucas Bosch, receveur des exploits du Conseil de Luxembourg (décédé) (suppliants devant le Conseil de Luxembourg [appelants]) c. Les tuteurs des héritiers de Octavian de Burthé, seigneur d'Aspelt, et de dame Agnes de Dhaun (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [intimés]).
Somme d'argent (Achat de la seigneurie d'Aspelt).
1643. 1 chemise
689. Jehan Michel de Cicignon (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jehan Guillaume de la Margelle, seigneur gagiste de Kettenhove (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Achat d'une maison (Somme d'argent).
1643. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
690. Anne de Brandenburg, dame de La Grange etc. (suppliante devant le Conseil de Luxembourg) c. Le baron de Inhausen et Kniphausen, seigneur d'Autel (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Rente.
1643. 1 chemise
691. Ernest de Pallant, chevalier, seigneur de My (appellant) c. Gillis vanden Abeele, receveur de Durbuy (intimé).
Vente de bois.
1643-1645. 1 chemise
Il s'agit d'un appel "omisso medio": Le Grand Conseil ← La haute cour de Durbuy.
692. Philippe de Salles, baron d'Inville (condamné) et la veuve de Nicolas d'Alscheidt (impétrante de décret de la seigneurie de Preisch) c. Gerard de Duras, seigneur de Roost, c.s. (opposants).
Possession de la seigneurie de Preisch (?).

- 1643-1645. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 694.
693. Charles de Cobreville, chanoine de Munster Eiffel (appellant) c. Christophe de Reyffemberghe, écuyer, seigneur foncier de Morhay, et Henry Hive, mayeur de Doncols, au nom de sa femme Marie de Reyffemberghe (intimés).
Héritage de Pierre Ernest de Cobreville.
1643-1650. 1 paquet
Il existe un lien avec l'article 759.
694. Philippe de Salles, baron d'Inville (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean Herman, officier de la seigneurie de Preisch (rescribent devant le Conseil de Luxembourg) et Magdalene Schellart, veuve de Nicolas d'Alscheidt (intervenante devant le Conseil de Luxembourg).
Redevances annuelles (Bail).
1644. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il existe un lien avec l'article 692.
695. Anne Elisabeth Cratz de Scharfenstein (suppliante devant le Conseil de Luxembourg [intimée]) c. Jean Mathelin, officier de la seigneurie de Rollé (ajourné devant le Conseil de Luxembourg), les héritiers de Philippe Thiry de Schombourg, seigneur de Rollé et premier mari de la suppliante (ajournés devant le Conseil de Luxembourg) et Marguerite Catherine, née Popline de Lobkowitz, veuve de Jean Charles comte de Schombourg (intervenante devant le Conseil de Luxembourg [appelante]).
Possession de biens meubles (Contrat de mariage / Donation).
1644-1675. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il existe un lien avec les articles 701 et 702.
696. Le prélat de l'abbaye de Saint-Willibrord à Echternach (impétrant de lettres d'ajournement pour être reçu comme appellant) c. L'abbesse et les religieuses de Sainte-Claire à Echternach (ajournées).
Possession et jouissance d'un terrain, d'une haie et d'arbres fruitiers.
1644-1650. 1 chemise
697. Gilles de Scouville, avocat (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. André de Mouza, seigneur en partie de Pouilly, curateur de Jean d'Orchinfaing (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Paiement d'une pension annuelle.
1645. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
698. Elsa Funck c.s., héritiers de Bernard Funck (suppliants en matière d'interposition de décret devant le Conseil de Luxembourg) c. Anthone de Ghenard, seigneur de Sohler, c.s. (opposants et ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Vente de la seigneurie de Sohler.
1645. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
699. Helaine de la Cour, veuve du colonel Baudouin de Martuez (appelante) c. Pierre Anthoine, capitaine, c.s. (intimés).

- Payement d'une somme d'argent (Obligation).
1645-1649. 1 paquet
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
700. Querin Hupperdingen, syndic des récollets du couvent des trois vierges à
Troisvierges (*Ulflingen*) (appellant) c. Les sujets de la mairie de Troisvierges
(*Ulflingen*) (intimés).
Immunités et privilèges de l'appellant par rapport aux charges publiques.
1646. 1 chemise
701. Anne Elisabeth Cratz de Scharfenstein (suppliante devant le Conseil de
Luxembourg/intimée) c. Marguerite Catherine née Popline de Lobkowitz veuve
de Jean Charles comte de Schombourg (ajournée devant le Conseil de
Luxembourg/appelante).
Payement d'une pension sur les revenus de la seigneurie de Rollé.
1646. 1 paquet
Il existe un lien avec les articles 695, 702, 831 et 835.
702. Jean Mat(h)elin, officier de la seigneurie de Rollé (suppliant/rescribent) c. Anne
Elisabeth Cratz de Scharfenstein, veuve de Philippe Thiry de Schombourg (aussi :
Schoonenbergh), seigneur de Rollé, et veuve du capitaine Antoine de Weze
(rescribente/suppliante).
Exécution de la sentence du procès entre Anne Elisabeth Cratz de Scharfenstein et
Marguerite Catherine comtesse de Schombourg.
1646-1648. 1 paquet
Il existe un lien avec les articles 695, 701, 831 et 835.
- 703-705. Jean Geisen, avocat au Conseil de Luxembourg, et Jolande de Warsberg, "secrete"
d'Espinal (suppliants) c. Jean François Florent de Raville, seigneur d'Ansembourg,
et Otto Hartard de Raville, héritiers de Jacob de Raville (ajournés).
Héritage (Rente).
1646-1647. 3 paquets
Il s'agit d'une évocation.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
703. Première partie.
704. Deuxième partie.
705. Troisième partie.
706. Guillaume Emerich de Burte (impétrant de lettres d'ajournement) c. Theodore
Adolphe de Reck, prévôt de Munster, héritier de Jean baron de Reck (ajourné et
défaillant de répondre).
Somme d'argent (Exécution de la sentence rendue par le Grand Conseil dans le
procès en appel entre Jean baron de Reck (appellant) et l'impétrant (intimé)).
1646-1652. 1 chemise
707. Les habitants des villages de Meerfeld, Diedenberg et Möderscheid (suppliants et
impétrants de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg [intimés]) c.
Les habitants des villages de Amel, Hobscheid, Heppenbach, Halenfeld, Valender,
Schoppen, etc. (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Droit de pâturage.
Après 1646. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.

708. Gilles de Rahier, seigneur de Rahier, conseiller du prince de Stavelot (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Giles Bouvet, seigneur en partie de Villers-Sainte-Gertrude (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Obligations.
Après 1646. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
709. Catherine de Duren dite de Rosey, veuve de Charles Ernest baron de Lynden, gouverneur de Franchimont (qualité juridique inconnue) c. Elisabeth de Rahier, veuve de Guillaume de La Vaulx (qualité juridique inconnue).
Exécution de sentences antérieures (?) / Possession de biens.
1647. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 607.
710. Jean Strengé, secrétaire du roi et greffier du Conseil de Luxembourg, c.s. (suppliants) c. La comtesse douairière de Berlaymont (rescribente).
Paiement de dettes laissées par le comte de Berlaymont.
1647-1650. 1 chemise
711. Nicolas du Mont, juré de la haute cour d'Agimont (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Charles de Gavre, baron d'Embize, bailli de la terre d'Agimont, gouverneur de Charlemont (rescribent devant le Conseil de Luxembourg).
Menaces physiques à l'encontre du suppliant.
1648. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'une combinaison de deux affaires.
712. Theodore d'Allamont, lieutenant-gouverneur de la province de Luxembourg (appellant) c. Henrion Hazard (intimé).
Fonction d'échevin de Brandeville.
1648. 1 chemise
713. Freingarde (aussi : Imgardis) de Geylingen (aussi : Guillinguen), comtesse douairière de Wo(e)nsheim, dame de Boulogne (impétrante de lettres de maintenue, suppliante) c. Thomas Richeling (aussi : Reichling), receveur des domaines au quartier d'Arlon (ajourné, rescribent).
Comptes à rendre par l'ajourné.
1649-1651. 1 chemise
714. Bernard Weysebacq (aussi : Beisbach), bourgeois de Luxembourg (appellant) c. Mich(i)el Leyndecker (aussi : Michel Le Couvreur) (intimé).
L'appellant peut-il laisser paître ses chevaux dans le jardin de l'intimé ? / Blessure causée par un des dits chevaux à la fille de l'intimé.
1650. 1 chemise
715. Jean Michel, seigneur de Flabeuville (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Mathieu d'Awans, lieutenant-gouverneur de Montmédy (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Restitution d'argent et de meubles (Saisie).
1650. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
716. Edmond comte de Schwartzenberg (impétrant de "lettres de répit et d'attermination" devant le Conseil de Luxembourg) c. Les créditeurs d'Edmond

- comte de Schwartzenberg (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Dettes.
Après 1650. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
717. Jan Chrestien de Locquenghien, écuyer (appellant) c. Jean Jalhay (aussi : Ialhe, Haillee) (intimé).
Cense.
1651-1652. 1 chemise
- 718-722. Emond comte de Schwartzenberg (appellant) c. Godefroy d'Autel, seigneur de Bertrange (intimé).
Somme d'argent / Achat d'une partie de la seigneurie de Bertrange.
1651-1654. 2 chemises et 3 paquets
718. Première partie 1 chemise
719. Deuxième partie 1 chemise
720. Troisième partie 1 paquet
721. Quatrième partie 1 paquet
722. Cinquième partie 1 paquet
723. Jean Reichling, seigneur d'Autel, colonel d'un régiment d'infanterie au service de Sa Majesté, au nom de sa femme Odilia Huart (suppliant et impétrant de lettres de restitution en entier) c. Catherine de Capelle, veuve de Jean baron de Beck (maître de camp, général de l'armée de Sa Majesté, gouverneur et capitaine-général de Luxembourg), mère du premier époux de la femme du suppliant (ajournée).
Contrat de mariage entre Odilia Huart en Gerard baron de Beck.
1651-1652. 1 paquet
724. Jean Philippe de Warsberg, seigneur de Wincheringen (appellant) c. La dame abbesse de Ouren à Trèves (intimée).
Prêt d'une somme d'argent.
1652. 1 chemise
725. Magdalene de La Roche, douairière de Münchhausen, tant pour elle que pour Pierre Ernest de La Roche, seigneur de La Roche (impétrants sur *garand*, demandeurs) c. Jean Hartman, baron de Dehren (aussi : Frey de Dern, d'Ern) (ajourné, défaillant).
Obligation.
[1646]-1652. 1 chemise
- 726-727. Gilles van den Abbeele (aussi : van Abeel), écuyer, ancien receveur de Durbuy, échevin de la haute cour de Durbuy (appellant) c. Le comte de Grob(b)endonck, seigneur de Durbuy (intimé).
Administration de l'appellant.
1652-1659. 2 paquets
726. Première partie.
727. Deuxième partie.
728. Anthoine Cocqlet, seigneur de Focant (appellant) c. Jean Isidor baron de Montrey, seigneur de Custinne, mari et bail de Marie Emerentiane d'Eve (intimé).
Rente.
1652-1653. 1 paquet

729. [Guillaume de] Belva, lieutenant-prévôt de la ville de Luxembourg, avocat au Conseil de Luxembourg (suppliant) c. Catherine de Capelle, veuve de Jean baron de Beck, gouverneur et capitaine-général de Luxembourg (rescribente).
Payement de salaire.
1653. 1 chemise
730. Catherine de Capelle, veuve de Jean baron de Beck, maître de camp, général de l'armée de Sa Majesté, gouverneur et capitaine-général de Luxembourg (appelante) c. Charles de la Baume, marquis de Saint-Martin (intimé).
Dette.
1653-1654. 1 chemise
731. Arnould baron de Merode et Clermont, seigneur de Welkenhuysen, Villemont etc., mari et bail de Bonne de Barbanson, marquise douairière de Westerlo (appellant) c. Isaac de Beausain (aussi : Bausen) (intimé).
Donation (Abus de confiance) / Rente.
1654. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
732. Andres baron de Pallant, seigneur de My (suppliant) c. N. Lamine, huissier (rescribent).
Impartialité du rescribent (?).
1654-1658. 1 chemise
733. Jean Charles comte de Schwartzembergh, héritier sous bénéfice d'inventaire de la maison mortuaire de Emond de Schwartzembergh (suppliant) c. Philippe de Marchy, mayeur de la ville de Marche, et N. de Marchial (rescribents et ajournés).
Somme d'argent / Rente.
1654-1663. 1 chemise
Ce procès a commencé entre Emond de Schwartzembergh et Jean de Schonville.
734. Chatarine de La Vaulx, dame de Froidcourt (suppliante) c. Ferdinand baron de Linden, gouverneur de Franchimont (rescribent).
Partage de biens.
1654-1656. 1 paquet
735. Johan Pfeuffers, c.s., habitants de Born (appelants) c. Le procureur du couvent de Saint-Benoit à Malmedy (intimé).
Dîmes.
1654-1658. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Les échevins de Amel.
736. Jean Gobin, conseiller et receveur-général de la province de Luxembourg (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) c. Gilles de Ti(e)ges, seigneur de Raminoise, mari et bail de Elisabeth de Bernard, et Helene de Bernard, dame de Villers-la-Chèvre, héritiers de Philippe de Bernard, seigneur de Sossey [sic] (rescribents devant le Conseil de Luxembourg [intimés]).
Argent provenant de la vente des seigneuries de Signeulx et Saint-Rémy.
1655. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il existe un lien avec l'article 738.

737. Anthonette de Hosden, veuve de Anthoine de Longueval, seigneur de Zétrud-Lumay, c.s. (impétrants de lettres d'ajournement) c. Anne d'Aubermont, veuve de Pierre de Berghes (seigneur de Nomain), et son fils, seigneur de Nomain, (ajournés).
Donation / Héritage.
1655-1656. 3 pièces
738. Jean Gobin, conseiller et receveur-général de domaines au duché de Luxembourg (appellant) c. Guillaume de Tiegies, seigneur de Raminoise, et Helaine Bernarts, héritiers de Philippe Bernarts, seigneur de Sossey [sic] (intimés).
Payement des dépenses faites par l'appellant lors d'une procédure criminelle contre Philippe Bernarts.
1655-1662. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 736.
739. Jean Claude de Laverne, gouverneur de Saint-Winand (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Gerard de Fraipont (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Rente.
1656. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
740. Le colonel Charles de Mircourt (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. La comtesse douairière de Mansfeldt c.s. (opposants et ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Payement de pensions annuelles.
1656-1659. 1 paquet
Ce dossier ne contient que quelques documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
741. Hubert Grégoire, seigneur d'Armanville, lieutenant-colonel (suppliant) c. Charles de Gavre, baron d'Embize, gouverneur de Charlemont (rescribent).
Confiscation de bateaux à Givet.
1656-1662. 1 paquet
742. Arnoldt baron de Merode, seigneur de Clermont, Welkenhuysen, Villemont, au nom de Bonne de Barbanson, sa femme (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jehenne le Colomb, Guillaume le Conte, Henry le Conte, Theodore Renardi, avocat, curateur de Claude Merjay (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Rentes.
Après 1656. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
743. Jean-Baptiste Sanders, avocat au Conseil de Luxembourg (appellant) c. Le président et les conseillers du Conseil de Luxembourg (intimés).
Participation aux contributions de guerre dues à la France.
1657. 1 paquet
744. Anthoine Caymo (appellant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean Isidore baron de Moitrey (intimé devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage.
Après 1657. 1 chemise

- Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La cour d'Isier.
745. Anthoine Blanchart, seigneur d'Arloncourt, substitut greffier du Conseil de Luxembourg (suppliant en matière d'évocation) c. Louise de Marche, veuve de Jean Zorn, avocat au Conseil de Luxembourg, belle-sœur du suppliant (rescribente).
Héritage.
1658-1659. 1 chemise
746. Charles de Gavre, baron d'Embize, bailli de la terre d'Agimont, gouverneur de Charlemont (appelant et ajourné) c. Jean Hubert, procureur d'office de la terre d'Agimont (intimé, impétrant de lettres d'anticipation).
Juridiction (Choix de bourgmestres).
1658-1660. 1 paquet
747. Claude de Chamisso, seigneur d'Andevanne (appelant devant le Conseil de Luxembourg) c. Gilles Hainne, marchand demeurant à Liège (intimé devant le Conseil de Luxembourg).
Somme d'argent.
Après 1658. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Les prévôts et commissaires féodaux de la justice du Neufchâteau.
748. Claus Le Valton, habitant de Limerlé [appelant] c. La communauté de Limerlé [intimée].
Jouissance de privilèges.
1659. 1 pièce
749. Jean Collinet, marchand à Durbuy (appelant et impétrant de lettres d'ajournement) c. Scholtis (aussi : Scholteijs) Claus (intimé de seconde part) et Simon Claus de Linster (ajourné de tierce part).
Achat d'un cheval.
1659-1662. 1 paquet
Il existe un lien avec l'article 108 de l'inventaire des dossiers de procès de Luxembourg 1-500.
- 750-751. Paul Henninges, capitaine, échevin de la ville d'Echternach (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [appelant]) c. Le justicier, les échevins et la bourgeoisie de la ville d'Echternach (ajournés devant le Conseil de Luxembourg [intimés]).
Charges publiques (Logement de soldats).
1659-1660. 1 paquet et 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents en allemand.
750. Première partie 1 paquet
751. Seconde partie 1 chemise
752. Jean Charles comte de Schwartzenberg (suppliant) c. Les habitants de Fischbach (rescribents).
Charges publiques.
1659-1660. 1 chemise
753. Didier Burluraux, maître de forge de Clairvaux (appelant) c. Martin Beginet, marchand demeurant à Longwy (intimé).

- Somme d'argent (Contrat).
1660. 1 chemise
754. Pierre Didier, avocat au Conseil de Luxembourg, héritier de Remacle Didier, conseiller au Conseil de Luxembourg, c.s. (suppliants) c. Jean Charles comte de Schwar(t)zemberg(he) (rescribent).
Comptes de la terre de Humain.
1660-1661. 1 paquet
755. Theodore Barg, lieutenant-prévôt de Bitburg (Biedbourg) (appellant devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) c. Reinard Guillaume de Brockhausen (intimé devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Injures.
Après 1660. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Bitburg.
756. François Gaspar Adrien baron de Schellaert d'Obbendorf (appellant) c. Margarete (aussi : Marguerite) (de) Flesch, ancienne gouvernante du ménage de l'appellant (intimée).
Plainte de la part de Marie Sydoine de Beck, femme de l'appellant.
1661. 1 chemise
757. Charles Alexandre de Bergues, seigneur de Septfontaines (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean Martin de Bro(u)ckhoven, seigneur de Hollenfeltz (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Dote accordée par l'ajourné lors du mariage de sa fille avec le suppliant.
1661. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
758. Gerard May (aussi : Mey), bourgeois de Schleiden (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) c. Les curateurs/tuteurs du fils de Ernest comte de la Marck, seigneur de Schleiden (décédé) (ajournés [intimés]).
Contrat (?).
1661. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
759. Christophe de Reiffemberghe, seigneur foncier de Morhet [*Morhay*], et Henry Hive, mayeur de Doncols, au nom de sa femme Marie de Reiffemberghe et de Anne Juliette de Reiffemberghe (appelants et condamnés) c. Marguerite de Cobreville, veuve de Jerosme de Vauclerois, seigneur de la Ville-aux-Bois (intimée).
Possession / Vente de biens immeubles (Château de Morhet).
[1645-]-1661. 2 pièces
Il s'agit de la sentence étendue du Grand Conseil.
Il existe un lien avec l'article 693.
760. Jean Favaige, échevin de la ville de Marche, séquestre des bien délaissés par le comte Edmond de Schwardzenbergh (appellant) c. (Jenne) Idelette de Soy, veuve de Maurice Godart, maître de forge à Anthée (intimée).
Héritage / Possession de biens immeubles.

- 1661-1662. 1 paquet
Il s'agit d'un appel omisso medio des courts de Bourdon et Habay (ban de Marche-en-Famenne).
761. Claude de Chamisot, seigneur d'Andevanne, pour sa femme Anne de Hachet (appelant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Gilles Heine (aussi : N. Gilheim), marchand à Liège (intimé devant le Conseil de Luxembourg [appelant]).
Somme d'argent.
Après 1661. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le prévôt et les hommes de fief de Neufchâteau.
762. Jean Hubert, procureur d'office de la haute cour d'Agimont (appelant) c. Jean Collet, la veuve de Jean d'Ohe(i)t (aussi : d'Ohey), Nicolas d'Hainault et Jean Marree (intimés).
Charges publiques / Ouverture du coffre au transport de la justice de Felenne.
1662. 1 chemise
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute cour d'Agimont.
Il s'agit d'une combinaison de plusieurs affaires en première instance.
763. Alexandre de Villers, seigneur de Villers, secrétaire au Grand Conseil de Malines (impétrant de lettres de commandement) c. Henry Charles de Waha, prévôt de La Roche (ajourné).
Possession de terres.
1662-1663. 1 paquet
- 764-765. Jean Die(z), greffier de Cons-la-Grandville près de Maizières (appelant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Jean de Ruth (aussi : Durut), marchand à Maizières (intimé devant le Conseil de Luxembourg [appelant]).
Héritage.
1663. 2 paquets
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Grandville.
764. Première partie.
765. Seconde partie.
766. Albert de Pouilly et Louis de Pouilly, seigneurs de Ginvry, Sainte-Marie et Pouilly (appelants) c. Henri Mathelin, conseiller au Conseil de Luxembourg, héritier de Renier de Meere (intimé).
Rente.
1663. 1 chemise
767. Simon Grosfils et Lambert Bourgois, bourgmestre de Marche, jurés du Conseil de Marche (appelants devant le Conseil de Luxembourg [intimés]) c. Lambert Bidart (intimé devant le Conseil de Luxembourg [appelant]).
Audition des comptes de la recette de la ville de Marche.
1663. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Marche.
768. Les héritiers de Renier de Meer, échevin de la ville de Bastogne (suppliants devant le Conseil de Luxembourg [intimés]) c. Charles de Steinbach, seigneur de Steinbach (ajourné devant le Conseil de Luxembourg) et Albert de Pouilly et

- Louis de Pouilly, héritiers de Fridrich de Pouilly, seigneur de Ginvry (co-ajournés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Rente.
1663. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
769. Jean de Guenart (aussi : Ghenart), seigneur de Sohier, c.s. (suppliants) c. Jacques Funck, échevin de Thionville, c.s. (ajournés).
Héritage.
1663. 1 chemise
770. Florent de Hatstein, seigneur de Bern, héritier de dame Françoise de Griselle, veuve de Philippe de Hatstein, chevalier, conseiller au Conseil de Luxembourg (impétrant de décret) c. Jacques du Tart dit Cambresy, maître de forges à Villereux [sic] (condamné) et Anthoine Thibau(t) (opposant).
Possession de biens.
1663. 1 chemise
- 771-772. François Antoine comte de la Marck, fils du second lit de Ernest comte de la Marck (appelant) c. Egon comte de Furstenberg et Ferdinand Charles comte de Lewenstein et Rochefort, curateurs de Jean Frederick comte de la Marck, fils aîné de Ernest comte de la Marck (intimés).
Héritage.
1663-1669. 2 paquets
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
771. Première partie.
772. Seconde partie.
- 773-774. Les créiteurs de la maison mortuaire de Pierre Ernest de La Roche, seigneur de Mersch etc. (impétrants de lettres d'anticipation) c. Godefroid d'Autel, seigneur de Tiercelet, beau-frère de Pierre Ernest de La Roche (ajourné et appelant).
Maison mortuaire de Pierre Ernest de La Roche.
1663-1664. 2 paquets.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
773. Première partie.
774. Seconde partie.
775. Les sept hauts mayeurs de la prévôté de Bastogne, ensemble avec Theodore d'Allamont comte de Brandeville et les fiscaux du Grand Conseil de Malines (impétrants de lettres d'ajournement) c. Claude Ferdinand comte de Wiltz c.s. (ajournés).
Répartition des charges publiques (Logement de soldats).
1663-1664. 1 chemise
776. Les héritiers de Lucas Bosch (suppliants devant le Conseil de Luxembourg [appelants]) c. Herman Fortunat marquis de Baden, seigneur de Rodenmacher (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Rentés / Remboursement d'un capital.
1663-1673. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
777. Guillaume du Bois, seigneur de Membre et Bohan (impétrant de décret [intimé]) c. Henry Warin (condamné [appelant]).

- Restitution d'argent.
1663-1665. 1 paquet
778. Charles de Ville, seigneur de Naomé (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Pierre Didier, avocat au Conseil de Luxembourg (rescribent devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Somme d'argent.
1664. 1 chemise
779. Eustache Wiltheim, chevalier, seigneur de Waldbredimus et Gondelange, président du Conseil de Luxembourg (opposant et demandeur) c. Herman Trappe (défendeur).
Rente / Vente de la seigneurie de Losange.
1664. 1 chemise
780. Ferdinand Charles comte de Löwenstein et Rochefort (appellant) c. Les héritiers de Marie (de) Miche, veuve de François de Miche, paire du duché de Bouillon, seigneur de Sausur [Carlsbourg] (intimés).
Obligation.
1664-1665. 1 paquet
781. Irmengarde comtesse de Wonsheim (ajournée devant le Conseil de Luxembourg [appelante]) c. Thomas Reichling, receveur des domaines à Arlon (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Rente.
1664-1666. 1 chemise
782. Guillaume d'Ortho, mayeur de Bastogne (appellant et ajourné) avec les "winagiers" de la porte haute de Bastogne c. Theodore d'Allamont, comte de Brandeville, grand prévôt d'Ardenne, justicier des nobles de la province de Luxembourg (intimé et anticipant).
Droit de pâturage.
1664-1665. 1 chemise
783. Herman Fredericq comte de Berghe, mari et bail de Josine Walburge née comtesse de Lewenstein et de Rochefort (impétrant de lettres d'ajournement pour être reçu comme appellant de Luxembourg) c. Ferdinand Charles comte de Lewenstein et de Rochefort, beau-frère de l'impétrant (ajourné).
Héritage.
1665. 1 paquet
784. Jean Herosme le Clercq, seigneur de Bouveckert [sic], c.s. (suppliants devant le Conseil de Luxembourg) c. Le comte de Rochefort (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Rentes.
1665. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
785. Matthieu Cuny (appellant) c. Charles Theodor de Manderscheidt (intimé).
Vente d'un bien.
1665-1666. 1 chemise
Il s'agit d'un débat.

786. Charles de Ville, seigneur de Naomé (appellant) c. Jean de Brialmont, seigneur d'Enneilles (intimé).
Héritage de la femme de l'appellant.
1665-1666. 1 paquet
787. Martin Piedmont, seigneur de Signeulx et Saint-Rémy (appellant) c. Jean Baptiste du Fosseuz (intimé).
Juridiction.
Après 1665. 1 pièce
788. Gerard Ernest baron de Horst, seigneur de Ham (appellant) c. Charles de Cuninghem, écuyer, seigneur de Quincourt (intimé, impétrant de décret).
Rente.
1666. 1 chemise
789. Jean Everard et Marguerite Godefroid, veuve de Hubert Perou, habitants de Saint-Hubert (impétrants de décret) c. Jean Lescossois et Marguerite d'Arville, habitants de Saint-Hubert (condamnés).
Héritage.
1666. 1 chemise
Il s'agit d'une procédure dans le cadre d'un procès en appel.
790. Charles de Cunigheim, seigneur de Guincourt, résidant à Mons (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Gerard Ernest de Horst, seigneur de Houffalize (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Pension / Héritage.
1666. 1 chemise
791. Ernest Ferdinand comte de Suisse, seigneur de Koerich, pour les enfants et héritiers de François de Raville (suppliant) c. Jean Reichling, colonel, seigneur d'Autel (ajourné) et Christophe Albert d'Argenteau, héritier de Anne de Brandenbourg (coajourné).
Rente.
1666. 1 paquet
Il s'agit d'une dévolution au Grand Conseil de Malines.
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
792. Herman de Trappe, seigneur *gagier* de Lozenges (impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) c. Theodore Dalamont comte de Brandeville, prévôt de Bastogne (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Participation aux charges publiques.
1666. 1 chemise
793. Gilles de Mozet(h), seigneur de Grune, mari et bail de Marthe de Magerie (mariée en première nocces à Alexandre d'Everlange) (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean d'Everlange, seigneur de Vitry, avec Bernard d'Ave et Jean de Pierpont, tuteurs des enfants de Salomon d'Everlange (décédé) (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Douaire.
1666-1668. 1 paquet

794. Jean Deutsch, justicier de la ville de Luxembourg (appellant) c. François Le Febure, savoyard demeurant à Thionville (intimé).
Paiement de droits de tonlieu.
1666-1668. 1 chemise
795. Guillaume Strauwen, habitant de Monschau (Montjoie) (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Christophe de Reiffenberg, seigneur de Noedelange (Nodlingen) (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Pensions.
1667. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
796. Charles Jean comte de Hamal baron de Vierves, mari et bail de Marie Anne de Berlo (appellant) c. Florent de Brandenburg, chevalier, vicomte d'Esclaye (intimé).
Rente.
1667-1672. 1 chemise
797. Le colonel Charles de Mircourt (suppliant en matière de criées devant le Conseil de Luxembourg) c. François de Custine, seigneur de Villy (condamné et ajourné devant le Conseil de Luxembourg) et l'abbesse du couvent du Saint-Esprit à Luxembourg (ajournée devant le Conseil de Luxembourg).
Rente / Héritage.
Après 1667. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
798. Corneil Burlaeus, avocat (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean Arnoult Deutsch von der Kaulen, seigneur de Sinsfelt (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Obligation.
Après 1667. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
799. Marie Danthinne (aussi : d'Anthine), dame de Poulseur (appelante) c. Jenne de Raymond (aussi : de Raymundt), veuve de Mathias van Dalem, seigneur de My (intimée).
Rente.
1668. 1 chemise
800. Herman François comte de Manderscheid (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) c. Thomas Reichling, receveur des domaines au quartier d'Arlon (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Héritage.
1668. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
801. Le prince Guillaume marquis de Baden, juge de la Chambre impériale de Spire (appellant) c. Marie Sidoine née comtesse de Falkenstein, marquise douairière de Baden, dame de Rodenmacher (intimée).
Inconnu.
1668. 1 chemise

802. Martin Beguinet (appellant) c. Anthoine Joseph de Rossignon, receveur et visitateur du comptoir de Durbuy (intimé).
Contrebande / Confiscation de marchandises.
1668. 1 chemise
803. Jean Pi(e)ret, seigneur de Saint-Ode (appellant) c. Catharine née Popline de Lobkowitz, comtesse douairière de Schomberg (intimée).
Rente.
1668-1672. 1 paquet
804. La dame douairière Juliane de Bois (anticipante et intimée devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean Blavier (appellant et anticipé devant le Conseil de Luxembourg).
Transaction / Héritage.
Après 1668. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Vervoz.
805. Emanuel Maximilian Guillaume comte de Schombourg, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, seigneur de Bertrange (impétrant de lettres de requête civile de réduction devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) c. Marguerite Bergerotte, veuve de l'avocat Ferdinand Greisch, officier et amodiateur de la seigneurie de Bertrange (ajournée devant le Conseil de Luxembourg [intimée]).
Prix d'amodiations.
1669. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
806. André Baur, échevin de la ville de Luxembourg, syndic des capucins de Luxembourg (appellant) c. Emanuel Maximilian Guillaume comte de Schombourg (intimé).
Vente d'une maison.
1669-1670. 1 chemise
807. Charles Jean comte de Hamal baron de Vierves (impétrant de lettres d'ajournement) c. Jacques Louis Madoets, écuyer, et N. de Locquenghien, tuteurs des enfants mineurs de Emond François Madoets (ajournés).
Inconnu.
1669-1671. 1 chemise
Ce procès a commencé entre Emond François Madoets (impétrant de lettres de purge civile) et Charles Jean comte de Hamal (ajourné).
808. Jean Niesen, échevin de la haute justice et du conseil de la ville de Trèves (appellant devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean Hyerosme, mambour de l'église paroissiale de Wasserbillig (intimé devant le Conseil de Luxembourg).
Somme d'argent à charge des héritiers de Jacques Niesen.
Après 1669. 2 pièces
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La cour de Lanser [sic].
809. Albert de Lannoy, baron de Clervaux (appellant) c. Régine Elisabeth de Manderscheidt (intimée).

- Rente.
1670-1671. 1 chemise
810. Françoise de Saintignon, veuve de Pierre Ernest de Hattstein, seigneur du Mesnil, résidant à Meix (appelante) c. Pierre Lambinet et Jacquemin Lambinet (intimés)
Homicide.
1670-1671. 1 chemise.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le prévôt et les hommes de fief de Virton.
L'inventaire de ce dossier mentionne erronément Jean Herman et Marguerite Bierbrauwer comme intimés.
811. Anne Gillette Wolschlager, veuve de François Conrad de Schey (appelante) c. Jean Herman et Marguerite Bierbrauwer (intimés).
Achat d'une maison.
1670-1671. 1 chemise
812. Jean Roger, prévôt de Houffalize (impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Ernest Gerardi (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) et le baron de Rivière, seigneur de Houffalize (intervenant devant le Conseil de Luxembourg).
Possession de la fonction de prévôt de Houffalize.
1670-1672. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
813. Henry Hurel, prêtre, curé de Munshausen (appellant) c. Albert de Lannoy, baron de Clervaux (intimé).
Injures.
1670-1671. 1 chemise
814. Pascquay (aussi : Pasquet) le Capitaine, censier de Everard du Mont, seigneur de Hustenay, demeurant à Hamerenne (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Les habitants de Han-sur-Lesse (rescribents devant le Conseil de Luxembourg).
Charges publiques.
Après 1670. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
815. Gilles Ferdinand de Rahier, seigneur d'Isier (appellant) c. Jacques de Maisieres, seigneur de Chaux (intimé).
Donation de la terre d'Isier.
1671. 2 pièces
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le prévôt et les féodaux de Durbuy.
816. Frédéric (aussi : Fridrich) Merg(e)au(x), bourgeois d'Étalle (appellant) c. Fery du Tru(x), écuyer, habitant d'Étalle (intimé).
Querelle de voisinage.
1671-1672. 1 paquet
Ce dossier contient deux plans et un dessin.
817. Suzanne de Lornet (appelante) c. Jacques de Pouilly, seigneur de Villers-devant-Dun (intimé).
Ferme à Willancourt.
1671-1672. 1 chemise
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le prévôt et les féodaux de Virton.

818. Bauduin du Trou (aussi : de Troz), demeurant à Ozo (appellant) c. Noel Bauduin de Barvaux (intimé).
Possession et jouissance d'une assise et d'un jardin.
1671-1673. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute cour de Durbuy.
819. Charles Ferdinand d'Orchimont (appellant) c. Michiel Prestavoine dit Bocage, seigneur en partie de Bièvre (intimé).
Insultes et agressions.
1671-1678. 1 paquet
820. Guillaume Simon, mari de Jacqueline Lops (auparavant veuve de Jean Herman Simony), et Peter Renier, sergent-major/lieutenant-colonel du régiment du duc de Holstein (suppliants) c. Louise Isabelle d'Argenteau baronne de Pallant (rescibente).
Dettes du mari décédé de la rescibente.
1671-1675. 1 chemise
821. Julienne de Bois (suppliante en matière de criées devant le Conseil de Luxembourg [intimée]) c. Nicolas Chrisogone, habitant de Vervoz (condamné devant le Conseil de Luxembourg) et Perpete Jacquemin (opposant devant le Conseil de Luxembourg [appellant]), c.s. (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Vente d'une partie de la seigneurie de Vervoz.
Après 1671. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
822. Charles Eugene marquis de Baden, puis Guillaume marquis de Baden (appellant) c. Marie Sidonie marquise douairière de Herman Fortunat marquis de Baden, née comtesse de Falkenstein (intimée).
Somme d'argent et usufruit du château de Rodenmacher.
1672. 1 pièce
823. Albert de Lannoy baron de Clervaux (impétrant) c. Le comte de Schombourg (ajourné).
Inconnu.
1672-1686. 2 pièces
824. Pierre Ernest de Colpach, capitaine réformé, seigneur de Châtillon (appellant) c. François de Bettenhoven, receveur des subsides ecclésiastiques du duché de Luxembourg (intimé).
Insultes / Payement d'une amende.
1672-1673. 1 chemise
825. Pierre Lorquinet, bourgeois de Fumay (suppliant) c. Lambert de Goha, seigneur d'Émines, prévôt de Fumay, c.s. (rescibents).
Exécution d'un contrat / Rentes.
1672-1673. 1 chemise
826. Henry de Waha de Bayonville et Jean Clichet (impétrants de lettres d'ajournement sur reprise) c. Cornille d'Estaimbourg (aussi : de Stieenbourg [sic]), veuve de Pierre de Waha, seigneur de Fronville, et ses enfants (ajournés).

- Validité d'un testament.
1672-1673. 3 pièces
827. Gaspar Heisgen (aussi : Hesken), seigneur de Berg (appellant) c. Gérard Ernest de Horst, écuyer, seigneur de Ham (intimé).
Vente et possession de la seigneurie de Berg.
1672-1674. 1 paquet
828. Anne Marie de Berlo, veuve de Jean Charles comte de Hamal baron de Vierves, et avant de Guillebert (aussi : Guislebert) de Cocquelet vicomte de Focant (appelante) c. Les enfants et héritiers de Jean Crestien de Locquenghien, écuyer, mari et bail de Margueritte de Cocquelet, ainsi que les héritiers de Pierre d'Assignies, écuyer, seigneur de Préaumont, mari et bail de Jenne de Cocquelet (intimés).
Vente de bois.
1672-1673. 1 chemise
829. Anne Marie de Berlo, veuve de Jean Charles comte de Hamal baron de Vierves, et avant de Guillebert (aussi : Guislebert) de Cocquelet vicomte de Focant (qualité juridique inconnue) c. Maximilien de Hénin-Liétard baron de Fosseux (qualité juridique inconnue).
Rente.
1673. 2 pièces
830. Jean Gérard (aussi : George) de Bande, seigneur de Waha, et la veuve de Jean François de Bande, capitaine au service de Sa Majesté (suppliants / demandeurs devant le Conseil de Luxembourg [intimés]) c. Jean Charles d'Ouhren, seigneur de Tavigny, conseiller de courte robe au Conseil de Luxembourg (ajourné / défendeur devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Payement d'une somme d'argent.
1673. 1 chemise
831. Le comte de Schombourg (appellant) c. Elizabeth comtesse de Cratz (intimée).
Payement d'une dotation.
1673. 1 chemise
Il existe un lien avec les articles 701, 702 et 835.
- 832-834. Marie Eléonore marquise de Rye comtesse douairière de Wiltz (appelante) c. Le comte de Wiltz (intimé).
Rente.
1673-1674. 1 chemise et 2 paquets
Ce procès a commencé devant le Conseil privé.
832. Première partie 1 chemise
833. Deuxième partie 1 paquet
834. Troisième partie 1 paquet
835. La comtesse de Schombourg (suppliante) c. N. Bruitsma, greffier du Grand Conseil (rescribent).
Rédaction des sentences de deux procès de la suppliante contre Anne Elisabeth Cratz de Scharfenstein.
1674. 1 chemise
Il existe un lien avec les articles 701, 702 et 831.

836. Jean Charles d'Ouren, seigneur de Tavigny, conseiller de courte robe au Conseil de Luxembourg (appellant) c. Le baron de Bouchart (aussi : Bougart), seigneur de Moesdorf [Mestorff] (intimé).
Donation / Somme d'argent.
1674-1676. 1 chemise
837. François de Bettenhoven, receveur des subsides ecclésiastiques du duché de Luxembourg (impétrant de lettres d'ajournement) c. N. de Mouville et ses enfants (ajournés).
Inconnu.
1674-1675. 1 pièce
838. Pierre Didier, avocat au Conseil de Luxembourg, tuteur légitime des enfants qu'il a eus avec Marie Catherine de Largilla (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Lucie de Hohenstein, veuve de Brouckhoven, et Otto Ferdinand comte de Dietrichstein, son gendre, possesseurs de la seigneurie de Hollenfeltz et d'autres biens délaissés par Sébastien Thyner, seigneur de Hollenfeltz (ajournés devant le Conseil de Luxembourg).
Héritage.
Après 1674. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
839. Marguerite de Bergerot, veuve de Ferdinand Greisch, avocat (appelante) c. Emanuel Maximilien Guillaume comte de Schombourg (intimé).
Comptes de Ferdinand Greisch en tant lieutenant-prévôt d'Arlon.
1675. 1 chemise
840. Pierre Roemer, receveur du comté de Vianden (appellant devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) c. La communauté de Lahr (intimée devant le Conseil de Luxembourg [intimée]).
Jouissance de fruits et émoluments de biens situés à Lahr.
1675. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute justice du comté de Vianden.
841. Gérard Frédéric Schloder de Lachen, seigneur de Schoenfels (*Schonfeltz*) (appellant) c. Jean Moreaux, curateur de l'héritage de Charles Heinsbergh dit Kirschbaum (intimé).
Dettes (Traité de mariage).
1676. 1 chemise
842. François Antoine comte de la Marck et Schleiden (impétrant de lettres de maintenue) c. Werner Frédéric baron de Harff et Philippe Guillaume baron de Harff, seigneurs de Drimborn (signifiés et opposants).
Possession de biens (Office de Wolfseifen et moulin (*Weyermuhl*)).
1676-1677. 1 paquet
843. Marie Cécile de Bettenhoven, veuve de Hierosme Alexandre de Vauclerois, seigneur en partie de Gir(s)ch et Cobreville (appelante) c. Marie de Reiffemberghe (aussi : Reiffenberg), veuve de Gabriel Alexis de Vauclerois (intimée).
Héritage / Partage de biens.

- 1676-1680. 1 paquet
Il existe un lien avec les articles 861 et 866.
844. Adriane Thirion, veuve du major Vaquant (appelante) c. Lambert de la Rive (intimé).
Rente.
1677. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute cour de Durbuy.
845. Julienne de Reyffemberg, Elisabeth de Reyffemberg et Ursule de Reyffemberg, religieuses au cloître de Mariendal près de Axweiller [sic] (Allemagne) ainsi que Regine de Reyffemberg et Anne Marguerite de Reyffemberg, religieuses au cloître de "Undertzel" près de Wirtzbouurg [sic] (appelantes) c. Antoinette Daun baronne douairière de Beck (intimée).
Rente / Payement de pensions.
1677. 1 chemise
846. Les habitants de Sohier (appelants) c. Jean de Ghénart (aussi : Genard), seigneur de Sohier (intimé).
Transaction.
1677. 3 pièces
847. Don Pedro Gallo de Salamanca, seigneur de Remagne (suppliant) c. Suzanne Reale, veuve du capitaine Neunheuser (aussi : Nieuheuser) (rescribente).
Rente.
1677. 1 chemise
848. Jean Evrard de la Fontaine, seigneur d'Harnoncourt, colonel d'un régiment d'arquebusiers à cheval (demandeur devant le Conseil de Luxembourg [appelant]) c. Emmanuel Maximilien comte de Schombourg (défendeur devant le Conseil de Luxembourg [intimé]).
Seigneurie de Rouvroy.
1677. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
849. Gaspar Surdaundorff (aussi : Sur Daundorff, de Daundorff) (impétrant de lettres d'anticipation) c. Philippe Geisen, avocat au Conseil de Luxembourg, curateur des enfants mineurs de Guillaume Flesgin (aussi : Flesquin) (ajourné et appelant).
Obligation.
1677-1679. 1 chemise
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Mondorff.
850. Gérard de Berlaymont, seigneur de Bomal-la-Grande (impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean Hougardy (aussi : Hugardi), prêtre du diocèse de Liège (ajourné devant le Conseil de Luxembourg) et l'abbé de Saint-Hubert (intervenant devant le Conseil de Luxembourg).
Nomination à la cure de Bomal.
Après 1677. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
851. Les habitants d'Awenne et de Lesterny (appelants) c. Arnould Hofsmitt, écuyer, seigneur de Mohimont, officier de Mirwart (intimé).

- Participation aux charges publiques.
1678. 1 chemise
852. Jean Bernard de Verny, seigneur de Bourdon (suppliant) c. Charles de Nisramont, mayeur de Marche (rescribent).
Charges publiques.
1678. 1 chemise
853. Anne Hermeline de Courtejoye, veuve de Charles Artus de la Marck baron d'Othée, seigneur de Verlaine etc. (appellante) c. Marie de Vilhain douairière de Noiremont (intimée).
Possession de biens à Verlaine (Contrat de mariage).
1678-1679. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute cour de Verlaine.
854. Arnold Simon, meunier à Keill (appellant) c. Charles Dalscheidt (aussi : d'Alscheidt), seigneur en partie de Bettembourg (intimé).
Rente.
1678-1679. 1 chemise
855. Marie Marguerite Muller, veuve de Jean Gerard de Bande, seigneur de Waha, pour Marie Marguerite Greisch (aussi : Geersch), veuve de Jean François de Bande (suppliante) c. Nicolas Gouffart, contrôleur des domaines à Marche (rescribent).
Administration des biens de George de Bande.
1678-1682. 1 chemise
856. Servais Gauthy, habitant de Barvaux (appellant) c. Anthoine de Cassal, capitaine et prévôt de Durbuy, écuyer, seigneur de Ny [Soy] etc. (intimé).
Coupe d'une haie.
1678-1681. 1 chemise
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute cour de Durbuy.
En première instance Servais Gauthy était opposé à Je(he)nne Collienne.
857. Anne Hermeline de Courte Joie, dame douairière d'Othée Verlaine (appellante devant le Conseil de Luxembourg) c. La dame douairière de Noiremont (intimée devant le Conseil de Luxembourg).
Contrat de mariage / Dote.
1678-1679. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute cour de Verlaine.
858. Valentin Paulus de Vellenstein (appellant) c. Jean Bulsinger (intimé).
Possession de biens.
1678-1679. 1 chemise
859. Louis Bayot, receveur des droits d'entrée et de sortie à Marche (appellant) c. Guillaume d'Ortho, écuyer, mayeur de Bastogne (intimé).
Office de mayeur de Bastogne.
1678-1680. 1 paquet
860. Nicolas Hartman, mari et bail d'Anne Françoise Clement (impétrant) c. La veuve de Jacques Clement (ajournée).

- Somme d'argent / Rente.
1679. 1 pièce
861. Pierre Ernest de Vauclerois ainsi que les veuves et les héritiers de Charles François de Vauclerois et de Hierosme Alexandre de Vauclerois (suppliants) c. François Martini, avocat au Conseil de Luxembourg (rescibent).
Envoi de documents de Luxembourg à Malines (Procédure).
1679-1680. 1 chemise
Il existe un lien avec les articles 843 et 866.
862. Lambert Jacques, maître de forges près d'Ivoix (suppliant) c. Ersile de Montecuculi, marquise du Pont d'Oye (rescibente).
Payement de frais.
1680. 1 paquet
863. Louis de Rossius, seigneur de Jemeppe (appellant) c. Pierre Petermann, sergent de la compagnie du lieutenant-colonel Blaret, au nom de sa femme (intimé).
Héritage / Rentes.
1680. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
864. François comte de Manderscheidt Keyll (appellant) c. Philippe Theodore Joutz (intimé).
Liquidation de comptes.
1680. 1 chemise
865. Les dames de Sybrecht de Distorff (qualité juridique inconnue) c. Guillaume Dubois, capitaine et maître des postes à Asselborn, c.s. (qualité juridique inconnue).
Inconnu.
1680. 1 pièce
Il s'agit de verbaux.
866. Pierre Ernest de Vauclerois, seigneur de Ville-aux-Bois, tuteur légitime des enfants de Gabriel Alexis de Vauclerois, son frère (appellant) c. Marie Cécile de Bettenhoven, veuve de Hierosme (aussi : Jerosme) Alexandre de Vauclerois, seigneur en partie de Gir(s)ch et Cobreville (intimée).
Partage de biens / Héritage.
1680. 1 chemise
Il existe un lien avec les articles 843 et 861.
867. Theodore de Valensart, sergent-major, héritier de Florent de Valensart (impétrant de décret) c. Les héritiers ou représentants de Jean Recoigne (condamné), c.s. (ajournés).
Possession de biens.
1680-1681. 1 chemise
868. Marie Sidoine, née comtesse de Falckenstein, marquise douairière de Baden (appelante), puis ses héritiers c. Jean Lambert de Septfontaines (intimé).
Obligation.
1680-1682. 1 chemise
869. Henry Caber, avocat au Conseil de Luxembourg [suppliant] c. Jean de Beaulieu, curé des deux villes de la prévôté d'Ivoix (France) [insinué].

- Salaires.
1681. 1 chemise
870. Henry Laurent, bourgeois de Halanzy, mari et bail de Catharine Gerard (appellant) c. Jean Thiry, censier à Halanzy, et Sebastien Pasquier, lieutenant réformé (intimés).
Héritage.
1681-1682. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le mayeur et la justice de Halanzy.
871. Thomas de Riaville, sergent major d'infanterie au service de Sa Majesté (appellant) c. Elisabeth Poispelt (aussi : Poespoel), veuve d'Antoine de Winter, hôte à l'enseigne du Grand Cerf à Bruxelles (intimée).
Dettes de l'appellant.
1682. 1 chemise
872. Charles Huart et le baron de Suys, héritiers de Odile de Huart, baronne d'Argenteau (appelants) c. Martin Boumal, directeur de la chapelle du Mont Calvaire près de Luxembourg (intimé).
Payement de messes fondées par Odile de Huart.
1682. 1 chemise
873. Philippe de Malaise, écuyer, seigneur de Villers-Sainte-Gertrude (impétrant de lettres d'ajournement / intimé) c. Mathieu d'Olné c.s. (ajournés / appelants de la haute cour d'Ochain).
Inconnu.
1683-1684. 2 pièces
874. Richard d'Arimont (aussi : Darimont) (appellant) c. N. Kahn, avocat au Conseil de Luxembourg, curateur de la succession de Guillaume Emmerich de Burthé (intimé).
Possession d'une partie d'un moulin.
1683-1684. 1 chemise
875. Les conseillers fiscaux du Grand Conseil (demandeurs) c. Le prince de la Tour et Tassis, c.s. (défendeurs).
Dettes (?).
1685. 1 chemise
876. André de Lymborch (demandeur en exécution devant la haute cour de Durbuy) c. Gerard de Berlaymont, seigneur de Rocourt, Bomal etc. (défendeur devant la haute cour de Durbuy).
Rente.
Après 1685. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
877. Guillaume de Rahier et Julianne de Berlaymont (demandeurs) c. Gérard de Berlaymont, chevalier, seigneur de Bomal (défendeur).
Héritage / Dettes.
1688. 2 pièces
878. Jean d'Arnould, chevalier, président du Conseil de Luxembourg, au nom de son épouse Marguerite de Busbach, c.s., puis ses héritiers (appelants) c. Jean Paul

- marquis d'Yves c.s. (intimés).
Héritage de Marie Marguerite de Mirecourt.
1691-1705. 1 paquet
Il s'agit d'un appel au Parlement de Metz.
879. Catherine Cécile de Cassal (appelante) avec Louis Anne de Levy en tant que
curateur c. François Antoine de Cassal, écuyer, seigneur de Grandham, prévôt de
Durbuy, père de l'appelante (intimé).
Possession de biens / Contrat de mariage des parents de l'appelante.
1695-1696. 1 chemise
Il s'agit d'un appel au Parlement de Metz.
880. Jean Pimentel, châtelain et receveur de Dasbourg (suppliant) c. Philippe Hoste,
pour Charles de Appelter et Christophe Bievre (rescribent, opposant et insinué).
Saisie des biens du suppliant.
1698-1703. 1 chemise
881. Guillaume Adrien marquis de Hoensbroeck comte de Schellart (appelant) c. Les
héritiers de Albert Eugene baron de Beck.
Rente / Héritage de Marie Sidonie de Beck.
Après 1698. 1 pièce
882. Jean Georges de Nassau, seigneur de Toernich (appelant) c. Charles Guillaume
d'Arnould, seigneur de Schengen et Berbourg (intimé).
Dettes.
1699. 1 paquet
Il existe un lien avec l'article 927.
883. Henry Charles de Waha, prévôt de La Roche (appelant) c. Isidore Thomas Folck
de Cardona, prince de Barbançon et du Saint Empire, comte de La Roche, mari et
bail de Marie del Patrozinio et d'Arenberg, princesse de Barbançon (intimé).
Somme d'argent.
1699. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
884. Nicolas Q(u)avala, marchand à Huy (appelant) c. Le comte d'Argenteau, seigneur
d'Ochain, et Noel Lefevre, son officier (intimés).
Payement d'amendes.
1699-1700. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La cour d'Ochain.
885. Ferdinande comte de Bergh(es), seigneur de Reuland (appelant) c. Melchior Gosin
et Jean Mathieu, charpentier demeurant à Troisvierges (intimés).
Payement de travaux pour la réparation de l'église de Bellain.
1699-1701. 1 paquet
886. Matthieu Jacquemin de Herlenval (aussi : d'Herlevant), seigneur de Journal,
échevin d'Ortho (appelant) c. Maximilien François Bernard (aussi : Renard) baron
de Rouvroy (aussi : Rouveroit) et de Pamele (intimé).
Payement d'un achat / Caution.
1699-1701. 1 chemise

887. Valentin Guillaume Plumling, avocat au Conseil de Luxembourg (demandeur) c. Ludovine Petronille Bosch, veuve de Sébastien de Stassin, et Marguerite Bosch (défenderesses).
Rente (?).
1699-1706. 1 chemise
888. Jacques d'Escanville (aussi : d'Escannevelle), écuyer, seigneur de Saint-Pierre (impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Thomas François du Bois de Fienne, seigneur de Drogenbos etc. (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Possession des seigneuries de Bohon et Membre.
Après 1699. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
889. Jehan de Holtz, bourgeois d'Arlon (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Thielges Sondagh, habitant de Redange (ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Possession d'une vouerie.
17ème siècle. 1 pièce
890. Ernestine Constance comtesse douairière d'Aspremont et de Linden, née comtesse de Suisse (appelante) c. Adrien Gérard comte de Lannoy, seigneur de Clervaux (intimé).
Rente.
1700. 1 paquet
891. Louis Gallo Salamanca, seigneur de Montjardin (appellant) c. Paul Herman de Boil(e)au, seigneur de Vien (aussi : Vihain), époux de Marie Claire Gallo Salamanca (intimé).
Droits sur la terre de Montjardin / Transaction.
1700-1701. 1 paquet
892. Everard de Cheoux, écuyer (appellant) c. Jenne Marie d'Awan, veuve de Pierre de Vaulx, gentilhomme de la Salle de Bastogne, Jean François d'Ortho, écuyer, seigneur de Vigny, et Claude Deumer (aussi : d'Eumer), prévôt de Houffalize, tuteurs de l'enfant mineur de (Jean) Pierre de Vaulx (intimés).
Possession de biens / Héritage.
1700-1701. 1 chemise
893. Arnould d'Hoffsmit, seigneur de Mohimont (suppliant / appellant devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) c. Henry Dinen (aussi : d'Innen), seigneur de Reux, et Hélène Dieudonné de Goblet, son épouse (ajournés / intimés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]).
Rente.
1701. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La cour féodale de Han-sur-Lesse.
894. François Guillaume comte de Salm (suppliant devant le Conseil de Luxembourg [appellant]) c. Charles de Montigny, colonel d'un régiment de cavalerie (ajourné devant le Conseil de Luxembourg [intimé]) et Charles Louis comte de Manderscheidt Falkenstein (intervenant devant le Conseil de Luxembourg).
Possession de la seigneurie de Thomen.

1701. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
895. Casimir Frédéric baron de Kesselstadt et Gaspar Charles Hüge de Metternich (appelants) c. Lothaire Frédéric baron de Warsbergh, seigneur de Wincrange, et le baron de Horst (intimés).
Héritage.
1701-1703. 1 chemise
896. Jacques Montplainchamps, écuyer, seigneur de Montplainchamps (qualité juridique inconnue) c. Lambert Jacques, maître de forges, c.s. (qualité juridique inconnue).
Inconnu.
1701-1703. 1 pièce
Cet appel est passé par le Parlement de Metz.
897. Marie Catherine Nijssens (aussi : Neyssen), baronne douairière de Neuhoff, François Ernest Nissen et Ferdinand Matthias(se) (appelants) c. François Frédéric Feller, avocat au Conseil de Luxembourg, et le substitut procureur général du Conseil de Luxembourg (intimés).
Inconnu.
1701-1702. 1 chemise
898. Jean Roemer, receveur de Sa Majesté Britannique à Vianden, Christophe Biever, receveur de Dasbourg et Jean Henry Baring, receveur de Saint-Vith (suppliants)c. Jean Pierre Dujardin, huissier du Grand Conseil, pour la princesse d'Isenghien (rescribent).
Rentes.
1701-1702. 1 chemise
899. Marie Jacobe d'Emerodt, veuve de Balthazar Hall(e) (appelante) c. Gérard Pierret et Gérard Ruth (intimés).
Gestion de rentes au comté de Salm.
1701-1703. 1 chemise
900. Magdeleine de Montmorency, vicomtesse d'Esclaye, veuve de Florent baron de Brandenbourg (appelante devant le Conseil de Luxembourg [appelante]) c. Nicolas Pladpied, c.s. (intimés devant le Conseil de Luxembourg [intimés]).
Rente.
1702. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : ← Le Conseil de Luxembourg ← La cour tréfoncière d'Oreux.
901. Jean Adam Pellot, lieutenant-prévôt d'Arlon (suppliant / appellant) c. Henry de la Neu(ve)forge, conseiller au Conseil de Luxembourg, député à la diète de Ratisbonne (rescribent / intimé).
Obligation.
1702-1704. 1 chemise
902. Jean d'Arnoult, chevalier, président du Conseil de Luxembourg (appellant) c. Jean Paul marquis d'Yves, c.s. (intimés).
Validité du testament de Marguerite de Mircourt / Héritage.
1703-1704. 1 chemise

L'appel de la sentence du Conseil de Luxembourg (1690) s'est fait au Parlement de Metz.
Ce dossier contient des "Réponses à griefs" imprimées.

903. Catherine Flament (aussi : Flamand), veuve du capitaine Everard de Prez (appelante) c. Gilles de Haut, bourgeois de Marche (intimé).
Achat de bois.
1703-1704. 1 chemise
904. Le syndic du cardinal Landgrave de Fürstenberg à Stavelot (appellant) c. Guillaume baron de Rahier (intimé).
Seigneurie de Ville.
1703-1706. 1 chemise
905. Charles Emanuel Wecquart, seigneur de Grevenmacher (appellant) c. Antoine Palme (intimé).
Possession de biens / Obligation.
1703-1704. 1 chemise
906. Antoinette de Beye (aussi : de Baye), veuve de Jean Baptiste Plazar (aussi : Platzart), capitaine et roi d'armes, avec ses enfants (suppliants devant le Conseil de Luxembourg [intimés]) c. Charles Marie comte d'Argenteau, seigneur d'Ochain (rescribent devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Rente.
1703-1704. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
907. Jean Ferdinand de Vervoz, écuyer, officier d'Ocquier (appellant) c. Georges Soubel, habitant d'Aywaille (intimé).
Possession d'une prairie.
1704-1706. 1 chemise
908. Jean Herlenval, curé d'Ortho, doyen et official de Bastogne, et Henry Herlenval, son frère, c.s. (appelants) c. Charles Marie comte d'Argenteau, seigneur d'Ochain (intimé).
Rentes.
1704-1705. 1 chemise
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute cour d'Ochain.
909. Louis Mastin de Meslin, prévôt et officier fiscal de La Roche (appellant) c. Bartholemy Philippe d'Hodister, seigneur d'Hodister (intimé).
Inconnu.
1705. 1 pièce
910. Augustin de Cabannes, écuyer, seigneur en partie de Reisdorf et de Luttange, mari et bail de Gertrude de Malaise (appellant) c. Nicolas Velter, mayeur de Bettendorf, et Everard de Stein, tuteur de ses enfants (intimés).
Héritage (Possession d'une maison).
1705. 1 chemise
911. Jacques Arend (aussi : Jacob Arendt), bourgeois de Luxembourg (appellant) c. Les carmes d'Arlon (intimés).
Loyers.
1705. 3 pièces

912. Charles de Saint-Baussant, chevalier, seigneur de Koerich (appellant) c. Les officiers de la prévôté d'Arlon (intimés).
Juridiction au village de Châtillon.
1705-1719. 1 paquet
Il existe un lien avec l'article 928.
913. Charles de Saint Baussant et Nicolas de Saint Baussant (appelants) c. Jean Georges Nassau, seigneur de Kevenich (intimé et impétrant de commission à faire enquête).
Succession de Béatrice de Nassau.
1706. 1 chemise
914. Guillaume Mathieu Van Buel, seigneur de Vance, conseiller au Conseil ordinaire de Liège, mari de Marie Hyacinte Piret (aussi : Pierret) (appellant) c. Marie Gertrude de Hertmany, veuve de Lambert Piret (aussi : Pierret), écuyer, seigneur de Sainte-Ode (intimée).
Héritage / Contrat de mariage.
1706. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure du Grand Conseil.
915. Charles Guillaume Kellner, notaire, représentant des créanciers de Renier Servais, tanneur, et de sa femme Anne Elisabeth Kersschen (appellant) c. Renier Servais (intimé).
Dettes / Saisie.
1706. 1 pièce
916. Jean Adam Pellot, échevin de la ville d'Arlon (appellant) c. François Groignard, brasseur à Arlon (intimé).
Inconnu.
[Après 1709]. 1 pièce
Ce dossier est d'abord envoyé au Conseil de Namur, qui fut établi à cette époque comme "Conseil d'Appel pour les causes du Conseil de Luxembourg". Ensuite ce dossier est passé devant le Grand Conseil.
917. Jean Va(u)ny, habitant de Neuville (appellant) c. Thomas Lonniau(x) et Jean Nasso(i)gne (intimés).
Inconnu.
1712. 1 pièce
Ce dossier est d'abord envoyé au Conseil de Namur, qui fut établi à cette époque comme "Conseil d'Appel pour les causes du Conseil de Luxembourg". Ensuite ce dossier est passé devant le Grand Conseil.
918. Jean Valentin Geijsen, avocat au Conseil de Luxembourg (appellant) c. Matthias Otto Pergener (intimé).
Héritage (Fideicommiss).
1713. 1 chemise
Ce dossier est d'abord envoyé au Conseil de Namur, qui fut établi à cette époque comme "Conseil d'Appel pour les causes du Conseil de Luxembourg". Ensuite ce dossier est passé devant le Grand Conseil.
919. George Florent du Faing, écuyer, seigneur de Mesnil, capitaine, prévôt et gruyer d'Etalle (appellant) c. Jean Foncin, notaire, procureur d'office des prévôtés et gruerie de Virton et Saint-Mard, pour Jean Frédéricq d'Orival, écuyer, résidant à Besançon, mari de Jeanne Noel (intimé).

- Somme d'argent.
1715-1723. 1 chemise
920. Les habitants de Diepbach (aussi : Diepach, Dibach, d'Ipach) (appelants) c. René Louise de Geisen, chevalier, seigneur haut justicier de Bettingen et Diepbach, conseiller au Conseil de Luxembourg (intimé).
Restitution des moutons de l'intimé (Droit de vaine pâture).
1718. 1 chemise
921. Les habitants de Saint-Mard (appelants) c. Gilles d'Escanville, seigneur de Berlize (intimé).
Achat d'arbres pour la construction de la maison de l'intimé.
1718-1725. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
922. François Antoine de Cassal, seigneur de Grandhan, prévôt de Durbuy (appellant) c. François Lambert de Freins, seigneur de Sainte-Ode, Amberloup etc., et Marie Anne Louise de Pierret, dame de Sainte-Ode et d'Amberloup, novice au noble cloître de Sainte-Anne à Aix-la-Chapelle (résumants, demandeurs et impétrants).
Somme d'argent.
1719-1725. 1 pièce
923. Anne Beauraing, dame de Wardin (suppliante devant le Conseil de Luxembourg [intimée]) c. Emmanuel Maximilien Guillaume Mathelin, seigneur de Mabompré (rescribent devant le Conseil de Luxembourg [appellant]).
Droit de chasse.
1719-1738. 1 chemise
924. Le duc de Schomberg et de Linster (impétrant de lettres d'ajournement) c. Marie comtesse de Zoeteren, Diane comtesse de Zoeteren et Emanuelle Maximilienne comtesse de Zoeteren (ajournées).
Héritage.
1720-1721. 2 pièces
925. Les habitants de Nommern (appelants) c. Jean Baptiste de Blochausen, écuyer, seigneur en partie de Vance (intimé).
Livraison de bois.
1721. 2 pièces
926. Jacques Domange, habitant d'Ethe (appellant) c. François Noo, ancien mayeur d'Ethe (intimé).
Achat d'une maison.
1721. 1 chemise
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de Ethe.
927. Jean Georges de Nassau, seigneur de Toernich (appellant) c. Anne Marie de Linden, douairière de Charles Guillaume baron d'Arnould (aussi : Arnout), seigneur de Schengen (intimée).
Dettes.
1722-1725. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 882.
928. Les officiers de la prévôté d'Arlon (impétrants de lettres d'ajournement sur reprise d'errements) c. Christophe Charles de Reiffenberg, seigneur en partie de Koerich,

- héritier de Charles de Saint-Baissant (ajourné).
Juridiction au village de Châtillon.
1724-1733. 1 paquet
Il existe un lien avec l'article 912.
929. Sebastien de Baur, seigneur d'Everlange (appellant) c. Henry Herman, habitant à Walh, intervenant pour Jacques Theys, habitant de Bous (intimé).
Vente d'arbres.
1724-1726. 1 chemise
930. Jean Pauli, habitant de Speicher (appellant et impétrant de lettres de requête civile) c. Leonard Monshausen (intimé).
Inconnu.
1724-1729. 3 pièces
931. Emanuel Maximilien Guillaume Mathelin, seigneur de Mabonpré (appellant) c. Anne Marie Deumer (intimée).
Paiement du droit de charrue.
1725-1727. 1 chemise
932. N. de Monin, seigneur de Rendeux Sainte-Marie [Rendeux-Bas] (appellant) c. Jean Baptiste baron de Cassal et Bomal, seigneur de Fischbach et de Rendeux Saint-Lambert [Rendeux-Haut] (intimé).
Possession d'arbres.
1727-1728. 1 chemise
933. La communauté du village de Holtz (appelants) c. Pierre Fasbender, habitant du village de Holtz (intimé).
Inconnu.
1728-1730. 1 chemise
934. Les habitants et paroissiens de Hompré (demandeurs) c. Matthieu Verdinne, habitant de Foy (insinué).
Dîmes.
1730-1731. 1 chemise
935. Les habitants et paroissiens de Hompré (demandeurs) c. Pierre Habay, habitant de Luzery [Bastogne], héritier de Jean Pieth (insinué et intimé).
Dîmes.
1730-1731. 1 chemise
936. Charles François Rossius de Libois, seigneur du village de Roy, ensemble avec les habitants de Roy (appelants) c. Guillaume du Mont, clerk juré et échevin de la ville de Marche, et la veuve de Simon Groffey, ancien mayeur de Marche (intimés).
Transaction (bois) / Droit de la communauté.
1733. 1 chemise
937. Jacques de Chastenay marquis de Puissegur, lieutenant-général des armées de France, Claude Françoise de Chastenay de Puissegur, douairière de François de Polastron de la Hillière, brigadier des armées de France, et Claude Marguerite de Chastenay de Puissegur, comtesse de Remiremont (suppliants devant le Conseil de Luxembourg) c. Charles Cheny, curé de Musson (rescribent devant le Conseil

- de Luxembourg).
- Héritage de l'abbé de Sainte-Eure, frère des suppliants.
- Après 1734. 1 chemise
- Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
- Il existe un lien avec l'article 947.
938. Henry Auguste de Vignacourt, comte de La Roche, vicomte de Dave (appellant) c. Les héritiers de Marie Thérèse de Boltholte, veuve de Remacle de Groffej, dame de Vervoz (intimée).
Dénombrement de la seigneurie de Vervoz.
1735-1748. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La cour féodale de La Roche.
939. Jean Baptiste Pognon, receveur des domaines de Sa Majesté au quartier d'Arlon, à titre de la veuve d'Henry Ransonnet, sa femme (appellant) c. Jean Matthias Pratz, échevin d'Arlon, avocat au Conseil de Luxembourg (intimé).
Contribution à la réparation d'une muraille.
1736-1739. 1 chemise
Ce dossier contient un dessin.
Ce dossier contient de la correspondance entre l'intimé et son procureur au Grand Conseil.
940. Les maîtres et confrères des métiers de Sainte-Croix et Saint-Eloy (des marchands, tisserands, chartriers et tailleurs) de la ville d'Arlon (appelants) c. Les maîtres des métiers des boulangers, bouchers, drapiers, cordonniers et Nicolas Wiltz, centenier de la ville d'Arlon (intimés).
Gestion des affaires communes de la ville d'Arlon.
1736-1743. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
941. Erich Adolphe Ruth, officier du comte de Salm (appellant) c. Jeanne Elisabeth Ruth, résidente à Vielsalm (intimée).
Jouissance de prairies.
1739. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
942. Les habitants de Thommen (impétrants de lettres d'ajournement pour être reçus comme appelants) c. Charles Ferrand de Montigny, seigneur en partie de Thommen (ajourné).
Droit de chasse et de pêche.
1740. 3 pièces
- 943-944. David Mitz, clerc juré/notaire à Grevenmacher (appellant) c. Lothaire baron de Haen, seigneur de Bourg Esch, et N. de Faust (intimés).
Place d'un jardin et d'un fumier.
1742-1746. 2 paquets
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
943. Première partie.
944. Seconde partie.
945. Marguerite Peiffer(s), veuve de Guillaume Genter, habitant à Wormeldange (appelante), puis l'abbesse du couvent du Saint-Esprit à Luxembourg (héritière de l'appelante) c. Louis Peiffer(s) et Marguerite Kirst, sa femme, habitants de Wormeldange (intimés, impétrants de lettres patentes d'ajournement "sur

- resomption").
Propriété de biens fonds (Contrat de cession).
1743-1744. 1 chemise
Il s'agit d'un procès pro Deo.
946. Jean Henri Kahnn, maître aux requêtes de Sa Majesté, conseiller au Grand Conseil des Pays-Bas à Malines, seigneur d'Igel (appellant) c. Jeanne Ransonnet, veuve du procureur d'office/notaire Broucq (intimée).
Payement d'intérêts d'un capital.
1748. 1 chemise
En première instance N. de L'Epine, seigneur de la Claireau, était signifié.
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
947. Charles Cheny, curé de Musson (suppliant/rescribent devant le Conseil de Luxembourg) c. Jean Lecoivre et Henry Mathieu, habitants de Musson (rescribents/suppliants devant le Conseil de Luxembourg).
Dîmes.
Après 1748. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Dans les années 1730 le suppliant a fait une transaction avec Basile de Béthune, abbé de l'abbaye de Sainte-Eure et propriétaire des dîmes en question, pour terminer un procès devant le Conseil de Luxembourg à leur sujet. Les documents de cette procédure font partie de ce dossier-ci.
Il existe un lien avec l'article 937.
- 948-949. Marie Thérèse baronne de Rollingen, née Knebel (aussi : Knöbel) de Catzen-
Ellenbogen, douairière de Jean Philippe baron de Rville (appelante) c. N. de
Breidbach, au nom de son épouse Marie Marguerite de Bande, et Philippe Everard
de Mohr de Waldt dit d'Autel, chevalier, conseiller de courte robe au Conseil de
Luxembourg (intimés).
Vente d'arbres / Juridiction foncière.
1749-1751. 2 paquets
948. Première partie.
949. Seconde partie.
950. Christophe Charles marquis du Bost et du Pont d'Oye (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. François Laurent de Piret, seigneur du Châtelet (rescribent devant le Conseil de Luxembourg).
Juridiction (?).
Après 1750. 2 pièces
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
951. Catherine Thierry et Elisabeth Thierry, résidentes à Orchimont, ainsi que leurs
cohéritiers de Nicolas Thierry (demanderesses en compte de liquidation) c. Pierre
Joseph Renson, maître des forges à Dinant, c.s. (défendeurs).
Achat.
1751. 1 pièce
952. Bernard Lentz (aussi : Lens), fermier de la cense de Wecker (suppliant en
évocation devant le Conseil de Luxembourg), avec les héritiers de la duchesse de
Corswarem c. Le duc de Corswaren-Looz (rescribent devant le Conseil de
Luxembourg, demandeur original).
Canons de la cense de Wecker.
1751-1752. 1 chemise

- Cette affaire a commencé devant la justice de Grevenmacher.
Ce dossier ne contient qu'un document de procédure devant le Grand Conseil.
953. Le duc d'Ursel, seigneur gagiste de la terre de Durbuy (impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Jacques Michel de Haime, seigneur de Bomal-la-Grande (opposant et ajourné devant le Conseil de Luxembourg).
Dîmes.
1752. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
954. Jean Braconier, Nicolas Huart et Gerard Hubert, maîtres de ville de la communauté de Muno (appelants) c. Nicolas Hubert, bourgeois de Muno (intimé).
Juridiction.
1755-1756. 1 chemise
955. Jean Holtzemer, fermier de la cense de Leydenbach (appellant) c. Sébastien May, Jean Cures et Pierre Meyer tant pour eux que pour leurs cohéritiers (intimés).
Héritage / Cense de Leydenbach.
1756-1757. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de la seigneurie de Moersdorf.
956. Marc Lenoire, habitant de Montquentin, par commission de la justice et communauté de Montquentin et de Couvreur (appelants) c. Jean Baptiste Alexandre Antoine comte de Baillet et de la Tour [intimé].
Taxation des amendes champêtres (coutume générale de la province de Luxembourg).
Après 1757. 1 pièce
957. Otto de Laval, seigneur en partie de Mesnil, contrôleur des domaines de Sa Majesté au quartier de Chiny, résidant à Izel (suppliant devant le Conseil de Luxembourg) c. Les habitants de Pin et Izel (rescribents devant le Conseil de Luxembourg).
Tailles.
Après 1758. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
958. L'abbé, le prieur et les religieux de l'abbaye de Sainte-Marie près de Trèves (intimés devant le Conseil de Luxembourg [appelants]) c. Nicolas Greiff et Mathias Jochem, c.s., habitants du village de Fellerich (appelants devant le Conseil de Luxembourg [intimés]).
Possession de biens ("Hermes Hoffguter") / Cense.
Après 1765. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice foncière de Fellerich.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
959. Louis Wilmet, habitant de Châtelineau (suppliant devant le Conseil de Luxembourg), puis le comte de Berlo, seigneur en partie d'Assenois, c.s. (appelants) c. L'abbé et les religieux de l'abbaye de Saint-Rémy (rescribents devant le Conseil de Luxembourg, intimés).
Défense d'extraire des minéraux dans la juridiction de l'abbaye de Saint-Rémy (Octroi).

- 1769-1772. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce procès a commencé devant le juge des droits et domaines de Sa Majesté au quartier de Marche.
960. Marc Saussi, habitant de Saint-Mard (appellant) c. L'abbé, le prieur et les religieux de l'abbaye de Notre Dame d'Orval (intimés).
Possession de biens (Contrat de 1704).
1770. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
961. Philippe Bourguignon, prêtre du diocèse de Liège (appellant) c. Pierre François Desset, prêtre du diocèse de Liège (intimé).
Possession de la cure de Rechrival.
1771-1772. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
962. Les habitants de Itzig (appelants) c. L'abbé, le prieur et les religieux de l'abbaye de Saint-Clément Willibrord à Echternach et Philippe Horman, curé de Itzig (intimés).
Dîme.
1772-1774. 1 paquet
963. Jean Joseph Henroz, habitant d'Ambly (Pays de Liège) (impétrant de lettres de maintenue devant le Conseil de Luxembourg) c. Léonard Galloy, prêtre, bénéficiaire de la chapelle de Notre Dame à Forrières, et Jean François Heren, curé de Humain (signifiés).
Possession d'un bénéfice à Forrières.
1773-1775. 1 chemise
964. N. Majerus, curé de Weimerskirch (appellant) c. Nicolas Dichter, prêtre (intimé).
L'intimé peut-il exercer la fonction de marguillier et de maître d'école de la paroisse de Weimerskirch et habiter dans une maison qui fait partie du douaire de la cure de l'appellant ?
1774. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
965. Jean Pierre Bourjoix (aussi : Bourgeois), contrôleur des domaines de Sa Majesté au département de Luxembourg (appellant) c. Pierre François de Galliot, conseiller receveur-général des aides et subsides de Sa Majesté au duché de Luxembourg (intimé).
Comptes de l'administration de l'appellant / Saisie de ses biens.
1774. 3 pièces
Ce dossier contient une enquête ainsi qu'une "contre-preuve" reliée d'environ 300 pages.
966. Corneille Thomas, habitant de Eschdorf (impétrant de lettres d'ajournement sur relèvement) c. L'abbé et les religieux de l'abbaye de Saint-Maximin près de Trèves et les habitants de Eschdorf (ajournés).
Saisie de meubles / Juridiction (?).
1774-1775. 1 chemise
Il s'agit d'un débat dans le cadre d'un procès en appel.
967. Les habitants de Belvaux (appelants) c. Henry Brosius, curé de Belvaux (intimé).
Réparation de la maison pastorale de Belvaux.

- 1775-1776. 1 paquet
Il existe un lien avec l'article 982.
968. François Guillaume baron de Hinderer et Jean Baptiste Henron, seigneur d'Autel et de Sterpenich (appelants), repris après le décès de ce dernier par les dames douairières baronne de Tornaco et de Le Febvre c. Michel Kühn, habitant de Sterpenich (intimé), repris après son décès par ses filles et héritières Catherine Kühn, Marie Kühn et Anne Marguerite Kühn.
Droit de s'approprier un "ventoir" (Bois tombé par le vent dans le Leuterbusch) / Partage du bien de Leuterbusch.
1775-1780. 1 chemise
- 969-970. L'abbé, le prieur et les religieux de l'abbaye de Notre Dame d'Orval (appelants) c. Le procureur du prince de Loewenstein-Wertheim (intimé).
Droit de chasse.
1775-1784. 2 paquets
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La justice de la prévôté d'Herbeumont.
En première instance "l'acteur d'office" du prince de Loewenstein-Wertheim à la prévôté de Herbeumont était en procès contre Pierre Camus (habitant de Morteihan) et Jean Moulus (habitant de Sainte-Cécile).
969. Première partie.
970. Seconde partie.
971. Mathieu François Waken, licencié en droit, bailli de Saint-Hubert, c.s., héritiers de Nicolas Ambroise, ancien bailli de Saint-Hubert (suppliants devant la cour féodale de Saint-Hubert) c. Pierre Bernimont et Henri Joseph Kin, bourgeois de Saint-Hubert, c.s., héritiers de Henry Grégoire, leur beau-père (rescribents devant la cour féodale de Saint-Hubert).
Possession d'une maison (héritage).
Après 1775. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La cour féodale de Saint-Hubert.
972. Pierre Hellen (appelant) c. Dominique Bommeler et Nicolas Lucas Bommeler, son frère (intimés).
Biens.
1776. 3 pièces
973. Henri Hermès c.s., paroissiens de Weimerskirch (appelants) c. Nicolas Dichter, prêtre, marguillier de la paroisse de Weimerskirch (intimé).
Paiement du salaire de l'intimé.
1776. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le siège prévôtal de la ville de Luxembourg.
974. Jean Baptiste Probst, curé de Kehlen et Schoenberg (appelant) c. Jean George Meyer et Appolone Olinger (intimés).
Refus de la bénédiction nuptiale par l'appelant.
1776-1777. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
- 975-976. Jean Jacques Delpire, curé/vicaire perpétuel de Musson (appelant) c. Le prince Louis Constantin de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, abbé commendataire

- de l'abbaye de Sainte-Eure, décimateur de la paroisse de Musson (intimé).
Perception de dîmes.
1776-1779. 2 paquets
Il s'agit d'une combinaison de deux procès.
975. Première partie.
976. Seconde partie.
977. Jean Jacques Delpire, curé de Musson (appellant) c. Le doyen, les définiteurs et les curés de la chrétienté d'Arlon (e.a. Jean Baptiste Adam, curé de Halanzy) (intimés).
Amende (Contravention aux statuts synodaux de Trèves).
1777-1780. 1 paquet
978. Mathias Ho(u)nicheren (aussi : Honniheren), cordonnier et tanneur à Bastogne (appellant et suppliant en évocation) c. Pierre François Desset, curé de Mande Sainte-Marie, Jean Louis Lorencin, maître maçon, et Jean Barthelemy Collin, habitants de Bastogne (intimés et signifiés).
Occupation d'une maison.
1778-1781. 1 paquet
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← Le magistrat de la ville de Bastogne.
Ce dossier concerne une combinaison de deux procès.
979. Le prieur et les religieux de la chartreuse de Saint-Alban près de Trèves (impétrants de lettres d'ajournement *sur garand*) c. Le comte de la Pérouze, tant pour lui que ses cohéritiers des comtes de Crehange (ajourné et défaillant).
Héritage des comtes de Crehange.
1778-1786. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 1000.
- 980-981. Jean Nicolas Klein, prêtre du diocèse de Trèves (appellant) c. François Joseph Mathaei, prêtre du diocèse de Trèves, curé d'Arlon (intimé).
Possession et jouissance de la cure d'Arlon.
1778-1782. 2 paquets
980. Première partie.
981. Seconde partie.
982. Henry Brosius, curé de Belvaux (impétrant de lettres d'ajournement sur intervention) c. Les décimateurs de Belvaux (ajournés).
Réparation de la maison pastorale de Belvaux.
1778-1782. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 967.
983. Les habitants de Reckange-sur-Mess près de Mersch (appelants) c. Jean Frédéric Warcken, curé de Mersch (intimé).
Rente.
1779. 1 chemise
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
984. Le prévôt, le doyen et les chanoines du chapitre de l'église métropolitaine de Trèves (appelants) c. Corneille Scheer, *écoutete* de la Cour de Lenningen, résidant à Ehnen (intimé).
Jouissance de bois, grains et vin par l'intimé (Commission de l'*écoutete* de la Cour

- de Lenningen).
1779-1782. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
985. Le prieur et les religieux de l'abbaye impériale de Stavelot (appelants) c. Les paroissiens de Marche-en-Famenne et les habitants de Bourdon et de Grimbiémont, paroissiens et bourgeois forains de Marche-en-Famenne (intimés). Dîmes / Réparation de l'église paroissiale de Marche-en-Famenne. 1780-1782. 1 paquet
986. Les religieuses du noble couvent de Mariendal (appelantes et demandereses de clauses d'inhibition et défense), puis N.E.F. Dumont, administrateur des biens du noble couvent de Mariendal c. Pierre Bi(e)nsfeldt, curé de Cruchten (intimé). Construction d'un presbytère, d'une grange et d'écuries en faveur de l'intimé. 1780-1786. 1 paquet
987. Henri Bertholet, Nicolas Frisch, Jean Berckels, et Henri Schabet c.s., habitants de Surré (appelants) c. Philippe Bourguignon, curé de Surré (intimé). Dîmes. 1781. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
988. Jean Genin, curé de Hachiville (appelant) c. Les habitants de Hoffelt (intimés). Engagement d'un chapelain. 1781-1784. 1 paquet
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
989. Les habitants de Strassen (appelants) c. Pierre Lahire (aussi : La Hyre), habitant de Strassen, ensemble avec Joseph Claus, habitant de Bertrange, et Henry Steil, habitant de Strassen (intimés). Répartition des émoluments communaux de Strassen. 1781-1784. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 990.
990. Pierre Peltzer c.s., habitants de Strassen (appelants) c. Antoine Hobscheidt et Marguerite Schneider, son épouse, ensemble avec Dominique Deister (intimés). Répartition des émoluments communaux de Strassen. 1781-1784. 1 chemise
Il existe un lien avec l'article 989.
- 991-992. L'abbé, le prieur et les religieux de l'abbaye de Himmerod ainsi que le doyen et les chanoines du chapitre de Saint-Siméon à Trèves (appelants) c. Pierre Schmitt, curé de Gransdorf (intimé). Dîme. 1781-1782. 1 chemise et 1 paquet
991. Première partie. 1 chemise
992. Seconde partie 1 paquet
- 993-994. Guillaume Lepage, président du collège de Standonck à Louvain (appelant), puis Jean Joseph Polet, président du même collège après le décès de G. Lepage (appelant résumant) c. Guillaume Chalet c.s., habitants de Winenne (intimés). Rente.

1782. 2 paquets
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Il s'agit d'un double appel : Le Conseil de Luxembourg ← La haute Cour d'Agimont.
993. Première partie.
994. Seconde partie.
995. N. Hofferling, curé de Jupille (appellant) c. Jacques Caspar de la Colette, curé de Cielle (intimé).
Maison pastorale de l'intimé.
1782. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
996. Pierre Hubert, bourgeois de Luxembourg (appellant) c. Jacques Lemoine, bourgeois de Luxembourg (intimé).
Salaire / Possession de meubles.
1782-1784. 1 chemise
997. Jean Baptiste Jacoby, curé à Bettingen et Reckange-sur-Mess (appellant) c. Jacques Charles de Geisen, major, seigneur de Limpach et de Reckange-sur-Mess (intimé).
Privilèges de l'intimé dans l'église de Bettingen.
1783. 1 paquet
Ce dossier ne contient pas de documents de procédure devant le Grand Conseil.
Ce dossier contient des documents rédigés en allemand.
998. Jean Chrisostome Joseph baron de Goeswin, chanoine de l'église collégiale de Saint-Barthélémy à Liège (demandeur de dommages et intérêts) c. Jacques Joseph Piette (condamné).
Possession et jouissance d'un bénéfice.
1787-1788. 2 pièces
999. Les habitants de Nassogne ensemble avec le chapitre de Saint-Monon à Nassogne (appelants / suppliants) c. L'abbé et les religieux de l'abbaye de Saint-Hubert, seigneur de Nassogne (intimé / rescribent).
Vente du résidu de la coupe de bois annuelle à Nassogne.
1788-1789. 1 chemise
1000. Jean Augustin de Kahn, écuyer, seigneur d'Igel (suppliant) c. Le prieur et les religieux de la chartreuse de Saint-Alban près de Trèves (rescribents).
Rente / Dîme.
(1770-)1792. 2 pièces
Il s'agit d'une accumulation de deux différends.
Il existe un lien avec les articles 490 et 979 des dossiers de procès de Luxembourg.

INDEX DES PARTIES

Les numéros de l'index renvoient aux cotes des dossiers de procès décrits dans cet inventaire.

Les personnes sont classées sur le mot principal de leur nom, sans tenir compte des particules : a, de, del, de le, de la, della, d', du, la, le, l', der, van, van den, vanden, van der, vander, o', 't, 's etc. (p. ex. Van der Straeten → S ; Vanderstraeten → V).

Quelques parties, mentionnées de manière anonyme dans les pièces de dossier, ont été regroupées par entrées communes : ABBAYE, BARON/BARONNE, CHAPITRE, CONFRÉRIE, COMTE/COMTESSE, COUVENT, DAME, DÉCIMATEURS, DUC/DUCHESSE, HABITANTS, MAGISTRAT, OFFICIER(S), PAROISSIENS, PROCUREUR, SEIGNEUR.

A

vanden Ab(b)eele, Gillis 691, 726-727
Adam, Jean Baptiste 977
d'Allamont, François 671
d'Allamont, Jean 649-650
d'Allamont, Theodore 712, 775, 782, 792
d'Alscheidt, Charles 854
d'Alscheidt, Jehan 519
d'Alscheidt, Nicolas 570, 675, 692, 694
Ambroise, Nicolas 971
d'Anthine, Anne 563
d'Anthine → Danthinne
Anthoine, Pierre 699
Anthoine, Stephane 503
Anthonie → Anthoine
de Appelter, Charles 880
d'Aremberg, Philippe François 681
Arend(t), Jacques 911
d'Argenteau, Charles Marie 906, 908
d'Argenteau, Christophe Albert 791
d'Argenteau, Claude 572, 619, 677
d'Argenteau, Louise Isabelle 820
d'Arimont, Richard 874
Armanville, Hubert Grégoire 741
d'Arnould, Charles Guillaume 882, 927
d'Arnould, Jean 878, 902
Arthus, Guillaume 608

d'Arville, Marguerite 789
d'Aspremont, Geoffrey 501
d'Aspremont et de Linden, Ernestine
Constance 890
d'Assignies, Pierre 828
d'Aubermont, Anne 737
d'Auff, Gilles 527
d'Autel, Godefroy 718-722, 773-774
d'Autel, Jehan (Hans) Hartardt 551
d'Ave, Bernard 793
d'Awans, Jenne Marie 892
d'Awans, Mathieu 715

ABBAYE

Echternach (Saint-Willibrord) 501, 558,
696, 962
Echternach (Sainte-Claire) 696
Himmerod 991-992
Orval (Notre Dame) 960, 969-970
Saint-Hubert 850, 999
Saint-Rémy 959
Sainte-Eure 937, 975-976
Stavelot 985
Trèves (Ouren) 724
Trèves (Saint-Maximin) 663, 966
Trèves (Sainte-Marie) 958

B

de Baden, Cecilia 555
de Baden, Charles Eugene 822
de Baden, Guillaume 801, 822
de Baden, Herman Fortunat 776, 822
de Bagaris, Jean 682
de Baillet et de la Tour, Jean Baptiste
 Alexandre Antoine 956
de Bailleul, Leonore 583
de Baillonville → de Waha
Balthasar, Jehan 544
de Bammelbourg, Marguerite 526
de Bande, Jean François 830, 855
de Bande, Jean Gérard (aussi : George)
 830, 855
de Bande, Marie Marguerite 948-949
de Barbanson, Bonne 731, 742
Barg, Theodore 755
Baring, Jean Henry 898
de Barrat, Claude 576
de Bassompierre, Marguerite 531
de B(e)auclain, Matthieu 600
de B(e)auclain, Nicolas 674
Bauduin, Noel 818
de la Baume, Charles 730
Baur, André 806
de Baur, Sebastien 929
Bausen → de Beausain
Bayot, Louis 859
de Beauchamps, Jean 625, 631
de Beaulieu, Jean 869
Beauraing, Anne 923
de Beausain, Isaac 731
de Beck, Albert Eugene 881
de Beck, Gerard 723
de Beck, Jean 723, 729, 730
de Beck, Marie Sydoine 756, 881
Beg(u)inet, Martin 753, 802
Beilstein, N. 597
Beisbach → Weysebacq
de Belva, Guillaume 729
Berchem, Jehan 645
Berckels, Jean 987
de Berg, Jehan 589-590
Bergerot(te), Marguerite 805, 839
de Bergh(es), Ferdinande 885
de Berghe, Herman Fredericq 783
de Berghes, Pierre 737

de Bergues, Charles Alexandre 757
de Berlaymont, Florent 645
de Berlaymont, Gérard 850, 876, 877
de Berlaymont, Juliane 877
Berlo, Lambert 509
de Berlo, Marie Anne 796, 828, 829
de Bernard, Elisabeth 736
de Bernard, Helene 736, 738
Bernard, Maximilien François 886
de Bernard, Philippe 736, 738
Bernarts → de Bernard, Helene
Bernarts → de Bernard, Philippe
Bernier, François 614
Bernimont, Pierre 971
Bertels, Joannes/Josse 574
Bertholet, Henri 987
Bertrand, Dieudonnee 584
de Bettembourg, Wageners Bernhardt 532
de Bettendorf, Jean 668
de Bettenhoven, François 824, 837
de Bettenhoven, Marie Cécile 843, 866
de Beye, Antoinette 906
Bidart, Lambert 767
Bierbrauwer, Marguerite 811
Biever, Christophe 898
Bievre, Christophe 880
de Bihen, Piet 595
Bilhé → de Billehe
de Billehe, Charles 507
de Billoquier, Jehan 614
Bi(e)nsfeldt, Pierre 986
de Biourge, Goffinet 528
Blanchart, Anthoine 745
Blavier, Jean 804
de Blochausen, Jean Baptiste 925
de Bloise, Henry 631
Bloise, Jean 625, 631
Bocage → Prestavoine
de Boil(e)au, Paul Herman 891
du Bois, Guillaume 777
de Bois, Juliane 804
de Bois, Julienne 821
de Bois, Marie 677
du Bois de Fienne, Thomas François 888
Boland → Boulant
de Boltholte, Marie Thérèse 938
Bommeler, Dominique 972
Bommeler, Nicolas Lucas 972

Bosch, Lucas 640, 688, 776
Bosch, Ludovine Petronille 887
Bosch, Marguerite 887
Bossche, Florent 683
du Bost et du Pont d'Oye, Christophe
Charles 950

Bottin, Thierry 629
Bouillet, Jean 606
Boulant, Catherine 568, 579
Boulant, Jehenne 568
Boullain → de Mousa
Boumal, Martin 872
Bourgois, Lambert 767
Bourguignon, Philippe 961, 987
Bourjoix, Jean Pierre 965
de Bousserel, Lise 614
Bouvet, Giles 708
Braconier, Jean 954
de Brandembourg, Jehan 535, 538
de Brandenburg, Anne 690, 791
de Brandenburg, Florent 796, 900
de Braunsberg, Guillaume 541
de Breidbach, N. 948-949
de Breidscheydt, Jean 588
de Breidscheydt, Paul 588, 600
de Brialmont, Henry 588, 604
de Brialmont, Jean 786
de Brialmont, Jehan 514
de Brockhausen, Reinard Guillaume 755
de Bro(u)ckhoven, Jean Martin 757
Brosius, Henry 967, 982
Broucq, N. 946
Bruitsma, N. 835
Van Buel, Guillaume Mathieu 914
Bulsinger, Jean 858
Burlaeus, Corneil 798
Burluraux, Didier 753
de Burte, Guillaume Emerich 706
de Burthé, Guillaume Emmerich 874
de Burthé, Octavian 688
Burtin, Benoît 525
de Busbach, Marguerite 878

BARON/BARONNE
de Bouchart 836
de Heer 595
de Horst 895
de Inhausen et Kniphausen 690

de Rivière 812
de Suys 872
de Tornaco 968
de Wiltz 615

C
de Cabannes, Augustin 910
de Cabans, Josias 568
Caber, Henry 869
Cambresy → du Tart
de Campenne, Marie 680
Camus, Pierre 969-970
de Capelle, Catherine 723, 729, 730
le Capitaine, Pascquay 814
de Cappelle, Madalene 670
de Cassal, Anthoine 856
de Cassal, Catherine Cécile 879
Cassal, François 685
de Cassal, François Antoine 879, 922
de Cassal et Bomal, Jean Baptiste 932
Caymo, Anthoine 744
Chalet, Guillaume 993-994
de Chamisot, Claude 747, 761
du Chasnoy, Nicolas 592
du Chastelet, Claude 531
de Chastenay de Puissegur, Claude
Françoise 937
de Chastenay de Puissegur, Claude
Marguerite 937
de Chastenay de Puissegur, Jacques 937
Cheny, Charles 937, 947
de Cheoux, Everard 892
du Chesne, Anthoine 604
de Chesnes, Jehan 591
Chrisogone, Nicolas 821
de Cicignon, Jehan Michel 689
de Cielle, Jehan 544
Claus, Joseph 989
Claus, Marx 503
Claus, Scholtis 749
Claus, Simon 749
Clement, Anne Françoise 860
Clement, Jacques 860
le Clercq, Jean Herosme 784
le Clercq, Matthieu 518
Le Clercq, Nicolas 627
le Clerq, Jacques 685
Clichet, Jean 826

Clutz, Jean 673
de Cobreville, Charles 693
de Cobreville, Jean 599
de Cobreville, Marguerite 759
de Cobreville, Pierre Ernest 643, 644, 647,
648, 657, 658, 675, 693
de Cobreville et de Gir(s)ch, Jehan 508,
552
le Cocq, Martin 681
Cocqlet, Anthoine 728
de Cocquelet, Guillebert 828, 829
de Cocquelet, Jenne 828
de Cocquelet, Margueritte 828
de Coene, Anne 515
de la Colette, Jacques Caspar 995
Col(l)in, Jacques 527
Collet, Jean 762
Collienne, Je(he)nne 856
Collin, Jean Barthelemi 978
Collinet, Jean 749
le Colomb, Jehenne 742
de Colpach, Pierre Ernest 824
Conrard, Gerard 676
Conrard, Henry 676
Conrard, Jean 676
Conrard, Jeanne 676
le Conte, Guillaume 742
le Conte, Henry 742
le Cordonnier, Renier 509
de la Cour, Helaine 699
de Courtejoye (aussi: Courte Joie), Anne
Hermeline 853, 857
Le Couvreur, Michel 714
de Cratz, Elizabeth 831
Cratz de Scharfenstein, Anne Elisabeth
695, 701, 702, 835
de Crehanges et Pittanges, Guillaume 556
de Crehanges et Pittanges, Wiry 505
de Croy, Guillaume 601
de Cuminelle, Jehenne 627
de Cunigheim, Charles 790
de Cuninghem, Charles 788
Cuny, Matthieu 785
Cures, Jean 955
de Custine, Adam 566
de Custine, Christophe 649-650
de Custine, Claude 649-650
de Custine, François 649-650, 797

CHAPITRE
Nassogne (Saint-Monon) 999
Trèves (église métropolitaine) 984
Trèves (Saint-Siméon) 991-992

CONFRÉRIE
Arlon (boulangers, bouchers, drapiers et
cordonniers) 940
Arlon (Sainte-Croix et Saint-Eloy) 940

COMTE/COMTESSE
d'Argenteau 884
de Berlaymont 680, 681, 710
de Berlo 959
de Crehange 979
de Grob(b)endonck 726-727
de Linanges 578
de Manderscheidt 673
de Mansfeldt 740
de la Pérouze 979
de Rochefort 608, 784
de Salm 941
de Schombourg 823, 831, 835
de Wiltz 832-834

COUVENT
Aix-la-Chapelle (Sainte-Anne) 922
Arlon (carmes) 911
Luxembourg (capucins) 806
Luxembourg (jésuites) 620
Luxembourg (Saint-Esprit) 797, 945
Malmedy (Saint-Benoit) 735
Mariendal 986
Neufmoustier 619
Stavelot 621
Trèves (chartreuse de Saint-Alban) 979,
1000
Troisvierges (récollets) 700

D
van Dalem, Mathias 799
Dallamont, François 539
Dallamont, Je(h)an 539
Dalomon → Dallamont
Dama → de Vervoz
Danthinne, Marie 799
Dappremont → d'Aspremont
Daun, Antoinette 845

de Daun, Charles 516, 530, 549
Sur Daundorff / de Daundorff →
 Surdaundorff
de Deckere, Simon 669
Deister, Dominique 990
Delpire, Jean Jacques 975-976, 977
Desset, Pierre François 961, 978
Detspach, Melchior 502
Deumer, Anne Marie 931
Deumer, Claude 892
Deutsch, Jean 794
Deutsch von der Kaulen, Jean Arnoult 798
de Dhaun, Agnes 688
Dichter, Nicolas 964, 973
Didier, Pierre 754, 778, 838
Didier, Remacle 754
Didrich, Hans 660
Die(z), Jean 764-765
de Dietrichstein, Otto Ferdinand 838
Dinen, Henry 893
Domange, Jacques 926
Dries, Jehan 574
Dubois, Guillaume 865
Dujardin, Jean Pierre 898
Dumont, N.E.F. 986
Durant, Jean 628
de Duras, Gerard 659, 692
de Duras → d'Oyenbrugge dit de Duras
de Duren dite de Rosey, Catherine 709
Durut → de Ruth

DAME

de Horst/Vander Horst 611

DÉCIMATEURS

Belvaux 982

DUC/DUCHESSE

d'Arschot 680, 681
de Corswarem 952
Corswaren-Looz 952
de Schomberg et de Linster 924
d'Ursel 953

E

vander Eck, Thiery 593
d'Eltz, Godefroid 542, 565, 589-590, 615,
 655-656

d'Eltz, Jehan Anthoine 684
d'Eltz, Marguerite 655-656
d'Emerodt, Marie Jacobe 899
d'Enschrigen, Amelia 521, 571
d'Enschrigen, Anne Magdalene 679
d'Enschrigen, Marie 521
de L'Epine, N. 946
d'Escanville, Gilles 921
d'Escanville, Jacques 888
Escoltet → Scholtes
d'Espretz → de Pretz
d'Estaimbourg, Cornille 826
d'Eumer → Deumer
d'Eve, Marie Emerentiane 728
Everard, Jean 789
d'Everlange, Alexandre 793
d'Everlange, Anne 581
d'Everlange, Ferdinand 569
d'Everlange, George 534, 548, 577
d'Everlange, Jean 793
d'Everlange, Nicolas 534, 581
d'Everlange, Salomon 793

F

du Faing, George Florent 919
de Fairon, Jehan 511-512
de Falkenstein, (Marie) Sidoine 801, 822,
 868
Fasbender, Pierre 933
de Faust, N. 943-944
Favaige, Jean 760
Le Febure, François 794
Le Febvre, N. 968
Feller, François Frédéric 897
Feron → de Fairon
Flament, Catherine 903
(de) Flesch, Margarete 756
Flesgin, Guillaume 849
Folck de Cardona, Isidore Thomas 883
Foncin, Jean 919
de la Fontaine, Jean Evrard 848
de la Fontaine, Pierre 686
du Fosse, Jean Baptiste 787
de Fraipont, Everard 676
de Fraipont, Gerard 621, 739
Franc(es)quin, Frederich 580
de Freins, François Lambert 922
Fri(e)dges, Barbe(l) 644

Frisch, Nicolas 987
de Froidcourt, Guillaume 546
Funck, Bernard 698
Funck, Elsa 698
Funck, Jacques 769
de Fürstenberg, Egon 771-772
de Fürstenberg, N. (cardinal) 904

G

Galha, Isabeau 620
de Galliot, Pierre François 965
Gallo Salamanca, Louis 891
Gallo Salamanca, Marie Claire 891
Gallo de Salamanca, Pedro 847
Galloy, Léonard 963
Gauthy, Servais 856
de Gavre, Charles 711, 741, 746
Geijsen, Jean Valentin 918
de Geisen, Jacques Charles 997
Geisen, Jean 703-705
Geisen, Philippe 849
de Geisen, René Louise 920
Genin, Jean 988
Genter, Guillaume 945
George, Jehan 508
Gerard, Catharine 870
Gerardi, Ernest 812
Gevalle, Henry 594
de Geylingen, Freingarde/Imgardis 713
de Ghenard, Anthone 698
de Ghénart, Jean 846
Ghenart → de Guenart
Ghevart, Jehan 588
Gilius, Jean 668
Gilloteau, Henry 606
de Gir(s)ch → de Cobreville et de Gir(s)ch
Gobelinus, Arnould 570
Gobin, Jean 736, 738
de Goblet, Hélène Dieudonné 893
Godart, Maurice 760
Godefroid, Marguerite 789
de Goeswin, Jean Chrisostome Joseph 998
de Goha, Lambert 825
de Gorcy, Nicolas 566, 637
Gosin, Melchior 885
le Gotte, Raes 620
Gouffart, Nicolas 855
Gourdinne, Marie 681

Grégoire, Henry 971
Greiff, Nicolas 958
Greisch, Ferdinand 805, 839
Greisch, Marie Marguerite 855
de Gribomont, Collas 528
de Griselle, Françoise 770
de Groffei, Remacle 938
Groffey, Simon 936
Groignard, François 916
Grosfils, Simon 767
de Guenart, Jean 769
Guillaume, Nicolas 560
de Gulpen, Frederich 626

H

de Habaru, Salomon 605
de Habay, Jehan 614
Habay, Pierre 935
de Hachet, Anne 761
de Haen, Lothaire 943-944
de Haime, Jacques Michel 953
d'Hainault, Nicolas 762
Hainne, Gilles 747
Hall(e), Balthazar 899
del Halle, Claude 665-667
de Ham, François 609
de la Hamaide, Gilles 603
de Hamal, Charles Jean 796, 807, 828, 829
de Harff, Philippe Guillaume 842
de Harff, Werner Frédéric 842
Harleval → de Herleuval
Harlevaulx → de Herleuval
Hartman, Jean 725
Hartman, Nicolas 860
de Hatstein, Florent 770
de Hatstein, Philippe 635, 770
de Hatstein, Pierre Ernest 810
de Haut, Gilles 903
de la Haye, Anne 603
Hazard, Henrion 712
Heine, Gilles 761
Heinsbergh dit Kirschbaum, Charles 841
Heisgen, Gaspar 827
Hellen, Pierre 972
de Hénin-Liétard, Maximilien 829
de Hennenberghe, Elisabeth 502
Henninges, Paul 750-751
Henrion, Jehan 544

Henrion, Maroije 544
Henron, Jean Baptiste 968
Henroz, Jean Joseph 963
Henry, George 611
Heren, Jean François 963
Herlenval, Jean 908
Herlenval, Henry 908
de Herlenval, Matthieu Jacquemin 886
Herlenvaulx → de Herleuval
de Herleuval, Jehan 606
Herman, Henry 929
Herman, Jean 694, 811
Hermès, Henri 973
vom Herschall → de Hersel
de Hersel, Bernard 506
de Hertmany, Marie Gertrude 914
Hesbain, Thomas 574
de Heserberch dit Kirsbaum, Wolfgang
Philippe 538
Hesken → Heisgen
de Hettanges, Jehan 525
Heunis, Maria 610
de Heverdinghen, Jean Henry 642
de Heverdinghen, Jean Thiry/Jean
Theodore 642
de Heynsbergh → de Heserberch
de la Hillière → de Polastron de la Hillière
de Hinderer, François Guillaume 968
Hive, Henry 693
Hobscheidt, Antoine 990
Hochsteyn → de Hohenstein
d'Hodister, Bartholemy Philippe 909
de Hodister, Jehan 522, 545, 546
de Hoengen, Godefroy 598
de Hoensbroeck de Schellart, Guillaume
Adrien 881
Hofferling, N. 995
Hof(f)smit, Arnould 851, 893
de Hohenstein, Lucie 838
de Hohenstein, Martin 530
de Hollenstein, Jehan 508
de Holtz, Jehan 889
Holtzemer, Jean 955
Holtzhausen, Guillaume 658
Ho(u)nicheren, Mathias 978
Honniheren → Ho(u)nicheren
Horman, Philippe 962
de Hornungh, François Felix 516

de Horst, Gerard 543
de Horst, Gerard Ernest 788, 790, 827
de Hosden, Anthonette 737
de Hosden, Ursule 683
Hoste, Philippe 880
Hougardy, Jean 850
Housman → de Husman
de Housse, Claude 539
Huart, Charles 872
Huart, Nicolas 954
Huart, Odilia/Odile 723, 872
Hubert, Gerard 954
Hubert, Jean 746, 762
Hubert, Nicolas 954
Hubert, Pierre 996
de Hubin, Claude 553-554
de Hubin, Thiery 553-554
de Hubin, Valerian Foch 553-554
Hupperdingen, Querin 700
Hurel, Henry 813
de Husman, Jean Louis 638, 639
Hyerosme, Jean 808
La Hyre → Lahire

HABITANTS

Amel 707
Awenne 851
Belvaux 967
Bourdon 985
Diedenberg 707
Diepbach 920
Echternach 750-751
Eschdorf 966
Fellerich 958
Fischbach 752
Goebloge 622
Grimbiémont 985
Halenfeld 707
Han-sur-Lesse 814
Heppenbach 707
Hobscheid 707
Hoffelt 988
Holtz 933
Hompré 934, 935
Itzig 962
Izel 957
Koerich 553-554, 622
Lahr 840

Lesterny 851
Limerlé 748
Marche-en-Famenne 985
Meerfeld 707
Möderscheid 707
Nassogne 999
Nommern 925
Pin 957
Reckange-sur-Mess 983
Roy 936
Saint-Mard 921
Schoppen 707
Sohier 846
Strassen 989
Thommen 942
Valender 707

I
d'Innen → Dinen

J
Jacoby, Jean Baptiste 997
Jacquemin, Perpete 821
Jacques, Lambert 862, 896
Jacquesse, Jean 637
Jadot, Henry 594
Jalhay, Jean 717
le Jeune, Jean 630
le Jeusne, Quellin 557
Jochem, Mathias 958
Joutz, Philippe Theodore 864

K
de Kahn, Jean Augustin 1000
Kahn, N. 874
Kahnn, Jean Henri 946
Kellner, Charles Guillaume 915
Kersschen, Anne Elisabeth 915
de Kesselstadt, Casimir Frédéric 895
Kevenich → de Heverdinghen
Kilbourg, Renier / Reinardt 636, 687
Kin, Henri Joseph 971
Kirsbaum → de Heserberch
Kirschbaum → Heinsbergh
Kirst, Marguerite 945
Kleffer, Friderich 641
Klein, Jean Nicolas 980-981
Kleutsch, Peter/Pierre 571

Knebel de Catzen-Ellenbogen, Marie
Thérèse 948-949
Koentges, Jehan 520
Kopstein, Jehan 573
Kühn, Anne Marguerite 968
Kühn, Catherine 968
Kühn, Marie 968
Kühn, Michel 968

L
Lahire, Pierre 989
Lambinet, Jacquemin 810
Lambinet, Pierre 810
Lamine, N. 732
de Lannoy, Adrien Gérard 890
de Lannoy, Albert 809, 813, 823
de Largilla, Marie Catherine 838
de Laval, Otto 957
Laurent, Henry 870
de Laverne, Jean Claude 739
Lecoeuvre, Jean 947
Lefevre, Noel 884
de Lellich, Claude 501, 525
Lemoine, Jacques 996
Lenoire, Marc 956
de Lenoncourt, Bernard 526
de Lenoncourt, Philiberte 649-650
Lentz, Bernard 952
Lepage, Guillaume 993-994
Lescossois, Jean 789
Lescoultet → Scholtes
de Levy, Louis Anne 879
de Lewenstein Werthem et Rochefort,
Christophe Louis 596
Leyndecker, Mich(i)el 714
Libamont, Urban 529
de Lieffelt, Marie 508, 552, 599
de Linden, Anne Marie 927
de Linden, Ferdinand 734
de Linden → de Lynden
Linthier, Bernard 524
de Lobkowitz, Popline 695, 701, 702, 803
de Locquenghien, J(e)an Chrestien 717,
828
de Locquenghien, N. 807
de Loewenstein et Rochefort, Ferdinand
Charles 771-772, 780, 783

de Loewenstein et Rochefort, Josine
Walburge 783
de Loewenstein-Wertheim (prince) 969-
970
de Lonchin, François 626
de Longueval, Anthoine 737
Lonniau(x), Thomas 917
de Lontzen, George Paul 623
de Lontzen, Jean Thiery 623
Lops, Jacqueline 820
Lorencin, Jean Louis 978
de Lornet, Suzanne 817
Lornet → Le Clercq, Nicolas
Lorquinet, Pierre 825
de Lory, Claude 653
de Lucey, Guion 568, 579
de Lymborch, André 876
de Lynden, Charles Ernest 607, 630, 709

M
Madoets, Emond François 807
Madoets, Jacques Louis 807
de Magerie, Marthe 793
Mailot, Jacques 617
de Maisieres, Jacques 815
Majerus, N. 964
de Malaise, Gertrude 910
de Malaise, Philippe 873
de Malmedy, Antoine 547
de Manderscheidt, Régine Elisabeth 809
de Manderscheidt et Blanckenheim,
Magdaleine 609
de Manderscheidt et Blanckenheim,
Philippe Thiery 609
de Manderscheidt et Blanckenheim, Thiery
529, 541
de Manderscheidt Falkenstein, Charles
Louis 894
de Manderscheidt Keyll, François 864
de Manderscheyd, Anne Amelia 596
de Manderscheyd, Catherine 596
de Manderscheyd, Charles Theodor 785
de Manderscheyd, Elisabeth 596
de Manderscheyd, Herman François 800
de Manderscheyd, Thiery 596
de Manderscheyd Blankenheim Roussy et
Virnebourg, Joachim 596
de Manderscheyd Virnebourg, Thiery 596

de Manteville, Jehan 537, 584
de Marche, Henry 519
de Marche, Louise 745
de Marchial, N. 733
de Marchy, Philippe 733
de la Marck, Charles Artus 853
de la Marck, Ernest 758, 771-772
de la Marck, François Antoine 771-772
de la Marck, Jean Frederick 771-772
de la Marck, Louis 563
de la Marck, Ma(u)gis 563
de la Marck, Marie 665-667
de La Marck, Philippe 596
de la Marck et Schleiden, Ernest 679
de la Marck et Schleiden, François Antoine
842
Marckloff, Jehan 511-512
de la Margelle, Jehan Guillaume 689
Marree, Jean 762
Martini, François 861
de Martuez, Baudouin 699
de Marville, Jean 517
de Masbourg, Thieri 652
Mascheure, Nicolas 587
le Masson, Hubert 506
de Massuyers → d'Auff
Mastin, Louis 909
Mathaei, François Joseph 980-981
Mathelin, Emmanuel Maximilien
Guillaume 923, 931
Mathelin, Henri 766
Mathelin, Jean 695, 702
Mathieu, Henry 947
Mathieu, Jean 885
Matthias(se), Ferdinand 897
May, Gerard 758
May, Sébastien 955
de Meer(e), Reynier/Renier 633, 766, 768
Merg(e)au(x), Frédéric 816
Merjay, Claude 742
de Merode, Antoinette 540
de Merode, Arnoldt 742
de Merode, François 523
de Merode, Juliane 545
de Merode, Marguerite 523, 567
de Merode, Marie 523
de Merode, Philippe 540
de Merode et Clermont, Arnould 731

de Mesnil, Marguerite 632
de Metternich, Anne 638, 639
de Metternich, Gaspar Charles Hugué 895
de Metternich, Guillaume 638, 639
de Metternich, Lothaire 638, 639
de Metzenhausen, Bernard 597
Meuchin, Johan 556
Meyer, Jean 558
Meyer, Jean George 974
Meyer, Pierre 955
de Miche, François 780
(de) Miche, Marie 780
Michel, Jean 715
de Mircourt, Charles 740, 797
de Mirecourt, Marie Marguerite 878, 902
Mitz, David 943-944
de Mohr de Walddt, Philippe Everard 948-
949
Mohr de Walddt, Thierry 623
de Moitrey, Jean Isidore 744
de Monceau, Robert 564
De Monceau, Robert Joseph 646
de Monin, N. 932
Monshausen, Leonard 930
du Mont, Everard 814
du Mont, François 537
du Mont, Guillaume 936
du Mont, Nicolas 711
de Montecuculi, Ersile 862
de Montfort, Charles 515
de Montigny, Charles 894
de Montigny, Charles Ferrand 942
de Montmorency, Magdeleine 900
Montplainchamps, Jacques 896
de Montplainchamps, Jehan 605
de Montrey, Jean Isidor 728
Moreau, Jehan 549
Moreaux, Jean 841
Mortfelts, Mich(i)el 550, 555
de La Mouilly, Nicolas 608
du Moullin, Noël 583
Moulus, Jean 969-970
de Mousa, Paul 682
du Moustier, Jehan 617
de Mouville, N. 837
de Mouza, André 697
de Mozet(h), Gilles 651, 793
Muller, Hans 681

Muller, Marie Marguerite 855
Mullers, Trein/Treyen 644
de Munckhausen, N. 684
Musnier, Martin 687
Musnier, Nicolas 601

MAGISTRAT

Echternach 501
Kettenhoven 504
Luxembourg 532
Thionville 504, 560
Troisvierges 700

N

de Nassau, Jean Georges 882, 913, 927
de Nassau, Louis 553-554, 599, 622, 647
de Nassau(we), Loys 550
Nasso(i)gne, Jean 917
Nauen, Andrieu 616
de Neef, Marie 550
de la Neu(ve)forge, Henry 901
Neundorff, Jehan 610
Neundorff, Michel 610
Neunheuser, N. 847
de Neuville, Jehan 643
de Neve, Marie 555
Niesen, Jacques 808
Niesen, Jean 808
Nijssens, Marie Catherine 897
de Nisramont, Charles 852
Nissen, François Ernest 897
Noel, Jeanne 919
de Noeufforge, Charles 680
de Noeufforge, Nicolas 680
de Noiremont, N. 857
Noo, François 926
de Norenhausen, Conrard 616
de Notancourt, Magdelaine 671
Nothum, Frantz 581
de Nothum, Jean 581

O

d'Ohe(i)t/d'Ohey, 762
Olinger, Jean Appolone 974
d'Olmen, Balthasar 624
d'Olne, Mathieu 873
d'Oostfrise, Maximilien 514, 602
d'Oostfrise, Vernier/ Wernard 572, 583

d'Orchimont, Charles Ferdinand 819
d'Orchinfain, Jean 697
d'Orival, Jean Frédéricq 919
d'Orley, Anne Catherine 661-662
d'Ortho, Guillaume 587, 782, 859
d'Ortho, Jean François 892
d'Ouhren, Jean Charles 830, 836
d'Oyenbrugghe dit de Duras, Gerard 523

OFFICIER(S)

Arlon 912, 928
Bastogne 775
Clervaux 624

P

de Pallant, Andres 732
de Pallant, Balthasar 610
de Pallant, Edmond 636
de Pallant, Ernest 691
de Pallant, Hartard 582
Palme, Antoine 905
Parrets, Christian 663
Pasquier, Sebastien 870
del Patrozinio et d'Arenberg, Marie 883
Pauli, Jean 930
Peiffer(s), Louis 945
Peiffer(s), Marguerite 945
Pellot, Jean Adam 901, 916
Peltzer, Pierre 990
Pergener, Matthias Otto 918
Perou, Hubert 789
Petermann, Pierre 863
Pfeuffers, Johan 735
Philippe, Arnould 503
Phlips → Philippe
Piedmont, Martin 787
de Pierchel, Claude 531
de Pierpont, Jean 793
de la Pierre, Ferry 570
Pierret, Gérard 899
de Pierret, Marie Anne Louise 922
Pierret → Piret
Pieth, Jean 935
Pietouche, Jehan 552
Piette, Jacques Joseph 998
Pimentel, Jean 880
Pirard, Jean 659
Pi(e)ret, Jean 803

de Piret, François Laurent 950
Piret, Lambert 914
Piret, Marie Hyacinte 914
Pittanges → de Crehanges et Pittanges
de la Place, Philippe 533
Pladpied, Nicolas 900
Plazar, Jean Baptiste 906
Plumling, Valentin Guillaume 887
Pognon, Jean Baptiste 939
Poispelt, Elisabeth 871
de Polastron de la Hillière, François 937
Polet, Jean Joseph 993-994
de Poss, Caspar 657
de Pouilly, Albert 766, 768
de Pouilly, Fridrich 768
de Pouilly, Jacques 817
de Pouilly, Louis 766, 768
Pratz, Jean Matthias 939
de Prella, Englebert 632
de Prella, Jehan 632
Prestavoine, Michiel 819
de Pretz, Anthoine 634
de Pretz, Antoine 653
de Pretz, Louise 653
de Prez, Everard 903
Probst, Jean Baptiste 974
de Puissegur → de Chastenay de Puissegur

PAROISSIENS

Waha 618

PROCUREUR

Procureur-général de Luxembourg 501,
505, 743, 897
Procureur-général de Malines 505, 519,
557, 602, 775, 875

Q

Q(u)avala, Nicolas 884

R

de Rahier, Elisabeth 709
de Rahier, Gilles 708
de Rahier, Gilles Ferdinand 815
de Rahier, Guillaume 877, 904
de Rahier, Jehan 522
Ransonnet, Henry 939
Ransonnet, Jeanne 946

de Raville, Dorothée 660
de Raville, Ernest 577
de Raville, François 791
de Raville, Jacob 585-586, 703-705
de Raville, Jacques 521, 531
de Raville, Jean François Florent 703-705
de Raville, Jean Philippe 948-949
de Raville, Otto Hartard 703-705
de Raville, Pierre Ernest 585-586
de Raymond, Jenne 799
Reale, Suzanne 847
de Reck, Jean 635, 679, 706
de Reck, Theodore Adolphe 706
Recoigne, Jean 867
de Ree, Jean 619
Reicheling, Jean 664
Reichling, Jean 723, 791
Reichling, Thomas 781, 800
Reichling → Richeling
de Remouchamps, Hubert 654
Renardi, Theodore 742
Renier, Peter 820
Renson, Pierre Joseph 951
Reulandt, Paul 670
Le Reu(s)tre → Rossart
Reyer → de Ree
de Reyffemberg(he), Anne Juliette 759
de Reyffemberg(he), Anne Marguerite 845
de Reyffemberg(he), Christophe 693, 759, 795
de Reyffemberg(he), Christophe Charles 928
de Reyffemberg(he), Elisabeth 845
de Reyffemberg(he), Julienne 845
de Reyffemberg(he), Marie 693, 759, 843
de Reyffemberg(he), Regine 845
de Reyffemberg(he), Ursule 845
de Riaville, Jean 640
de Riaville, Thomas 871
Richart, Louis 671
Richeling, Thomas 713
de la Rive, Lambert 844
de la Rivière, Richard 540, 583
de la Roche, Jehan George 573
de La Roche, Magdalene 725
de la Roche, Pierre Ernest 684, 725, 773-774
de Rochefort, Anne 588

Roemer, Jean 898
Roemer, Pierre 840
Roger, Jean 812
de Rohan, Louis Constantin (prince) 975-976
Rompied, Jean 606
Rose, Jean 601
de Rosey → de Duren
de Rosiere, Jean 557
Rossart, Thirion Poncelet 592
de Rossignon, Anthoine Joseph 802
de Rossius, Louis 863
Rossius de Libois, Charles François 936
Rouillamoulin, Hugo 559
Rudolff, Simon 562
Rumbling → Rumlingen
Rumlingen, Jehan 571
Ruth, Erich Adolphe 941
Ruth, Gérard 899
de Ruth, Jean 764-765
Ruth, Jeanne Elisabeth 941
de Rye, Marie Eléonore 832-834

S

de Saint-Baissant, Charles 912, 913, 928
de Saint-Baissant, Nicolas 913
de Saintignon, Françoise 810
de Salles, Philippe 674, 692, 694
de Salm, François Guillaume 894
de Salm, Jehan 515
de Salm, Marie (Chrestienne) 515
de Salm, Paul 515
de Salm Reifferscheidt, Werner 507, 513
Sanders, Jean-Baptiste 743
du Sart, Maurice 603
Saussi, Marc 960
de Savoye, Michel 613
Schabet, Henri 987
de Scharemborg, Guillaume 630
de Schauwenbourg, Hans Bernard 551, 580
de Schauwenbourg, Hattard 551
de Schauwenbourg, Magdeleine 551, 567
de Schauwenbourg, Salomé 518
Scheffaert, Ursula 540
Scheffe, Thomas 513
Scheffers, Michel 535
de Schellaert d'Obbendorf, François Gaspar Adrien 756

Schellart, Magdalene 694
Schenk de Nideggen, Rolland 661-662
de Schey, François Conrad 811
Schloder de Lachen, Gérard Frédéric 841
Schmidts, Thiel 535
Schmitt, Pierre 991-992
Schneider, Marguerite 990
Scholtes, Martin 520
de Schombourg, Emanuel Maximilian
Guillaume 805, 806, 839, 848
de Schombourg, Jean Charles 669, 695,
701
de Schombourg, Marguerite Catherine 695,
701, 702
de Schombourg, Philippe Thiry 695, 702
de Schonenbourg, Jehan Richard 568, 579
de Schonville, Jean 733
de Schwartzembergh, Emond 733
de Schwartzenberg(h), Edmond 716, 718-
722, 760
de Schwartzembergh, Gerard 564, 593,
612, 629
de Schwartzembergh, Jean Charles 733,
752, 754
de Scouville, Gilles 697
Seilers, Simon 520
de Septfontaines, Jean Lambert 868
Servais, Renier 915
Simon, Arnold 854
Simon, Guillaume 820
Simon, Jacques 627
Simonin, Henry 628
Simony, Jean Herman 820
Simony → Simonin
de Soeteren (aussi : Zoetern, Zoeteren),
Conrard 523, 542, 567
Sondagh, Thielges 889
Soubel, Georges 907
de Soy, (Jenne) Idelette 760
Stassin, Charles 670
de Stassin, Sébastien 887
Steil, Henry 989
Steil, Nicolas 597
de Stein, Everard 910
von Stein → de la Pierre
de Steinbach, Charles 768
Steinmetz → le Masson
Sterpenich, Henry 598

de Strainchamps, Jean 543
Strauwen, Guillaume 795
Strengé, Jean 710
Strengé, Oswaldt 533
de Suisse, Ernest Ferdinand 791
Surdaundorff, Gaspar 849
de Sybrecht de Distorff, N. 865

SEIGNEUR
Aywaille 654
Cobreville 548
Lutzelbourg 655-656
Mirwart 678
Nassogne 678
Pettingen 536
Raville 569, 598
Roussy 536
Wopersnow 547

T
du Tart, Jacques 770
Theys, Jacques 929
Thibau(t), Anthoine 770
Thierry, Catherine 951
Thierry, Elisabeth 951
Thierry, Nicolas 951
Thieskin, Jehan 595
Thirion, Adriane 844
Thiry, Henry 587
Thiry, Jean 646, 870
Thisquin → Thieskin
Thomas, Corneille 966
Thyner, Sébastien 838
de Ti(e)ges, Gilles/Guillaume 736, 738
de La Tour, Arnouldt 543
de la Tour et Tassis, N. (prince) 875
Trappe, Herman 779, 792
de Trembloy, Paul 591
de Treux, Everard 632
Trippel, Mathieu 517
de Troisne, Pierre 613, 620
du Trou, Bauduin 818
de Troz → du Trou
du Tru(x), Fery 816

U
d'Uffingen, Demutha 573
Uttingerin, Anna 636, 687

Uttingerin, Elisabeth 636

V

de Valensart, Florent 867
de Valensart, Theodore 867
Le Valton, Claus 748
Va(u)ny, Jean 917
Vaquant, N. 844
de Vauclerois, Charles François 861
de Vauclerois, Gabriel Alexis 843, 866
de Vauclerois, Hierosme Alexandre 843,
861, 866
de Vauclerois, Jerosme 759
de Vauclerois, Pierre Ernest 861, 866
de La Vaulx, Chatarine 734
de Vaulx, François 672
de (La) Vaulx, Guillaume 607, 618, 630,
709
de Vaulx, Nicolas 672
de Vaulx, Pierre 892
de Vaulx, Robert 540
de Vellenstein, Valentin Paulus 858
Velter, Nicolas 910
le Veneur, Marie 515
Verdinne, Matthieu 934
de Verlaine, Robert 677
de Vernier, Jean 653
de Verny, Jean Bernard 852
de Vervoz, Jean Ferdinand 907
de Vervoz, Jehenne/Jeanne 686
Vick, Henry 510
Vick a Reval, Henry 575
Vick a Reval, Nicolas 575
de Vignacourt, Henry Auguste 938
de Vilhain, Marie 853
de Villance, Henry 559
de Ville, Charles 778, 786
de Villers, Alexandre 763
de Viron, Gerard 545, 546
Vyron → de Viron

W

Waersberch → de Warsperch
Wagemans, François 526
de Waha, Henri 651
de Waha, Henry Charles 763, 883
de Waha, Hubert 651
de Waha, Pierre 826

de Waha *dit* de Baillonville, George 524
de Waha de Bayonville, Henry 826
Waken, Mathieu François 971
de Wal, Nicole 634
de Wal, Philippe 652
Waltfogel, Leonard 612
Warcken, Jean Frédéric 983
Warin, Henry 777
Warnach, Pierre 585-586
de Warsberg, Jean Philipe 724
de Warsberg, Jolande 703-705
de Warsbergh, Lothaire Frédéric 895
de Warsperch, Jean 578
Wassembourgh → de Hoengen
de Wassenbourg, Godefroid 576
Wecquart, Charles Emanuel 905
Welcher, Jan/Jehan/Hans 558
Weysebacq, Bernard 714
de Weze, Antoine 702
de Wickrenge, Henry 641
de Willers, Mathieu 652
de Willers, Pierre 652
Wilmet, Louis 959
Wiltheim, Eustache 779
de Wiltz, Claude Ferdinand 775
de Wiltz, Jan/Jean/Jehan 510, 542, 565,
575, 633
Wiltz, Nicolas 940
Wilverdingen → de Wulverdange
de Winter, Antoine 871
de Wobersnow, Jean 674
Wobersnow, Michiel 561, 562
Wolschlager, Anne Gillette 811
de Wonsheim, Irmengarde 781
Wolther, Jean 664
de Wulverdange, Michiel 595
Wypart, Guillaume 608

Y

d'Yves, Jean Paul 878, 902

Z

de Zoeteren, Diane 924
de Zoeteren, Emanuelle Maximilienne 924
de Zoeteren, Marie 924
Zoeteren / Zoetern → de Soeteren
Zorn, Jean 745

INDEX DES LIEUX

Cet index reprend les villes, villages, terres et seigneuries mentionnés dans les descriptions.
Les numéros de l'index renvoient aux cotes des dossiers de procès décrits dans cet inventaire.

A

Afflance 649-650
Affléville 543
Agimont 665-667, 711, 746, 762, 993-994
Aix-la-Chapelle 922
Altwies 530
Amberloup 922
Amblemont 625, 631
Ambly 963
Amel 707, 735
Andevanne 747, 761
Ansembourg 521, 531, 577, 585-586, 703-705
Anthée 760
Apremont 578
Argenteau 540
Arlon 534, 548, 577, 581, 585-586, 713, 781, 800, 839, 889, 901, 615, 912, 928, 939, 940, 977, 980-981
Arloncourt 745
Armanville 741
Arville 592
Aspelt 688
Asselborn 865
Assenois 959
Autel 690, 723, 791, 968
Awenne 851
Axweiller 845
Aye 629
Aywaille 654, 907

B

Barvaux 818, 856
Bastendorf 641
Bastogne 552, 588, 600, 613, 620, 633, 768, 782, 792, 859, 892, 908, 978
Bazailles 561, 562,
Bazeilles 637

Beaurepart 639
Bellain 885
Belvaux 967, 982
Berbourg 882
Berg(h) 543, 558, 827
Berlize 921
Bern 770
Bertrange 551, 567, 718-722, 805, 989
Besançon 919
Bettembourg 532, 538, 632, 854
Bettendorf 910
Bettingen 529, 920, 997
Betzdorf 589-590
Bièvre 819
Bitburg 501, 755
Blettange 515
Bohan 600, 777
Bohon 888
Bomal 630, 850, 876, 877, 932
Bomal-la-Grande 850, 953
Born 635, 735
Botassart 537
Bouffeu 545, 546
Bouillon 523, 780
Boulogne 713
Bourbrech 541
Bourdon 760, 852, 985
Bourg Esch 943-944
Bous 644, 929
Bouveckert [sic] 784
Brandenbourg 670
Brandeville 628, 712, 775, 782, 792
Bruch 573
Bruxelles 871
Budersberg 520
Bury 540
Bussy 510

C

Charlemont 711, 741, 746
Le Châtelet 950
Châtelineau 959
Châtillon 824, 912, 928
Chauffour 539
Chaux 815
Le Chesne 564
Chinery 518
Chiny 957
Cielle 544, 995
Claireau 946
Clermont 742
Clervaux 510, 542, 565, 589-590, 624,
655-656, 753, 809, 813, 823, 890
Cobreville 508, 552, 599, 643, 644, 647,
648, 657, 658, 675, 843, 866
Cons-la-Grandville 764-765
Contern 573
Couvreux 956
Crauthem 571
Crongen 687
Cruchten 986
Custinne 728

D

Damvillers 539
Dasbourg 880, 898
Daun 529, 609
Dave 938
Diedenberg 707
Diekirch 509
Diepbach 920
Dinant 951
Dommeldange 640
Doncols 693, 759
Drimborn 842
Drogenbos 888
Dudelange 520
Dudeldorf 501
Durbuy 511-512, 514, 546, 557, 602, 604,
685, 691, 726-727, 749, 802, 815,
818, 844, 856, 879, 922, 953

E

Echternach 501, 558, 750-751
Ehnen 984
Émines 825

Enneilles 514, 604, 786
Enschringen 660
Esch 670
Eschdorf 966
Esclaye 796
Espinal 703-705
Étalle 816, 919
Ethe 926
Everlange(s) 670, 929

F

Falkenstein 529, 541, 609
Fauvillers 587
Felenne 762
Fellerich 958
Fischbach 593, 752, 932
Flabeuville 715
Flassigny (Petite) 537, 584
Flomont 606
Focant 728, 828, 829
Forrières 963
Fosseux 829
Foy 934
Franchimont 596, 607, 630, 709, 734
Froidcourt 522, 546, 607, 630, 734
Fronville 826
Fumay 825

G

Geisbach 551
Ginvry 766, 768
Gir(s)ch 508, 548, 643, 644, 647, 648, 657,
658, 675, 843, 866
Givet 665-667, 741
Gondelange 779
Gondrecourt 526
Gorcy 566
Grandham 879, 922
Grandville 601
La Grange 690
Gransdorf 991-992
Grevenmacher 905, 943-944
Grimbiémont 985
Grune 651, 793
Guerlange 598
Guermange 566
Guincourt 790

H

Habay 760
Hachiville 988
Halanzy 870, 977
Halenfeld 707
Ham 543, 788, 827
Hamerenne 814
Han-sur-Lesse 814, 893
Hargimont 659
Harnoncourt 848
Haversin 651
Heer 583
Heppenbach 707
Herbeumont 608, 969-970
Hettange-Grande 536
Hobscheid 707
Hodister 522, 545, 546, 909
Hoffelt 988
Hollenfeltz 757, 838
Holtz 933
Hombourg 533
Hompré 934, 935
Hondelange 623
Hontoir 659
Horst 661-662
Hotte 587
Houffalize 540, 583, 595, 790, 812, 892
Houmar 545
Houpertingen 630
Humain 754, 963
Humbeck 617
Hustenay 814
Huy 884

I

Igel 946, 1000
Inville 674, 692, 694
Isier 621, 676, 744, 815
Itzig 962
Ivoix 591, 862, 869
Izel 957

J

Jemeppe 651, 863
Journal 886
Jupille 544, 995

K

Kehlen 974
Keill 529, 541, 596, 609, 854
Kerpen 679
Kettenhoven 504, 689
Kevenich 913
Königshoven 558
Koerich 550, 553-554, 577, 585-586, 598,
599, 622, 647, 791, 912, 928

L

Lahr 840
Landtscheidt, 610
Langwasser → Longeau
Lanser [sic] 808
La Roche 524, 563, 651, 684, 725, 763,
883, 909, 938
Laval 547
Lenningen 984
Lesterny 851
Leudelange 538
Leydenbach 955
Liège 680, 747, 761, 850, 914, 961, 998
Liessen 506
Limerlé 748
Limpach 997
Linster 597, 661-662, 749
Loigne 531
Longeau 585-586
Longwy 753
Losange 672, 779, 792
Louvain 993-994
Lucey 568, 579
Luttange 533, 560, 910
Luxembourg 549, 620, 645, 684, 714, 729,
730, 794, 797, 806, 872, 911,
973, 996
Luzery [Bastogne] 935

M

Mabompré 923, 931
Maizières 764-765
Malandry 539, 649-650
Mande Sainte-Marie 978
Manteville 584
Marche 620, 733, 760, 767, 852, 855, 859,
903, 936, 959, 985
Massuyers 527

Meerfeld 707
Meix 810
Melanville 631
Membre 777, 888
Merl 535
Mersch 684, 773-774, 983
Meslin 909
Le Mesnil 810, 919, 957
Messancy 576, 585-586, 598
Metz 878, 879, 896, 902
Meysembourg 535
Mirwart 678, 851
Möderscheid 707
Moersdorf 582, 955
Moesdorf 836
Mohimont 851, 893
Molainville 625
Monceau 646
Mondorff 849
Mons 790
Monschau (Montjoie) 795
Montfort 515
Montigny 518, 562
Montjardin 891
Montmédy 539, 625, 649-650, 715
Montplainchamps 896
Montquentin 561, 562, 669, 956
Morhay/Morhet 693, 759
Mortehan 969-970
Muno 954
Munshausen 813
Munster 706
Munster Eiffel 693
Musson 937, 947, 975-976, 977
My 691, 732, 799

N
Nancy 515
Naomé 600, 682, 778, 786
Nassogne 678, 999
Neufchâteau 605, 646, 747, 761
Neufmesnil 634, 653
Neufmoustier 619
Neuville 917
Neuweiler 668
Niederjeutz 636
Niederpallen 548
Nives 643, 648

Noedelange (Nodlingen) 795
Noirmont 606
Nomain 737
Nommern 925
Noville 570
Ny [Soy] 856

O
Oberhausen 611
Ochain 572, 619, 677, 873, 884, 906, 908
Ocquier 907
Oizy (?) 559
On 594
Orchimont 559, 951
Oreux 900
Ortho 886, 908
Ossoigne 523
Othée 853
Ottange 684
Ozo 818

P
Pamele 886
Pettingen 526, 536
Pin 957
Pittanges 510
Pont-à-Musson 637
Pouilly 537, 697, 766
Poulseur 522, 799
Préaumont 828
Preisch 523, 542, 567, 692, 694
Preuthin 671

Q
Quincourt 788

R
Rahier 708
Raminoise 736, 738
Ratisbonne 901
Raville 531, 569, 598
Rechrival 961
Reckange-sur-Mess 983, 997
Redange 889
Reifferscheidt 507, 513
Reisdorf 910
Remagne 847
Remich 503

Rendeux Saint-Lambert [Rendeux-Haut]
932
Rendeux Sainte-Marie [Rendeux-Bas] 932
Reuland 610, 885
Reux 893
Rocourt 876
Rodenmacher 516, 555, 776, 801, 822
Rollé 568, 579, 695, 701, 702
Rollingen 948-949
Roost 659, 692
Roussy 536, 578
Rouvroy 848, 886
Roy 936

S
Saffenburg 679
Saint-Hubert 789, 850, 971
Saint-Mard 537, 919, 921, 960
Saint-Ode 803, 914, 922
Saint-Peeters Waldt 623
Saint-Pierre 888
Saint-Rémy 736, 787
Saint-Vith, 898
Saint-Winand 739
Sainte-Cécile 969-970
Sainte-Marie 543, 614, 766
Salm 502, 507, 899
Sassenheim 516, 530, 549
Sausur [Carlsbourg] 780
Scharpfeneck 596
Schengen 526, 882, 927
Schleiden 758
Schoenberg 974
Schoenfels 841
Schoppen 707
Schwebsange 503
Sclassin 652
Septfontaine 577, 585-586, 757
Serainchamps, 563
Signeulx 736, 787
Sinsfelt 798
Sohier 698, 769, 846
Soiron 507
Soleuvre 570, 639, 675
Sorbey 686
Sossey 736, 738
Soy 626, 856
Speicher 930

Spire 801
Stavelot 607, 621, 630, 708, 904
Steinbach 768
Sterpenich 968
Strasbourg 975-976
Strassen 593, 989, 990
Surré 987

T
Tavigny 830, 836
Thionville 504, 508, 510, 517, 542, 556,
560, 565, 575, 580, 609, 633, 636,
663, 687, 769, 794
Thom(m)en 894, 942
Thonne-la-Long 625
Thonne-les-Prés 600, 674
Tiercelet 551, 567, 773-774
Toernich 882, 927
Trelon 540
Trèves 529, 638, 639, 663, 724, 808, 980-
981, 984, 1000
Troisvierges 700, 885

U
Useldange 616

V
Valender 707
Vance 592, 632, 914, 925
Verdun 631, 686
Verlaine 853, 857
Vervoz 804, 821, 938
Vianden 840, 898
Vielsalm 941
Vien (aussi : Vihain) 891
Vierves 796, 807, 828, 829
Vigny 892
Villance 603
Ville 904
Ville-aux-Bois 759, 866
Villemont 731, 742
Villereux 770
Villers 763
Villers près de Orval 627
Villers-devant-Dun 817
Villers-la-Chèvre 736
Villers-Sainte-Gertrude 685, 708, 873
Villy 649-650, 797

Virton 637, 810, 817, 919
Vitry 534, 581, 793

W

Waha 574, 618, 830, 855
Waldbredimus 779
Waldeck 597
Walh 929
Walmerange 542, 589-590
Wardin 923
Warges 680
Wasserbillig 808
Weibelskirchen 582
Weimerskirch 964, 973
Welkenhuysen 731, 742

Wibrin 606
Wildenburg 582
Wiltz 542, 565, 575
Wincheringen 724
Wincrange 664, 895
Winenne 993-994
Wirtzbouurg 845
Witlich 573
Wodemont 626
Wopersnow 547
Wormeldange 945

Z

Zétrud-Lumay 737

TABLE DE CONCORDANCE NOUVELLES COTES → ANCIENNES COTES

501 = 65A-1	542 = 194A-1	582 = 164A-5
502 = 61A-4	543 = 153A-2	583 = 164B-5
503 = 61B-1	544 = 159B-1	584 = 164C-1
504 = 59B-3	545 = 158A-3	585-586 = 162A-1
505 = 157B-2	546 = 153B-4	587 = 168A-3
506 = 192A-5	547 = 163A-1	588 = 164C-2
507 = 192B-1	548 = 157A-1	589-590 = 162B-3
508 = 156A-3	549 = 157A-5	591 = 163A-5
509 = 169A-3	550 = 59A-1	592 = 163B-1
510 = 158A-4	551 = 155B-2	593 = 163B-2
511-512 = 59A-3	552 = 156A-2	594 = 163B-5
513 = 61A-2	553-554 = 171A-1 & 171B-1	595 = 163B-7
514 = 154B-2	555 = 164A-4	596 = 163B-8
515 = 157B-1	556 = 154B-1	597 = 164B-3
516 = 157A-2	557 = 179C-1	598 = 164B-4
517 = 153B-1	558 = 65A-3	599 = 165A-1
518 = 159A-4	559 = 156B-1	600 = 164A-1
519 = 153B-2	560 = 163A-8	601 = 165B-1
520 = 153B-8	561 = 159A-1	602 = 163A-4
521 = 159A-5	562 = 159A-2	603 = 154B-4
522 = 165C-1	563 = 159B-3	604 = 164C-4
523 = 157A-3	564 = 159B-4	605 = 162B-2
524 = 61A-6	565 = 160A-2	606 = 165B-2
525 = 153A-3	566 = 200B-2	607 = 164C-3
526 = 155A-1	567 = 163B-6	608 = 157A-6
527 = 163A-6	568 = 163A-2	609 = 158B-1
528 = 159A-3	569 = 162B-4	610 = 168C-1
529 = 157A-4	570 = 155A-2	611 = 168B-1
530 = 157A-7	571 = 161A-1	612 = 159B-2
531 = 153B-3	572 = 163B-4	613 = 167A-1
532 = 153B-6	573 = 164B-1	614 = 168A-1
533 = 160B-1	574 = 164B-2	615 = 169B-2
534 = 155A-3	575 = 167B-1	616 = 169C-3
535 = 153B-7	576 = 167A-2	617 = 168A-2
536 = 153A-1	577 = 162B-1	618 = 166B-3
537 = 154A-1	578 = 155B-1	619 = 167B-3
538 = 154B-5	579 = 163A-3	620 = 167B-5
539 = 158B-2	580 = 164A-2	621 = 169B-3
540 = 160A-1	581 = 163B-3	622 = 167B-4
541 = 156A-4		623 = 169A-2

624 = 169B-1	676 = 65B-2	730 = 181B-3
625 = 166C-3	677 = 173A-1	731 = 183B-3
626 = 166A-2	678 = 178C-1	732 = 181A-5
627 = 169A-1	679 = 172B-5	733 = 159B-5
628 = 169C-5	680 = 158A-1	734 = 164A-3
629 = 194A-4	681 = 158A-2	735 = 183B-1
630 = 172B-2	682 = 177B-2	736 = 179B-3
631 = 58C-4	683 = 177C-2	737 = 183A-1
632 = 166B-6	684 = 177C-6	738 = 188A-1
633 = 167B-2	685 = 177C-3	739 = 179B-6
634 = 167B-6	686 = 179B-5	740 = 179C-3
635 = 167A-3	687 = 66B-2	741 = 184A-1
636 = 154B-3	688 = 176B-1	742 = 176B-3
637 = 166B-5	689 = 176D-4	743 = 67A-4
638 = 168A-4	690 = 178B-1	744 = 67A-3
639 = 59A-2	691 = 176D-2	745 = 169C-4
640 = 200C-10	692 = 177C-4	746 = 179A-2
641 = 166C-4	693 = 177C-1	747 = 67C-1
642 = 168B-2	694 = 178B-2	748 = 63A-7
643 = 169C-1	695 = 195B-1	749 = 67A-5
644 = 172A-4	696 = 65A-2	750-751 = 179B-4
645 = 174A-1	697 = 178B-3	752 = 181A-4
646 = 169C-2	698 = 178B-4	753 = 179B-1
647 = 166C-2	699 = 177B-1	754 = 190A-2
648 = 172A-3	700 = 177C-7	755 = 188B-2
649-650 = 175A-1 & 175B-1	701 = 191A-1	756 = 183A-2
651 = 166C-5	702 = 191A-2	757 = 187A-1
652 = 58C-2	703-705 = 178A-1	758 = 189B-1
653 = 59C-2	706 = 179B-2	759 = 179A-1
654 = 170A-1	707 = 177A-1	760 = 188C-1
655-656 = 170B-1	708 = 190B-1	761 = 186B-2
657 = 172A-1	709 = 65B-3	762 = 188B-1
658 = 172A-5	710 = 176B-2	763 = 184C-3
659 = 166C-1	711 = 177A-2	764-765 = 184C-1
660 = 172A-7	712 = 177C-5	766 = 184C-2
661-662 = 173B-1	713 = 181A-1	767 = 186B-1
663 = 58C-3	714 = 64B-1	768 = 188A-12
664 = 174C-1	715 = 176A-1	769 = 189A-2
665-667 = 174B-1	716 = 176A-2	770 = 189A-3
668 = 172B-4	717 = 181A-3	771-772 = 187B-1
669 = 191B-1	718-722 = 180A-1, 180B- 1 & 180C-1	773-774 = 184B-1
670 = 173A-2	723 = 181B-2	775 = 158A-5
671 = 172A-2	724 = 166B-7	776 = 161B-1
672 = 172A-6	725 = 166B-1	777 = 190B-3
673 = 172B-1	726-727 = 181B-1	778 = 189C-1
674 = 166B-4	728 = 183B-2	779 = 193A-4
675 = 166B-2	729 = 181A-2	780 = 189A-4
		781 = 188A-2

782 = 187A-2	830 = 193A-5	879 = 199A-4
783 = 186A-2	831 = 191A-4	880 = 76C-6
784 = 189B-2	832-834 = 196B, 196C &	881 = 191B-4
785 = 156B-2	193A-2	882 = 198B-1
786 = 172B-3	835 = 191A-3	883 = 198B-6
787 = 188A-10	836 = 196A-2	884 = 199A-6
788 = 188A-4	837 = 197C-3	885 = 198B-5
789 = 188A-11	838 = 195A-4	886 = 200A-13
790 = 189C-2	839 = 196A-1	887 = 200A-16
791 = 187A-3	840 = 193A-7	888 = 198A-3
792 = 190C-2	841 = 197C-6	889 = 163A-7
793 = 190B-4	842 = 192A-3	890 = 198B-3
794 = 188A-8	843 = 193B-1	891 = 199A-5
795 = 190C-1	844 = 193A-6	892 = 198B-7
796 = 197B-6	845 = 197C-1	893 = 200C-7
797 = 189A-1	846 = 197C-4	894 = 200C-8
798 = 190A-1	847 = 197C-5	895 = 200C-11
799 = 188B-3	848 = 195A-1	896 = 200A-1
800 = 188A-9	849 = 195A-5	897 = 200A-2
801 = 187B-2	850 = 192C-1	898 = 200A-5
802 = 188A-6	851 = 192A-7	899 = 200A-6
803 = 186C-1	852 = 197B-2	900 = 200C-9
804 = 189B-3	853 = 197A-3	901 = 200A-8
805 = 188A-5	854 = 197B-1	902 = 76A-7
806 = 188A-7	855 = 191B-2	903 = 200A-14
807 = 197B-5	856 = 194B-4	904 = 200B-6
808 = 188C-2	857 = 186A-1	905 = 200C-4
809 = 192A-2	858 = 191B-12	906 = 200C-5
810 = 192A-6	859 = 191B-9	907 = 200C-6
811 = 193A-3	860 = 191B-7	908 = 200A-15
812 = 194A-2	861 = 197C-2	909 = 200A-12
813 = 196A-3	862 = 197C-7	910 = 200B-4
814 = 134B-4	863 = 195A-2	911 = 200C-3
815 = 196A-4	864 = 196A-5	912 = 198A-1
816 = 193B-2	865 = 74B-4	913 = 200A-3
817 = 192A-4	866 = 194B-6	914 = 200B-1
818 = 71A-1	867 = 194B-7	915 = 76C-9
819 = 190B-2	868 = 194B-8	916 = 80A-1b
820 = 197A-2	869 = 191B-6	917 = 80A-1a
821 = 195A-3	870 = 74A-8	918 = 80A-4
822 = 191B-8	871 = 191B-3	919 = 83A-1
823 = 191A-5	872 = 194B-1	920 = 82B-5
824 = 193A-1	873 = 191B-10	921 = 161A-2
825 = 194B-5	874 = 191B-11	922 = 85A-3
826 = 194B-3	875 = 191B-5	923 = 200B-3
827 = 196A-6	876 = 176D-3	924 = 90A-1
828 = 197B-3	877 = 194B-2	925 = 89A-4
829 = 197B-4	878 = 199A-3	926 = 137B-5

927 = 198B-2	950 = 149A-5	974 = 144B-4
928 = 198A-2	951 = 128B-3	975-976 = 147A-1
929 = 89A-3	952 = 128A-2	977 = 144A-3
930 = 85B-4	953 = 179C-2	978 = 145A-1
931 = 85B-1	954 = 186B-3	979 = 149A-2
932 = 86B-1	955 = 130-1	980-981 = 142A&142B-1
933 = 76A-6	956 = 113B-6	982 = 148B-4b
934 = 107A-6	957 = 122A-1	983 = 145C-1
935 = 107A-7	958 = 146B-1	984 = 145B-1
936 = 109B-4	959 = 144A-2	985 = 150B-2
937 = 147B-1b	960 = 144B-1a	986 = 143B-1
938 = 176D-1	961 = 147B-4	987 = 149A-1
939 = 114B-4	962 = 147B-2	988 = 149A-3
940 = 104B-2	963 = 145B-2	989 = 149B-2a
941 = 103B-2	964 = 144B-1b	990 = 149B-2b
942 = 104A-3	965 = 99D	991-992 = 148A-1
943-944 = 111C-1 & 111D	966 = 147A-2	993-994 = 152B-1
945 = 114B-2	967 = 148B-4a	995 = 149B-1
946 = 112B-3	968 = 142B-2	996 = 149B-3
947 = 147B-1a	969-970 = 146A-1	997 = 152A-1
948-949 = 118A-1 & 118B-2	971 = 145C-2	998 = 148B-3
	972 = 137B-7	999 = 148B-1
	973 = 144B-2	1000 = 148B-2

TABLE DE CONCORDANCE ANCIENNES COTES → NOUVELLES COTES

58C-1 → Artois	85B-1 = 931	144B-3 → 144A-3
58C-2 = 652	85B-4 = 930	144B-4 = 974
58C-3 = 663	86B-1 = 932	145A-1 = 978
58C-4 = 631	89A-3 = 929	145B-1 = 984
59A-1 = 550	89A-4 = 925	145B-2 = 963
59A-2 = 639	90A-1 = 924	145C-1 = 983
59A-3 = 511-512	99D = 965	145C-2 = 971
59B-3 = 504	103B-2 = 941	146A-1 = 969-970
59C-2 = 653	104A-3 = 942	146B-1 = 958
61A-2 = 513	104B-2 = 940	146B-2 → 144B-2
61A-4 = 502	107A-6 = 934	147A-1 = 975-976
61A-6 = 524	107A-7 = 935	147A-2 = 966
61B-1 = 503	109B-4 = 936	147B-1a = 947
63A-7 = 748	111C-1 & 111D = 943-	147B-1b = 937
64B-1 = 714	944	147B-2 = 962
65A-1 = 501	112B-3 = 946	147B-3 → 140A & 140B
65A-2 = 696	113B-6 = 956	& 140C
65A-3 = 558	114B-2 = 945	147B-4 = 961
65B-2 = 676	114B-4 = 939	148A-1 = 991-992
65B-3 = 709	118A-1 & 118B-2 = 948-	148B-1 = 999
66B-2 = 687	949	148B-2 = 1000
67A-3 = 744	122A-1 = 957	148B-3 = 998
67A-4 = 743	128A-2 = 952	148B-4a = 967
67A-5 = 749	128B-3 = 951	148B-4b = 982
67C-1 = 747	130-1 = 955	148B-5 → 144A-3
71A-1 = 818	134B-4 = 814	149A-1 = 987
74A-8 = 870	137B-5 = 926	149A-2 = 979
74B-4 = 865	137B-7 = 972	149A-3 = 988
76A-6 = 933	142A & 142B-1 = 980-	149A-4 = /
76A-7 = 902	981	149A-5 = 950
76C-6 = 880	142B-2 = 968	149B-1 = 995
76C-9 = 915	143B-1 = 986	149B-2a = 989
80A-1a = 917	144A-2 = 959	149B-2b = 990
80A-4 = 918	144A-3 = 977	149B-3 = 996
80A-1b = 916	144A-4 → 148A-1	150A-1 → 143B-1
82B-5 = 920	144B-1a = 960	150A-2 → 149A-3
83A-1 = 919	144B-1b = 964	150A-3 → 148A-1
85A-3 = 922	144B-2 = 973	150B-1 → 141-6

150B-2 = 985	158B-1 = 609	164B-5 = 583
150B-3 → 141A-3	158B-2 = 539	164C-1 = 584
151B-1 → 118B-1	159A-1 = 561	164C-2 = 588
151B-2 → 151A-1	159A-2 = 562	164C-3 = 607
152A-1 = 997	159A-3 = 528	164C-4 = 604
152B-1 = 993-994	159A-4 = 518	165A-1 = 599
153A-1 = 536	159A-5 = 521	165B-1 = 601
153A-2 = 543	159B-1 = 544	165B-2 = 606
153A-3 = 525	159B-2 = 612	165C-1 = 522
153B-1 = 517	159B-3 = 563	166A-1 → 164C-3
153B-2 = 519	159B-4 = 564	166A-2 = 626
153B-3 = 531	159B-5 = 733	166B-1 = 725
153B-4 = 546	160A-1 = 540	166B-2 = 675
153B-5 → 153B-3	160A-2 = 565	166B-3 = 618
153B-6 = 532	160B-1 = 533	166B-4 = 674
153B-7 = 535	160B-2 → Varia	166B-5 = 637
153B-8 = 520	161A-1 = 571	166B-6 = 632
154A-1 = 537	161A-2 = 921	166B-7 = 724
154B-1 = 556	161B-1 = 776	166C-1 = 659
154B-2 = 514	162A-1 = 585-586	166C-2 = 647
154B-3 = 636	162B-1 = 577	166C-3 = 625
154B-4 = 603	162B-2 = 605	166C-4 = 641
154B-5 = 538	162B-3 = 589-590	166C-5 = 651
155A-1 = 526	162B-4 = 569	167A-1 = 613
155A-2 = 570	163A-1 = 547	167A-2 = 576
155A-3 = 534	163A-2 = 568	167A-3 = 635
155B-1 = 578	163A-3 = 579	167B-1 = 575
155B-2 = 551	163A-4 = 602	167B-2 = 633
156A-1 → 155A-3	163A-5 = 591	167B-3 = 619
156A-2 = 552	163A-6 = 527	167B-4 = 622
156A-3 = 508	163A-7 = 889	167B-5 = 620
156A-4 = 541	163B-1 = 592	167B-6 = 634
156B-1 = 559	163B-2 = 593	168A-1 = 614
156B-2 = 785	163B-3 = 581	168A-2 = 617
157A-1 = 548	163B-4 = 572	168A-3 = 587
157A-2 = 516	163B-5 = 594	168A-4 = 638
157A-3 = 523	163B-6 = 567	168B-1 = 611
157A-4 = 529	163B-7 = 595	168B-2 = 642
157A-5 = 549	163B-8 = 596	168C-1 = 610
157A-6 = 608	164A-1 = 600	169A-1 = 627
157A-7 = 530	164A-2 = 580	169A-2 = 623
157B-1 = 515	164A-3 = 734	169A-3 = 509
157B-2 = 505	164A-4 = 555	169B-1 = 624
158A-1 = 680	164A-5 = 582	169B-2 = 615
158A-2 = 681	164B-1 = 573	169B-3 = 621
158A-3 = 545	164B-2 = 574	169C-1 = 643
158A-4 = 510	164B-3 = 597	169C-2 = 646
158A-5 = 775	164B-4 = 598	169C-3 = 616

169C-4 = 745	178A-1 = 703-705	187A-1 = 757
169C-5 = 628	178B-1 = 690	187A-2 = 782
170A-1 = 654	178B-2 = 694	187A-3 = 791
170B-1 = 655-656	178B-3 = 697	187B-1 = 771-772
171A-1 & 171B-1 = 553-554	178B-4 = 698	187B-2 = 801
172A-1 = 657	178C-1 = 678	188A-1 = 738
172A-2 = 671	179A-1 = 759	188A-2 = 781
172A-3 = 648	179A-2 = 746	188A-3 → 184B-1
172A-4 = 644	179B-1 = 753	188A-4 = 788
172A-5 = 658	179B-2 = 706	188A-5 = 805
172A-6 = 672	179B-3 = 736	188A-6 = 802
172A-7 = 660	179B-4 = 750-751	188A-7 = 806
172B-1 = 673	179B-5 = 686	188A-8 = 794
172B-2 = 630	179B-6 = 739	188A-9 = 800
172B-3 = 786	179C-1 = 557	188A-10 = 787
172B-4 = 668	179C-2 = 953	188A-11 = 789
172B-5 = 679	179C-3 = 740	188A-12 = 768
173A-1 = 677	180A-1, 180B-1, 180C-1 = 718-722	188B-1 = 762
173A-2 = 670	181A-1 = 713	188B-2 = 755
173B-1 = 661-662	181A-2 = 729	188B-3 = 799
174A-1 = 645	181A-3 = 717	188C-1 = 760
174B-1 = 665-667	181A-4 = 752	188C-2 = 808
174C-1 = 664	181A-5 = 732	189A-1 = 797
175A-1 & 175B-1 = 649-650	181B-1 = 726-727	189A-2 = 769
176A-1 = 715	181B-2 = 723	189A-3 = 770
176A-2 = 716	181B-3 = 730	189A-4 = 780
176B-1 = 688	182 → Archives stricto sensu	189B-1 = 758
176B-2 = 710	183A-1 = 737	189B-2 = 784
176B-3 = 742	183A-2 = 756	189B-3 = 804
176C-1 = /	183A-3 → 179B-3	189C-1 = 778
176C-2 = /	183A-4 → 181B-1	189C-2 = 790
176D-1 = 938	183B-1 = 735	190A-1 = 798
176D-2 = 691	183B-2 = 728	190A-2 = 754
176D-3 = 876	183B-3 = 731	190B-1 = 708
176D-4 = 689	184A-1 = 741	190B-2 = 819
177A-1 = 707	184B-1 = 773-774	190B-3 = 777
177A-2 = 711	184C-1 = 764-765	190B-4 = 793
177B-1 = 699	184C-2 = 766	190C-1 = 795
177B-2 = 682	184C-3 = 763	190C-2 = 792
177C-1 = 693	185 = Manque	191A-1 = 701
177C-2 = 683	186A-1 = 857	191A-2 = 702
177C-3 = 685	186A-2 = 783	191A-3 = 835
177C-4 = 692	186B-1 = 767	191A-4 = 831
177C-5 = 712	186B-2 = 761	191A-5 = 823
177C-6 = 684	186B-3 = 954	191B-1 = 669
177C-7 = 700	186C-1 = 803	191B-2 = 855
		191B-3 = 871
		191B-4 = 881

191B-5 = 875	196A-4 = 815	200A-13 = 886
191B-6 = 869	196A-5 = 864	200A-14 = 903
191B-7 = 860	196A-6 = 827	200A-15 = 908
191B-8 = 822	196B & 196C = 832-834	200A-16 = 887
191B-9 = 859	197A-1 → 191B-9	200B-1 = 914
191B-10 = 873	197A-2 = 820	200B-2 = 566
191B-11 = 874	197A-3 = 853	200B-3 = 923
191B-12 = 858	197B-1 = 854	200B-4 = 910
192A-1 → 190B-2	197B-2 = 852	200B-5 → 199A-3
192A-2 = 809	197B-3 = 828	200B-6 = 904
192A-3 = 842	197B-4 = 829	200C-1 → 220A-2
192A-4 = 817	197B-5 = 807	200C-2 → 198B-7
192A-5 = 506	197B-6 = 796	200C-3 = 911
192A-6 = 810	197C-1 = 845	200C-4 = 905
192A-7 = 851	197C-2 = 861	200C-5 = 906
192B-1 = 507	197C-3 = 837	200C-6 = 907
192C-1 = 850	197C-4 = 846	200C-7 = 893
193A-1 = 824	197C-5 = 847	200C-8 = 894
193A-2 → 196B & 196C	197C-6 = 841	200C-9 = 900
193A-3 = 811	197C-7 = 862	200C-10 = 640
193A-4 = 779	198A-1 = 912	200C-11 = 895
193A-5 = 830	198A-2 = 928	
193A-6 = 844	198A-3 = 888	
193A-7 = 840	198B-1 = 882	
193B-1 = 843	198B-2 = 927	
193B-2 = 816	198B-3 = 890	
194A-1 = 542	198B-4 → 173	
194A-2 = 812	198B-5 = 885	
194A-3 → Archives stricto sensu	198B-6 = 883	
194A-4 = 629	198B-7 = 892	
194B-1 = 872	199A-1 → Varia	
194B-2 = 877	199A-2 → 198A-2	
194B-3 = 826	199A-3 = 878	
194B-4 = 856	199A-4 = 879	
194B-5 = 825	199A-5 = 891	
194B-6 = 866	199A-6 = 884	
194B-7 = 867	200A-1 = 896	
194B-8 = 868	200A-2 = 897	
195A-1 = 848	200A-3 = 913	
195A-2 = 863	200A-4 → Varia	
195A-3 = 821	200A-5 = 898	
195A-4 = 838	200A-6 = 899	
195A-5 = 849	200A-7 → 198B5	
195B-1 = 695	200A-8 = 901	
196A-1 = 839	200A-9 → 200A-6	
196A-2 = 836	200A-10 → 199A-5	
196A-3 = 813	200A-11 → 199A-5	
	200A-12 = 909	



ISBN 978-90-5746-868-1



Illustration de couverture : Détail de l'inventaire du dossier du procès en appel entre Suzanne de Lornet d'un côté et Jacques de Pouilly de l'autre (Archives du Grand Conseil des Pays-Bas à Malines, Dossiers de procès de Luxembourg, n° 817).